



ECA-Central Africa Office  
CEA-Bureau Afrique Centrale

REUNION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS

BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)  
22-24 AVRIL 2004

# **Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique Centrale, 2003**



ECA-Central Africa Office  
CEA-Bureau Afrique Centrale

ECA/SRO-CA/ICE/XXII/04/PD/01

# **REUNION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS**

**BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO)  
22-24 AVRIL 2004**

**Rapport sur les conditions économiques et sociales  
en Afrique Centrale, 2003**

## **TABLE DES MATIERES**

I.	Conjoncture en Afrique Centrale .....	1
	A- Indicateurs macro-économique .....	1
	A.1. Le niveau général de l'activité.....	1
	A.2. Les prix intérieurs .....	3
	A.3. Les Finances Publiques .....	5
	A.4. La Balance des Paiements .....	7
	A.5. Evolution des termes de l'échange .....	8
	A.6. La dette publique extérieure et les flux de ressources .....	9
	B- Evolution du secteur réel.....	11
	C- Les secteurs de production et leur niveau de contribution à la croissance .....	13
	D- Analyse de la demande globale .....	16
	D.1. Demande intérieure .....	16
	D.2. Investissements bruts .....	17
	D.3. Demande extérieure.....	20
	E- Conclusions : les perspectives en 2004.....	20
II.	L'intégration en zone CEEAC : La question de la convergence des politiques.....	23
	I. CEMAC : marche vers la surveillance multilatérale.....	24
	1.1 Les mécanismes de la surveillance multilatérale : une nouvelle orientation pour la coopération en zone CEMAC.....	24
	1.2 Les contraintes de la surveillance multilatérale .....	29
	II. La mise en œuvre du dispositif de la surveillance multilatérale .....	31
	II. Bilan et Perspectives.....	32
	II-1 Bilan et limites.....	32
	II-2 Perspectives de la surveillance multilatérale et implications pour l'harmonisation des politiques d'intégration .....	36
III.	Consolider les acquis de l'intégration en zone CEEAC : quelles voies ?.....	44
	III-1 Les enseignements de la théorie de l'intégration.....	44
	III-2 Les faits stylisés.....	45
	1. Les avantages de l'élargissement.....	46
	2. Les inconvénients à l'élargissement.....	47
	III-3 Les conditions pour un élargissement réussi .....	47
	Conclusion.....	50
	Tableau Statistiques .....	53

## **Résumé**

---

*Dans un environnement international empreint d'incertitudes avec des performances mondiales globalement faibles, l'Afrique Centrale enregistre pour la quatrième année consécutive, un taux de croissance positif qui de surcroît pourrait dépasser le cap des 6% en 2003 et 2004. Une certaine note d'optimisme qui devrait militer en faveur du redressement de l'image négative qu'elle a portée pendant de nombreuses années ! Si le nombre de pays engagés dans des mécanismes d'évacuation des germes de la déstabilisation progresse, d'autres pays ont accompli des avancées significatives qui contribuent à un net rehaussement de l'image de la sous-région. Les statistiques démontrent qu'en Angola, en République Démocratique du Congo et au Rwanda, pays particulièrement marqués par les conséquences des conflits sur les populations et les structures socio-économiques, des indices d'une reprise de la vie économique ou de la consolidation des initiatives en faveur de la pacification et d'une sortie des économies de guerre, se renforcent. Mais ces indices sont fragiles. Raison pour laquelle ce mouvement mérite d'être profondément ancré dans une dynamique d'intégration résolument régionale avec pour base, des programmes de développement ambitieux qui, non seulement ouvrent des perspectives pour des projets nationaux et transfrontaliers, mais également peuvent jouer le rôle de stabilisateur pour le cadre socio-économique et politique en Afrique Centrale.*

*Les communautés économiques régionales s'investissent aux côtés des pays et des partenaires au développement dans l'appui à la formulation des schémas directeurs, surtout au niveau des secteurs-clefs des infrastructures de développement. Ces efforts profiteraient à la sous-région s'ils intègrent les objectifs du calendrier de la mise en oeuvre du NEPAD en Afrique. Les préoccupations sont donc multifformes, mais une priorité mériterait d'être accordée à la question de la convergence réelle, dans une architecture et des mécanismes de mise en cohérence des politiques nationales de développement, auxquels l'adhésion des 11 pays de la sous-région devrait être définitivement acquise.*

*L'Afrique Centrale de la zone CEEAC regroupe 11 pays aux appartenances à de multiples organisations sous-régionales. La multiplicité de ces organisations rend difficile l'harmonisation des travaux sur la zone Afrique Centrale. Extrait de l'étude « Les Economies de l'Afrique Centrale, 2004 », ce rapport tente dans la partie abordant la question de la convergence des politiques économiques en zone CEEAC, de dégager des indications et des pistes de réflexion sur les voies de l'intégration dans cette sous-région dont les énormes potentialités naturelles contrastent avec l'ampleur de la pauvreté de ses populations. Elle est entreprise de manière très opportune car les efforts de pacification et de stabilisation du cadre socio-politique commencent à porter leurs fruits. Ils donnent l'occasion de mesurer l'impact des initiatives en œuvre dans la sous-région et leurs portées sur le moyen et le long termes.*



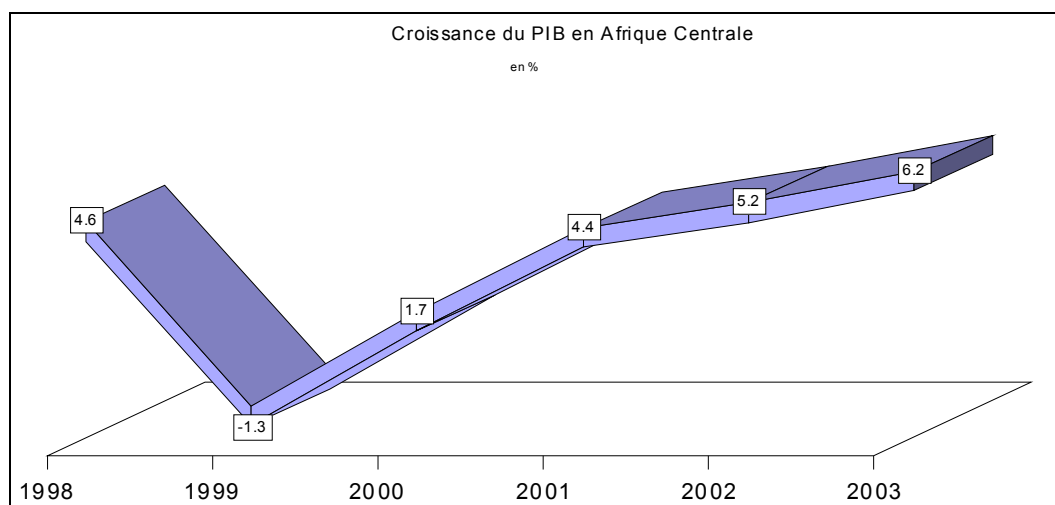
# I. Conjuncture en Afrique Centrale

## A - Indicateurs macro-économiques

### A.1. Le niveau général de l'activité

Estimé à 5,2% en 2002 contre 4,4% en 2001, le taux de croissance de la sous-région Afrique Centrale devrait atteindre 6,2% en 2003 (prolongement des tendances observées au cours du premier semestre 2003, et susceptibles de variations à la clôture de l'exercice)<sup>1</sup>. Sur la période 1998-2002, le niveau moyen annuel de la croissance de la région aura été de l'ordre de 2,9%<sup>2</sup> ; ce qui s'est traduit par un relèvement du PIB par tête d'habitant de +0,4% sur la même période, avec un taux d'accroissement démographique de 2,5%.

En zone CEMAC où on compte désormais cinq pays producteurs de pétrole sur six, et malgré le niveau déclinant des exportations de pétrole dans quelques pays, l'ouverture de nouveaux chantiers ayant bénéficié d'un afflux particulièrement élevé d'investissements dans les nouveaux pays pétroliers (Guinée Equatoriale, Tchad), est un élément qui a contribué à renforcer la dynamique de croissance dans cette zone. Ainsi, le taux de croissance de cette zone qui était déjà de 6% en 2001 et qui a légèrement fléchi en 2002, devrait remonter à 6,2% en 2003.



Le mouvement dans la zone CEMAC s'observe également dans les cinq autres pays de la CEEAC<sup>3</sup>, à savoir l'Angola, le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et Sao Tomé e Príncipe. Dans la majorité de ces pays, se manifeste depuis 2001 une accélération du rythme de la croissance. La République Démocratique du Congo et l'Angola affichent en 2002 et

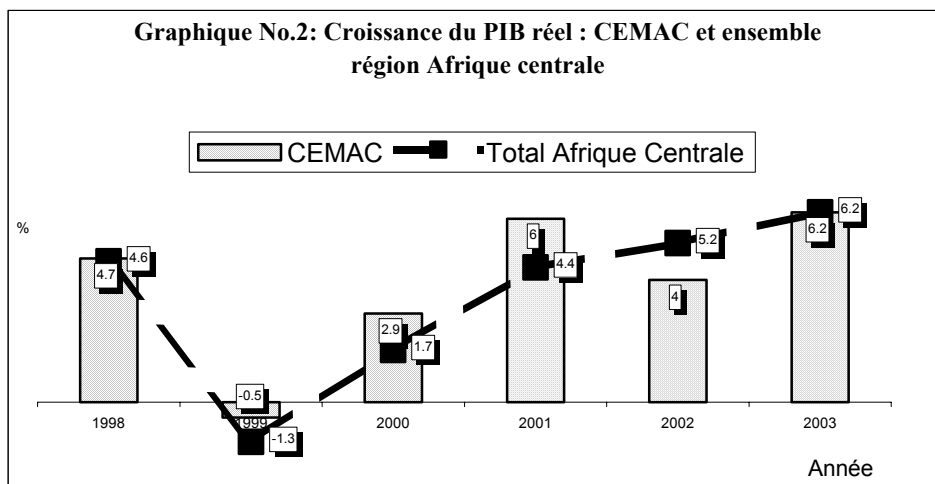
<sup>1</sup> // à noter que les estimations préliminaires de la BEAC, fondées sur des hypothèses prudentes, tablent sur un taux stabilisé à 4% en 2002 et 2003, pouvant être modifié en fonction des résultats en attente de confirmation dans certains pays de la zone comme la RCA, le Tchad et le Gabon.

<sup>2</sup> / estimation moyenne pour les pays de la CEEAC

<sup>3</sup> / La CEEAC regroupe 11 pays de l'Afrique Centrale à savoir les six pays de la CEMAC : Cameroun, Congo, Centrafrique, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad auxquels il faut ajouter l'Angola, le Burundi, la RDC, le Rwanda et Sao Tomé et Príncipe.

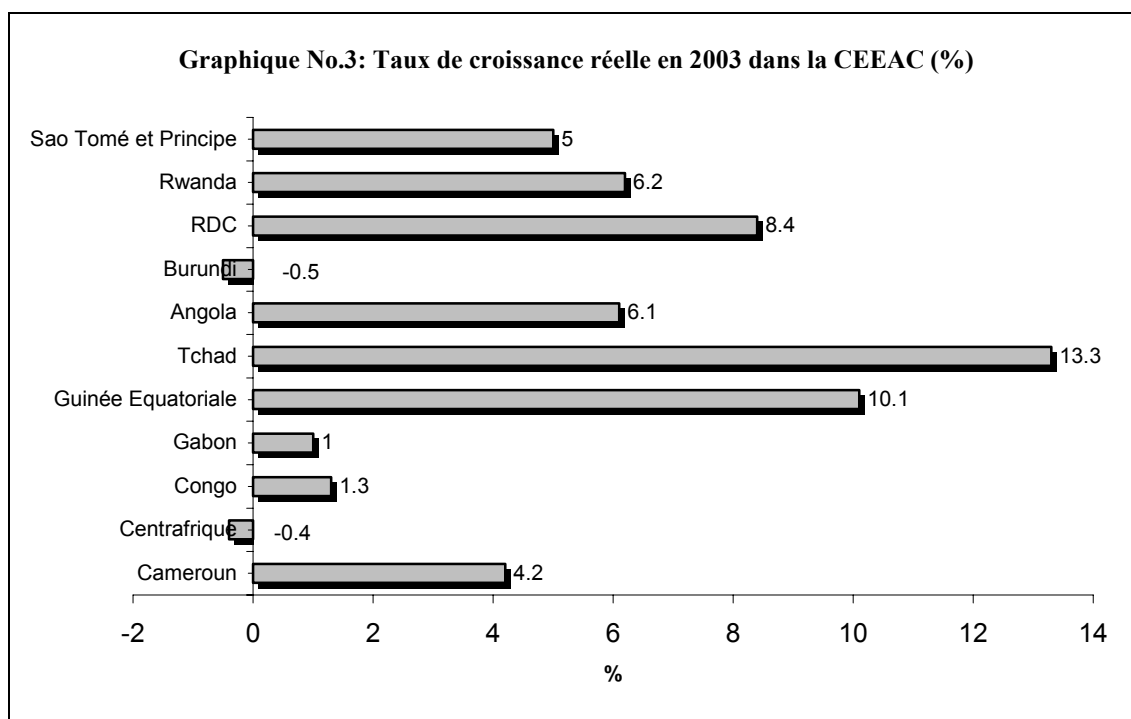
2003 des tendances à la consolidation de leurs performances, qui tranchent nettement avec les faibles résultats enregistrés pendant les périodes de crises du passé. Avec des niveaux de croissance respectivement élevés et supérieurs à ceux de beaucoup de pays africains, les pays sus-cités sont en voie de vivre la même expérience que le Rwanda. Sortant d'une situation de guerre et, avec l'appui de la communauté internationale, le Rwanda a su impulser une dynamique de croissance à son économie dont les performances globales se sont régulièrement redressées au point de se maintenir au dessus d'une moyenne de 6,5% depuis 1998.

Si dans de nombreux pays, les réformes structurelles se poursuivent dans le cadre des programmes conclus avec les institutions de Bretton Woods, l'issue relativement favorable des initiatives de pacification et de stabilisation du cadre social et politique dans des pays ayant connu des conflits comme la République Centrafricaine, l'Angola et certaines régions de la République Démocratique du Congo, compte parmi les facteurs ayant influencé cette évolution. En effet, les conflits militaires et civils surtout dans la région des Grands Lacs, ont pendant longtemps empêché l'exploitation des abondantes ressources naturelles de cette région ainsi que ses riches terres agricoles. S'agissant tout particulièrement des pays ayant été fortement marqués par les conséquences de la guerre, et qui inscrivent leurs activités dans le contexte de la reconstruction, les effets de ces nouvelles orientations devraient se faire sentir pleinement au cours des prochaines années, à condition que le processus de pacification stabilise la totalité des territoires ayant été le théâtre des conflits.



Si ces performances venaient à se confirmer dans le temps, elles contribueraient à situer les perspectives de croissance dans une trajectoire de décollage longtemps souhaitée. Or, avec un volume de PIB qui ne représente que 5,6% de la production de l'ensemble de l'Afrique et 6,7% des exportations totales africaines, le niveau de contribution de l'Afrique Centrale<sup>4</sup> comparativement à celui des autres régions est le plus faible. Même en comptant l'Angola, ce niveau serait bien loin d'égaliser celui de l'Afrique du Nord (44,6%) ou encore l'Afrique de l'Ouest (15,5%). En d'autres termes, l'Afrique centrale peut très rapidement relever la part de sa production et de ses exportations dans le total de l'Afrique, à un niveau bien plus haut, si elle réunit les conditions de la pleine exploitation de son potentiel de production.

<sup>4</sup> Rapport sur le développement en Afrique 2003, Banque Africaine de Développement, exclu l'Angola.



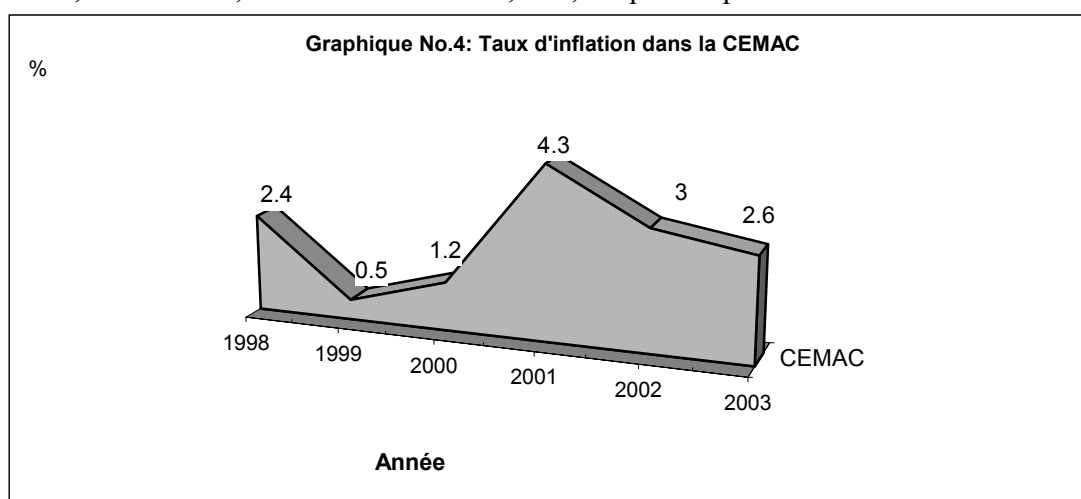
En dehors des circonstances particulières qui ont influencé les performances du secteur pétrolier dans la sous-région, d'autres facteurs expliquent la tendance en 2002-2003 : (i) la hausse des prix internationaux de la plupart des matières premières exportées par les pays de la région (cacao, café, bois...); (ii) l'allègement de la charge de la dette extérieure consenti par les créanciers, et l'utilisation des économies réalisées dans des investissements publics de caractère social; (iii) les flux de capitaux au titre de l'Investissement Direct Etranger pour le financement de projets dans la filière sylvicole. A côté de ces facteurs favorables, il convient tout de même de relever la détérioration des termes de l'échange (-7%), induite notamment par une régulière dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro. Par ailleurs les pays exportant du coton ont souffert d'une nouvelle érosion des prix, à la suite de celle observée en 2002.

### *A.2. Les prix intérieurs*

En 2002, le niveau général des prix (exclu l'Angola) s'est relevé de 4,2%<sup>5</sup>; progression relativement plus faible par rapport à la moyenne des 5,4% annuels enregistrés entre 1998 et 2001. Cette évolution s'explique par le resserrement de la politique budgétaire et une politique monétaire plus restrictive dans les pays de la zone CEMAC dont la monnaie, le Franc CFA est commune. Hors zone CEMAC, les efforts de stabilisation macro-économique, entrepris depuis plusieurs années dans certains pays comme la R.D.C., commencent également à porter leurs fruits. Même si les tensions inflationnistes apparaissent contenues dans l'ensemble de la région, le mouvement n'a pas été uniforme dans tous les pays et, on note des particularités.

<sup>5</sup> idem

En zone CEMAC, la tendance à la maîtrise de la poussée des prix s'est poursuivie et les résultats le montrent : 4,3% en 2001, 3% estimés en 2002, et 2,6% prévus pour 2003.



Cependant, au Congo, en Guinée Equatoriale, en République Centrafricaine et au Tchad les évolutions se démarquent de cette moyenne. Pour la Guinée Equatoriale et le Tchad, les pressions de la demande sur l'offre des produits vivriers ont été accentuées du fait des ressources supplémentaires dont ont bénéficié les travailleurs du secteur pétrolier ayant déserté les zones de plantation. En République Centrafricaine, les destructions ayant affecté les structures de production sur une grande partie du territoire et les déplacements massifs des populations ont interrompu les mécanismes de production et d'approvisionnement des marchés, et occasionné des pénuries importantes.

Dans les pays hors zone CEMAC et en dépit des efforts observés, les dispersions autour des taux d'inflation de la zone CEMAC demeurent bien grandes. En Angola par exemple, il est prévu un taux d'inflation de l'ordre de 130% en 2003. Alors qu'il serait de 11% au Burundi, il devrait continuer à décliner en RDC où il était en moyenne de 322,2% par an entre 1998 et 2001, et a été ramené à 25% en 2002. En Angola, une politique budgétaire laxiste de même qu'une politique monétaire accommodante ont conduit le pays à une situation d'hyper-inflation. D'une moyenne de 212,7% entre 1998 et 2001<sup>6</sup>, le taux d'inflation a diminué en 2002 pour se situer à 106%. Il est encore prévu à la hausse en 2003. Au Burundi, l'augmentation des coûts à l'importation, notamment pour les combustibles et les carburants, ainsi que le gonflement rapide de la masse monétaire avaient induit des taux d'inflation élevés durant la majeure partie des années 1990. L'inflation recule depuis 2001, sous l'effet de la reprise de la production alimentaire mais des politiques budgétaire et monétaire plus restrictives. En République Démocratique du Congo et au Rwanda, l'inflation ralentit grâce à un resserrement de leurs politiques budgétaire et monétaire.

<sup>6</sup> Rapport sur le développement en Afrique 2003, Banque Africaine de Développement.

### *A.3. Les Finances Publiques*

Les finances publiques des pays de la région sont assez sensibles aux comportements des recettes collectées sur les principales matières premières, qui peuvent dans certains pays représenter la presque totalité des recettes fiscales. Dans l'ensemble, la situation budgétaire en Afrique Centrale, reflète en grande partie la fluctuation des recettes pétrolières qui vont jusqu'à représenter parfois près de 90% des revenus des Etats (c'est le cas par exemple de l'Angola). En 2002, l'Afrique Centrale<sup>7</sup> (exclu Angola) a dégagé un léger excédent budgétaire grâce à la stabilité des cours du pétrole contre un déficit moyen de 1,4% du PIB entre 1998 et 2001.

Dans la zone CEMAC, les Etats poursuivent les efforts d'assainissement de leurs finances publiques, dans le cadre des programmes économiques et financiers conclus avec les institutions de Bretton Woods, grâce d'une part à l'amélioration du rendement de leur administration fiscale et d'autre part, à un meilleur suivi de leurs dépenses budgétaires. Si les recettes pétrolières ont tendance à reculer avec la faiblesse du dollar, malgré la fermeté des cours du Brent, les recettes non pétrolières progressent grâce à l'expansion économique, à l'élargissement de l'assiette et au meilleur recouvrement des impôts et taxes par les régies financières de la sous région. Les recettes budgétaires se stabiliseraient ainsi autour de 21% du PIB en 2003. Les dépenses budgétaires, quant à elles diminueraient de 2,3% dans l'ensemble de la zone, compte tenu de la baisse des dépenses courantes dans les pays en programme avec la Banque Mondiale et le FMI, et de la stabilisation des dépenses de capital, avec la mise en œuvre à partir de 2003 de la stratégie de réduction de la pauvreté, notamment au Cameroun. Les dépenses budgétaires devraient ainsi représenter 19,6% du PIB en 2003 contre 20,5% l'année précédente. En définitive, en 2003, le solde budgétaire primaire de cette zone, base engagements (hors dons), devrait connaître un excédent comme en 2002 après plusieurs années de déficits budgétaires. Cet excédent se situerait autour de 1,5% du PIB contre 1,2% un an plus tôt. Le déficit du compte courant quant à lui devrait se situer autour de 8,5% du PIB en 2003.

Cependant, les finances publiques ont connu une évolution différenciée selon les pays, au cours de ces dernières années. Depuis l'exercice 2000, le Cameroun affiche un excédent budgétaire, base engagements et hors dons grâce à l'augmentation régulière des recettes pétrolières, du fait d'une bonne tenue des cours, et à un meilleur recouvrement des recettes non pétrolières. D'autre part, les mesures prises par le gouvernement dans l'optique de l'amélioration de la gestion des dépenses publiques commencent à porter des fruits. En 2003, le solde budgétaire base engagements hors dons devrait représenter 1,4% du PIB. De plus, dans le cadre de l'initiative PPTTE et avec la mise en œuvre du DSRP, le gouvernement s'est engagé à consacrer une grande partie de son budget aux secteurs sociaux jugés prioritaires.

En République Centrafricaine, les efforts de redressement des finances publiques ont été encore une fois entravés par une crise politico-militaire intervenue au cours de cette année. Alors que depuis 2000, ce pays avait réussi à réduire son déficit, son solde base engagements, passant de -10,9% du PIB à -7% en 2000 pour se situer à -3,7% en 2002, les prévisions montrent que ce solde devrait encore s'inscrire à la hausse en 2003, -5,9%. De même, les réformes sont lentes en République Centrafricaine, ce qui fait que l'évasion fiscale y est encore très élevée et, malgré la

---

<sup>7</sup> Idem, exclu Angola.

faible progression des dépenses publiques, les arriérés de salaires de la fonction publique demeurent importants.

Au Congo, les recettes pétrolières restent un élément déterminant de l'équilibre budgétaire. Celles-ci sont en nette régression (17,9% du PIB contre 21,2% en 2001) et de ce fait influencent le niveau des recettes totales (25,7% en 2002 contre 30,2% du PIB l'année précédente). Avec des dépenses publiques en hausse, les comptes publics se sont soldés par un déficit de 7% du PIB en 2002 contre un excédent de 0,4% du PIB l'exercice précédent. En 2003, la situation budgétaire du Congo devrait néanmoins s'améliorer et le déficit devrait être ramené à 3,6% du PIB.

Le Gabon a enregistré des excédents budgétaires jusqu'en 1998 où la chute des cours mondiaux du pétrole, conjuguée à la diminution de la production pétrolière et d'énormes dépenses hors budget, ont entraîné la dégradation des finances publiques. Depuis, l'Etat a essayé de réduire ses dépenses courantes notamment sur les "biens et services" et les "transferts et subventions", la masse salariale continuant d'augmenter. Depuis l'année 2000, le Gabon est de nouveau excédentaire bien que cet excédent soit en moyenne en nette diminution par rapport aux années passées. En 2003, le solde primaire du Gabon devrait s'inscrire à la hausse (6,4% du PIB contre 4,1% du PIB en 2002). Par ailleurs, dans le cadre des discussions avec le FMI pour la mise en œuvre d'un nouveau programme soutenu par la facilité "Accord Elargi", le Gabon a entrepris la mise en œuvre de mesures préalables portant sur la redynamisation du secteur non pétrolier à l'aide d'une meilleure fiscalité et la maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'Etat.

Malgré la hausse de ses recettes pétrolières, les finances publiques de la Guinée Equatoriale ont accusé un déficit au cours de ces dix dernières en raison d'un accroissement plus que proportionnel des dépenses de l'Etat. Il a même été donné de constater dans ce pays les manifestations du "syndrome hollandais" que la majorité des pays de la sous région ont connu avec les découvertes de pétrole (Gabon, Congo et dans une moindre mesure le Cameroun). Le pays est caractérisé par un laxisme budgétaire qui semble se manifester dans la multiplication des dépenses hors budget. Cependant avec la hausse continue de la production de pétrole brut et la fermeté du prix du baril malgré la détérioration du cours du dollar, le pays enregistre des excédents depuis 1999. Pour 2003, il est attendu un excédent équivalent à 15% du PIB.

Le déficit budgétaire du Tchad a été en moyenne de 11% du PIB entre 1998 et 2002. En 2002, il a été particulièrement élevé du fait d'un accroissement des investissements publics en rapport avec le développement du secteur pétrolier. Il devrait être ramené à 12,1% du PIB en 2003. Le Tchad est aussi l'un des pays en Afrique subsaharienne où le ratio recettes publiques/PIB est le plus faible.

Hors zone CEMAC, l'évolution des finances publiques apparaît aussi contrastée. En Angola, la transparence est une des faiblesses de la gestion budgétaire de même que le contrôle des dépenses. Le solde budgétaire qui négatif en 2002 (-5% du PIB) devrait se creuser et atteindre -10% en 2003.

Au Burundi, le déficit global (dons compris) a été ramené de 10,4% en 1999 à 5,3% en 2000. L'excédent primaire (recettes moins dépenses intérieures autres que les paiements d'intérêts) a atteint 2,8% du PIB. C'était le deuxième excédent primaire (et le plus important) enregistré au cours de ces six dernières années. Les recettes sont passées de 18,3% du PIB en 1999 à 20,1% en

2000 et devraient se stabiliser entre 2002 et 2003. La baisse de la part des dépenses publiques dans le PIB est due essentiellement à une réduction des dépenses militaires, avec la fin de la guerre civile, mais globalement les dépenses de défense nationale et de sécurité restent relativement élevées (6,2% du PIB en 2000 et 5,6% prévus pour 2003). L'amélioration relative de la situation budgétaire est aussi due à un certain nombre de mesures prises par le gouvernement dans le domaine de la mobilisation des recettes, notamment la réduction des exonérations des impôts et de droits de douane.

En RDC, l'assainissement des finances publiques progresse depuis 2000. Pendant la guerre civile, l'augmentation des dépenses militaires, la chute des recettes fiscales et la disparition du système de contrôle des dépenses publiques s'étaient traduits en d'énormes déficits publics. Avec le début de la résolution du conflit dans ce pays, le déficit budgétaire a largement diminué pour se situer aux environs de 3% du PIB en 2002. La situation budgétaire au premier trimestre 2003 indiquait un léger excédent.

Au cours de ces dernières années, l'assainissement des comptes publics au Rwanda a été soutenu par les appuis des donateurs. Le déficit global (dons inclus) a diminué progressivement pour se situer à 1,1% du PIB en 2001. Il était estimé à 0,6% en 2002. En début 2003, les performances fiscales étaient relativement satisfaisantes avec un budget arrêté à environ 28 milliards de francs Rwandais (FRW) au premier trimestre 2003 contre 24,4 milliards au cours de la même période en 2002 ; soit un accroissement de 14%. L'augmentation de la TVA de 15 à 18% en juillet 2002 peut aussi expliquer cette évolution. Le Rwanda continue également de bénéficier de l'appui au budget de l'Union Européenne. En conséquence, au premier trimestre 2003, les recettes totales dons compris s'élevaient à 45,1 milliards FRW contre 27,6 milliards du premier trimestre 2002.

La situation budgétaire de Sao Tomé e Príncipe demeure fragile, en dépit des efforts d'assainissement des finances publiques.

#### ***A.4. La Balance des Paiements***

La position extérieure de l'ensemble de la région Afrique Centrale (Angola exclu) s'est aussi améliorée en 2002<sup>8</sup> ; le déficit des opérations courantes se situant à 6,7% du PIB contre 7,6% par an en moyenne entre 1998 et 2001.

En 2003, dans la zone CEMAC, le déficit des transactions courantes devrait être de l'ordre de 8,5% du PIB contre 8,1% un an plus tôt. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de l'excédent commercial de l'ensemble de la zone du fait d'une détérioration plus importante que prévue des termes de l'échange. Les exportations devraient baisser de 6,3% par rapport à 2002, avec la diminution de la valeur des ventes de pétrole, d'aluminium, de diamants bruts et de bananes, induite par la dépréciation du dollar. Les autres produits comme le bois, le cacao, le coton fibre, le manganèse devraient bien se comporter du fait de la bonne tenue de leurs cours respectifs. Les importations augmenteraient avec la hausse des commandes dans le secteur pétrolier. Le solde négatif de la balance des services diminuerait de 4,9% par rapport à l'année 2002 suite à la baisse des dépenses de services liées au projet pipeline Tchad – Cameroun. Le déficit de la balance des revenus serait aussi en recul de 12% avec la baisse des intérêts au titre de la dette publique. Au

<sup>8</sup> Rapport sur le développement en Afrique 2003, Banque Africaine de Développement.

total, le déficit global de la balance de paiements consolidée devrait s'améliorer en étant réduit de moitié.

Cette évolution cache cependant des disparités selon les pays, au niveau des différentes rubriques. Si au Cameroun le solde des transactions courantes est estimée à -6,8% en 2002 et est prévue à -3,3% du PIB en 2003, en Guinée Equatoriale et au Tchad, il devrait tourner autour de -33% du PIB en 2003. Au Gabon, où le pétrole représente 80% des exportations, le solde deviendrait négatif en 2003 du fait de la baisse de la production pétrolière ; les perspectives d'évolution du bois et du manganèse restant limitées. De même, au Congo, l'évolution de la balance courante est largement tributaire des fluctuations des recettes pétrolières. Le pays dégageait un excédent commercial et tirait plus de 90% de ses recettes d'exportations du pétrole. Cependant, depuis 2002, et avec la hausse des importations hors pétrole tirées par les efforts de reconstruction, la balance courante du Congo est devenue déficitaire (-1,1% du PIB en 2002 contre 20,3% en 2000). Elle serait également déficitaire en 2003. En RCA, le solde des transactions courantes est généralement négatif en raison du coût élevé du transport. Cependant, il arrive de temps à autre que les recettes d'exportations qui proviennent principalement des diamants, du bois et dans une moindre mesure du coton, permettent au pays d'afficher temporairement un excédent commercial.

Hors zone CEMAC, l'évolution apparaît tout aussi erratique ; le comportement du solde de la balance des paiements dépendant de l'évolution des termes de l'échange d'un petit nombre de produits primaires. La R.D.C. regorge de nombreuses ressources naturelles avec une base d'exportations très diversifiée comprenant le diamant, le pétrole brut, le cuivre, le cobalt et le café. Cependant, pendant la guerre, ces ressources minérales ont été souvent pillées, faisant l'objet d'une grande activité de contrebande. De même, avec toutes les ressources naturelles dont dispose l'Angola, ce pays pourrait être l'un des plus riches d'Afrique. Cependant de nombreux gaspillages y sont relevés. En 2002, l'excédent commercial est monté à 38,9% du PIB, grâce à l'augmentation des recettes d'exportations de pétrole. Cet excédent a compensé en partie les intérêts substantiels que ce pays doit verser sur sa dette extérieure, ainsi que le rapatriement des bénéfices et de dividendes par les compagnies pétrolières. En 2003, le solde de la balance des opérations courantes serait légèrement positif.

Les exportations de l'Afrique Centrale restent peu diversifiées. Dans la plupart des pays, un ou deux produits de base bruts forment la base d'exportation. Malgré l'erratisme des revenus générés par ces produits et leurs conséquences sur la position extérieure, les pays ne semblent pas s'investir dans des stratégies de diversification. Même dans des pays dotés de plusieurs ressources minières, l'analyse des séries statistiques révèle une certaine concentration sur un nombre relativement limité de produits de base.

#### ***A.5. Evolution des termes de l'échange.***

Les pays de l'Afrique en général et ceux de l'Afrique Centrale en particulier sont liés au reste de l'économie mondiale par le biais des échanges commerciaux, des mouvements de capitaux et de l'interdépendance technologique et sectorielle. C'est par ces différents canaux que les chocs au niveau de l'économie mondiale se transmettent aux économies de ces pays. La forte dépréciation du dollar par rapport à l'Euro (voir graphique) a été ressentie en divers aspects par les économies de la sous-région.

Graphique no.5 : Parité Euro/dollar US, 1999-2003



Source : Jeune Afrique l'Intelligent, No.2293 (07-13/12/2003)

Jusque là, dans les pays d'Afrique Centrale exportateurs de pétrole, les termes de l'échange avaient évolué favorablement, dans le contexte du redressement des prix mondiaux du pétrole depuis leur plancher historique de 12,8 dollars le baril en 1998. En 2002, les cours du pétrole se sont maintenus aux alentours de 24,9 dollars le baril, soit 1,5% de plus qu'en 2001. La tendance était complètement inversée pour les pays importateurs de pétrole qui exportent surtout des produits primaires non durables et des minerais tels que le manganèse, les diamants et le cobalt. Ainsi, alors qu'en 2002 l'environnement extérieur a permis une amélioration des termes de l'échange, la situation des marchés internationaux des matières premières exportées par les pays de la région serait globalement défavorable en 2003.

Dans la zone CEMAC, l'indice composite des cours mondiaux des principaux produits de base exportés<sup>9</sup> a reculé de 4,2% entre septembre 2002 et septembre 2003. Sur la même période, l'indice composite hors pétrole et celui des produits agricoles reculait respectivement de 4,8% et de 12%. Malgré le raffermissement des cours mondiaux du pétrole et le raffermissement de la plupart des matières premières exportées par la zone, on assisterait à une détérioration des termes de l'échange de 7% environ, induite principalement par la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro d'environ 12% depuis le début de l'année 2003.

En particulier, les prix à l'exportation enregistreraient une baisse plus prononcée suite à la révision à la baisse du cours moyen du dollar (610,8 FCFA contre 656 FCFA envisagé précédemment et 696,4 FCFA un an plus tôt). Les prix à l'importation quant à eux progresseraient du fait d'une résurgence des tensions inflationnistes dans les pays industrialisés, principaux partenaires commerciaux des pays de la zone.

#### ***A.6. La dette publique extérieure et les flux de ressources***

En 2002, l'encours de la dette des pays de l'Afrique Centrale représentait 12,3% de celui de l'Afrique tandis que le service de la dette de la sous-région correspondait à 18% de celui du

<sup>9</sup> Indicateur calculé par la BEAC en tenant compte du poids de chaque produit dans le total des exportations de la CEMAC.

continent en 2001. Les pressions du service de la dette sont demeurées assez fortes car l'Afrique Centrale continue de supporter le poids de la dette le plus élevé du continent, même si on observe une relative diminution des ratios : la moyenne annuelle ayant été de 125,9% du PIB de la région sur la période 1998-2001<sup>10</sup>, contre 108,8% du PIB en 2002. La charge de la dette devrait s'alléger en 2003 au regard des concessions consenties à certains pays au cours de l'année. Dans sa structure, le stock de cette dette est essentiellement constitué d'emprunts publics et de prêts garantis par l'Etat, contractés pour la majeure partie dans les années 70 et 80.

Dans le cadre des aménagements autorisés par les dispositifs d'allègement développés par les créanciers bilatéraux et multilatéraux, seuls 4 pays sur 11 bénéficient de l'initiative PPTE. Le Rwanda devrait obtenir un allègement total de 810 millions de dollars US entre mai 2001 et 2003. Le Cameroun et le Tchad qui ont pu formuler leur stratégie nationale de réduction de la pauvreté, pourraient atteindre le point d'achèvement en 2004 avec à la clef un certain relâchement de la pression exercée par leurs dettes sur leurs ressources. Sao Tomé e Príncipe a accédé à l'initiative PPTE en décembre 2000, et devrait bénéficier de concessions portant sur 200 millions de dollars s'il arrive à atteindre le point d'achèvement.

L'investissement étranger, une autre source de financement, a augmenté dans certains pays de la région au cours de ces dernières années, tout en restant confiné au secteur pétrolier. D'après le rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde, les entrées de l'IDE dans la région ont atteint 551 millions de dollars américains en 2001, et devraient progresser en 2003.

En zone CEMAC, le relèvement des recettes publiques en 2003 pourrait avoir pour conséquence une diminution du ratio service de la dette sur les recettes budgétaires, qui passerait de 36,5% en 2002 à 32,9% en 2003. De même, le ratio de viabilité de la dette (service de la dette sur les exportations de biens et services non facteurs) et celui de l'encours de la dette sur le PIB devraient tous deux s'améliorer pour l'ensemble des pays de cette zone. Ces ratios se situeraient respectivement à 17,5% et 66,4% en 2003 contre 18,5 et 68,5% en 2002. Cependant, là encore, il existe de grandes disparités entre les pays.

Si au Cameroun l'encours de la dette sur le PIB pourrait atteindre les 45,1% en 2003 alors qu'il était de 90,4% en 2002, au Congo ce ratio serait de 213,2% en 2003 contre 195,3% en 2002. Au Gabon, ce ratio passerait de 53,6% en 2002 à 52,5% en 2003 tandis que le ratio du service de la dette représenterait 16,5% de la valeur des exportations en 2003. Malgré ses difficultés financières, le Gabon s'efforce de limiter la charge de sa dette par une politique d'endettement prudente. Afin de desserrer les contraintes de cette dette jugée asphyxiante pour le financement interne, ce pays continue d'espérer un traitement particulier de son cas de manière à bénéficier de l'initiative PPTE. En République Centrafricaine, la dégradation du contexte socio-politique a été défavorable aux négociations engagées avec les bailleurs multilatéraux en début d'année, pour la mise en œuvre d'un éventuel programme dans le cadre de la FRPC. De ce fait, de nouveaux arriérés sur la dette extérieure ont été accumulés. Le stock de la dette de ce pays représentait près de 93% de son PIB en 2001 et resterait bien élevé en 2003, avec un taux de 89,5% tandis que la charge de la dette absorberait en moyenne 23,4% des recettes d'exportations, au cours de ces trois dernières années. Au cours de ces derniers mois de la période de transition en RCA, les autorités se sont efforcées de rouvrir les négociations avec les bailleurs multilatéraux de manière à obtenir leur soutien pour la

<sup>10</sup> Rapport sur le développement en Afrique 2003, Banque Africaine de Développement.

mise en œuvre d'un programme intérimaire post-conflit. Mais il est peu probable qu'un tel accord soit obtenu d'ici la fin de l'année. La Guinée Equatoriale affiche le taux d'endettement le plus faible de la zone, une grande partie des investissements publics étant financée sur des ressources propres depuis quelques années. L'encours de sa dette serait à 7% du PIB en 2003 alors que la charge du service de la dette sur les exportations serait de 0,4%.

Il est difficile d'apprécier la tendance de la dette extérieure dans les pays hors zone CEMAC. Toutefois, il est reconnu que le niveau de la dette publique extérieure du Rwanda constitue un des handicaps majeurs à la poursuite du financement des programmes de reconstruction et de manière générale le développement. Cette dette s'élevait à environ 1,5 milliard de dollars US en 1998 et représentait 6 fois le budget ordinaire. Une grande partie de cette dette est due aux créanciers multilatéraux dont précisément le FMI et la Banque Mondiale. Le poids de cette dette est si lourd que les programmes sociaux et ceux relatifs au développement des infrastructures souffrent d'un déficit de financement. Une situation qui est appelée à s'aggraver avec la baisse des aides extérieures, d'où l'urgence pour ce pays à bénéficier rapidement des effets de l'initiative PPTE.

### ***B - Evolution du secteur réel***

L'évolution de la conjoncture d'ensemble dans le secteur productif des pays de la sous-région est assez marquée par le rythme de la production pétrolière. Sur les onze pays que compte la CEEAC, six sont producteurs effectifs de pétrole tandis qu'un septième (Sao Tomé e Príncipe) dispose de réserves dont l'exploitation pourrait très rapidement démarrer au cours des toutes prochaines années. Après la récession de 1999, la forte hausse du prix du pétrole en 2000 et 2001 et les découvertes successives en Guinée Equatoriale et au Tchad, ont permis de rehausser les contributions de ce secteur à la croissance de la zone, et même de soutenir l'accélération du rythme de croissance au cours de ces dernières années.

La croissance du PIB réel de la sous-région en 2003, résulterait des niveaux de croissance élevés dans les nouveaux pays pétroliers, **la Guinée Equatoriale** (+10,1%) et **le Tchad** (+13,3%), où les investissements ont été soutenus. Par ailleurs, du fait du relèvement des prix du pétrole, les pays n'ayant pas pu dégager des volumes de pétrole additionnels à l'exportation, ont tout de même pu réaliser des gains. Egalement important à souligner sont les dividendes des efforts de règlement des conflits dans certains pays. Dans ces pays, on note le retour progressif à une normalisation de la vie dans certaines parties des territoires, qui se traduit par une reprise des activités dont la consolidation s'exprime dans un rebond de la production. En **R.D.C.** tout particulièrement, les récents accords ayant engagé les différentes régions où les conflits ont persisté, ont permis de mettre un terme à la guerre civile sur une grande partie du territoire national. De ce fait, les signes d'une reprise de la croissance se précisent depuis que ce pays a renoué avec la croissance en 2002, après une période de déclin avec des taux négatifs moyens de 3,7% entre 1998 et 2001.

L'apaisement des tensions a également contribué à la restauration de la confiance chez les investisseurs privés qui ont vu en la mise en œuvre des programmes de réforme soutenus par les bailleurs internationaux des signes d'un engagement plus marqué en faveur de la stabilisation. Le FMI a approuvé une Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) pour la R.D.C. en juin 2002. Par ailleurs, le Groupe de la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne et les agences spécialisées du Système des Nations Unies apportent leur soutien aux programmes de développement du pays, dans le contexte des objectifs

définis dans le Document Intérimaire de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ce document souligne l'importance de la stabilité macro-économique et la nécessité d'un rapide retour à une croissance forte afin de mieux combattre la pauvreté. Les premiers signes favorables de ces réformes se manifestent dans le taux de croissance de 8,4% attendu en 2003.

Au **Rwanda** et en **Angola**, les perspectives économiques s'améliorent progressivement depuis la fin des conflits. Ces pays devraient encore connaître des taux de croissance assez élevés de leur PIB en termes réels : respectivement 6,1% et 6,2% en 2003 contre 9% et 7,3% en 2002.

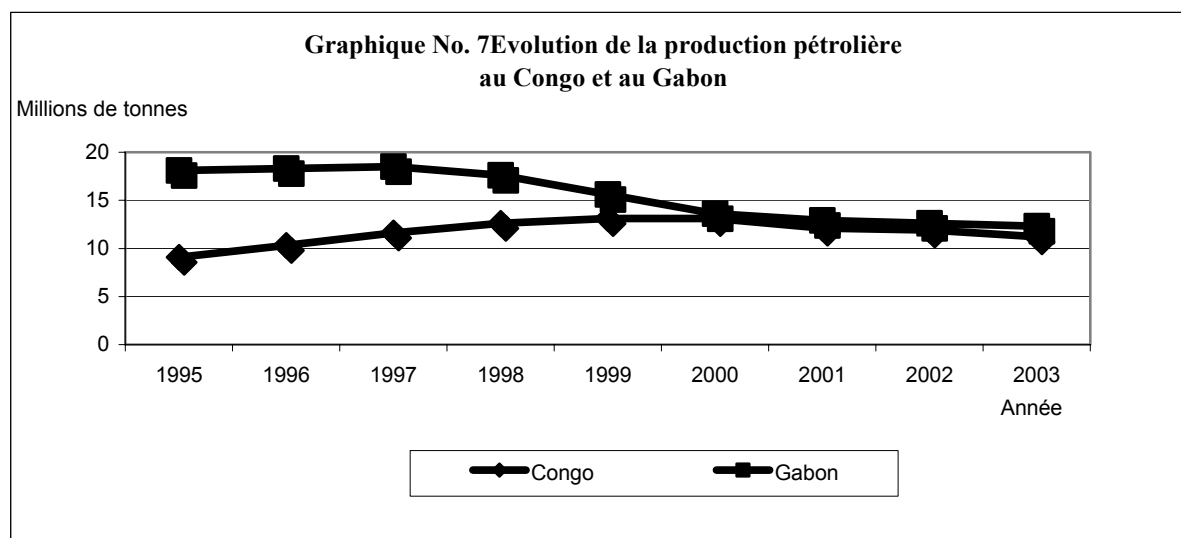
Dans la sous-région, deux pays enregistreront des taux de croissance négatifs en 2003. Il s'agit de la **République Centrafricaine** et du **Burundi** qui ont été à nouveau secoués par des tensions sociales et politiques ayant débouché sur des affrontements armés. Au Burundi, pratiquement dix ans de guerre civile larvée ont affaibli la capacité de production des structures administratives, les infrastructures de base et l'appareil de production, de manière générale. A mesure que persiste cette instabilité, se répandent également les difficultés dans les secteurs de la vie économique, dominée essentiellement par l'agriculture vivrière de subsistance et la monoculture de café. Avec la baisse des cours mondiaux, le Burundi exporte actuellement en valeur deux fois moins qu'il y a quinze ans (49 millions de US\$ en 2000 contre 111 millions \$ EU en 1985). Cela se traduit par une croissance réelle faible ou négative : 1,9% en moyenne entre 1998 et 2002 et -0,5% prévu pour 2003.

En R.C.A., un nouveau recul est à prévoir après les événements ayant marqué l'ordre constitutionnel vers la fin du premier trimestre 2003. Ces événements s'ajoutent aux effets de la mauvaise gestion et des crises récurrentes qui sont les principales causes des ruptures dans le processus de relance de l'économie. Déjà en 1996, la croissance du PIB réel était négative du fait de violents troubles politiques et sociaux. Entre 1998 et 2002, la croissance réelle de ce pays a été relativement faible, 1,8% en moyenne. Les perspectives d'évolution de l'économie centrafricaine en 2003 et même au delà pourraient globalement porter la marque des différents conflits militaires qui se sont succédés depuis octobre 2002. La suspension des programmes de coopération des bailleurs les plus en vue dans ce pays va certainement porter un coup aux activités productives. En conséquence, le taux de croissance en termes réels serait négatif en 2003, -0,4%<sup>11</sup>.

Le **Gabon** et le **Congo** demeurent dans une phase de ralentissement de leurs activités économiques. Au Congo, le secteur non pétrolier a beaucoup souffert de la guerre civile 1997-1999 alors que le secteur pétrolier poursuivait lui sa croissance. Le secteur non pétrolier est remonté avec la fin de la guerre. Cependant c'est la production pétrolière qui a commencé à décliner; ce qui a eu un impact quelque peu défavorable sur la croissance globale. La croissance du PIB réel n'a été que de 2,9% entre 1998 et 2002. Elle devrait se situer autour de 1,3% en 2003.

---

<sup>11</sup> / les estimations préliminaires révisées à la fin de l'année semblent indiquer une contraction du PIB pouvant atteindre -7%



Au Gabon, la production de pétrole chute depuis 1997 du fait de l'amenuisement des réserves dans ce pays. Entre 1998 et 2002, le taux de croissance réel du Gabon a été négatif en moyenne, à -1,6%. Cependant depuis le début de l'année 2003 et tout au long du premier trimestre, il est observé une orientation relativement favorable des indicateurs macroéconomiques. Le prolongement de ces tendances sur le reste de l'année devrait laisser augurer de résultats améliorés en 2003. Le PIB pourrait croître dans une fourchette de 0,8 à 1%<sup>12</sup> ; un niveau somme toute bien modeste qui mériterait d'être consolidé en 2004 si les efforts de stabilisation se poursuivent et que les appuis attendus des bailleurs internationaux dans le cadre du programme économique à moyen terme se précisent.

Enfin, au **Cameroun** et à **Sao Tomé e Príncipe**, la croissance réelle se stabilise autour de 4-5% au cours de ces dernières années. Il est attendu une croissance du même ordre en 2003 dans ces pays.

### *C – Les secteurs de production et leur niveau de contribution à la croissance*

Dans le secteur primaire, la croissance reste fortement tributaire de la pluviométrie mais aussi de l'évolution de l'environnement international.

**Secteur agricole :** en zone CEMAC où on dispose de données détaillées, la contribution du secteur agricole qui était de 0,4% en 2002, passerait à 0,5% en 2003. Si les productions vivrières et maraîchères augmentent du fait des bonnes conditions climatiques et des prix rémunérateurs attirant un plus grand nombre de planteurs, plusieurs cultures de rente enregistrent un net recul du fait des conditions défavorables du marché. Certaines cultures d'exportation au Cameroun, au Tchad et en République Centrafricaine sont même abandonnées au profit des cultures vivrières beaucoup plus rémunératrices. Par ailleurs, cette branche d'activité devrait bénéficier de l'appui des bailleurs de fonds dans le cadre du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration nutritionnelle des populations ainsi que des conditions de transformation et de conservation des produits agricoles.

<sup>12</sup> / et très probablement les 2%

La politique actuelle du gouvernement rwandais en matière de production agricole consiste à faire en sorte qu'elle s'accroisse suffisamment en quantité, en qualité et en valeur ajoutée de manière à contribuer de façon significative à la sécurité alimentaire et aux revenus du monde rural. Cependant, le Rwanda devrait encore connaître des pénuries alimentaires du fait de la sécheresse au cours du premier trimestre 2003. Le gouvernement ainsi que les bailleurs de fonds envisagent de renforcer les programmes d'assistance dans les régions les plus vulnérables afin de prévenir les graves crises alimentaires dans ce pays. Les conditions de pâturage sont à l'inverse bonnes et la production laitière devrait s'améliorer.

Dans beaucoup de pays de la région, le développement des cultures vivrières reste cependant confronté à de nombreuses difficultés, notamment le manque d'encadrement des paysans et de soutien matériel et financier, l'absence d'infrastructures routières pour la commercialisation des produits. Quelques cultures de rente enregistrent une évolution contrastée en liaison avec la demande mondiale de ces produits. A titre d'exemple, en 2002, la chute des cours mondiaux du coton, principale exportation du Tchad, a eu un impact négatif sur la croissance réelle de ce pays. Depuis janvier 2003, on constate une reprise des cours sur le marché mondial du coton, du fait des pressions exercées par une demande chinoise en forte progression, du redressement de la consommation et de la baisse des stocks aux Etats-Unis et du recul de la production en Afrique de l'Ouest, perturbée par le conflit ivoirien et les perspectives de réduction de la production mondiale durant la campagne 2003-2004. Ces évolutions peuvent être favorables à la production des pays de la sous région. Les récoltes de cacao, de café et de tabac enregistreraient également une hausse en raison de la reprise des cours sur le marché international et d'une bonne pluviométrie.

**Sylviculture :** la contribution à la croissance réelle de la sylviculture devrait être positive en 2003, alors qu'elle a toujours été négative depuis 1999. Entre 1998 et 2002, la contribution du bois, deuxième produit d'exportation dans de nombreux pays de la zone, a été en moyenne de -0,16%. En 2003, elle devrait s'établir à 0,1%. Elle peut apparaître négligeable si on tient compte du potentiel sylvicole de la sous-région. Mais des restrictions à son exploitation désordonnée associées aux préoccupations de la transformation des grumes et de la protection de l'environnement limitent la production dans cette phase d'adaptation à ces nouvelles exigences. Il en est ainsi de la Guinée Equatoriale où les exportations de grumes sont contingentées, ou encore au Cameroun où les abattages de certaines essences de grumes sont soumises à une réglementation. Toutefois, la production de bois continue de progresser dans certains pays, notamment au Gabon, au Congo et en République Centrafricaine du fait d'une rapide adaptation aux nouvelles normes relatives à ces exploitations. Ces activités sont encouragées par la tendance du marché qui, depuis le premier semestre 2003, semble ne pas être affecté par la morosité ambiante dans les pays industriels. En effet, la demande des pays asiatiques et européens a été si forte au cours de cette période que les scieries d'Afrique francophone ont dû ajuster à la hausse leurs approvisionnements en grumes et constituer des stocks en sciages afin de répondre à un afflux de commandes. En RDC, les enquêtes semblent indiquer une augmentation de la production du bois au cours de cette année.

**Hydrocarbures et autres activités minières :** dans le secteur secondaire, les hydrocarbures représentent pour beaucoup de pays de la région le principal produit d'exportation.. Pour ces pays, le pétrole constitue effectivement le déterminant de leur évolution conjoncturelle. Sur 11 pays, 6 sont pétroliers (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), un pays dispose de quelques réserves, la RDC.

Dans la zone CEMAC, la croissance économique est tributaire de la tenue des économies pétrolières. Après la récession de 1999, la forte hausse du prix du pétrole en 2000 et 2001 et les découvertes successives en Guinée Equatoriale ont donné une certaine impulsion à la croissance. Mais à partir de 2002, la production pétrolière a décliné et on s'attend à un nouveau recul de la production en 2003. S'il est vrai que la faible performance du secteur pétrolier résulte des retards dans la mise en exploitation de nouveaux champs en Guinée Equatoriale, du recul de la production de pétrole brut au Cameroun, au Congo et au Gabon, de même que de l'épuisement des réserves au Congo et au Gabon, la contribution des puits du Tchad donnerait un nouvel élan à ce secteur. La filière des hydrocarbures contribuerait à hauteur de 0,6% en 2003 contre 1,3% en 2001 et 0,7% en 2002. La production de pétrole brut dans l'ensemble des pays de la CEMAC ne progresserait que de 2,4% en 2003. Un fait particulier qui mérite d'être souligné est le positionnement de la Guinée Equatoriale dans la zone. Avec une production de 12,4 millions de tonnes, ce pays deviendrait le premier producteur de pétrole de la zone devant le Gabon (12,3 millions), le Congo (11,2 millions), le Cameroun (5 millions) et le Tchad (1,3 million).

En ce qui concerne le marché du pétrole proprement dit, les cours ont été influencés au cours de l'année 2003 par une série de facteurs, en particulier l'évolution des opérations militaires en Irak, le mouvement des stocks de pétrole brut des principaux pays de l'OCDE, les conditions météorologiques au Mexique ainsi que le contexte social et politique au Venezuela et au Nigeria. Le prix du baril du Brent s'est ainsi replié de 4% entre septembre 2002 et septembre 2003. Par rapport à janvier 2003, les cours ont fléchi de 12,9%.

Hors zone CEMAC, la production de pétrole représente 40% du PIB de l'Angola, qui est le deuxième plus gros producteur de pétrole en Afrique sub-saharienne, après le Nigeria. Les revenus pétroliers sont la source principale de revenus du gouvernement angolais. En 2001, les revenus tirés du pétrole représentaient 90,5% du budget de l'Etat. En 2002<sup>13</sup>, l'Angola aurait même enregistré un taux de croissance exceptionnel de 14,5% en raison d'une augmentation de sa production pétrolière et des investissements massifs dans ce secteur. Plusieurs nouveaux gisements ont été découverts et l'Angola vient au troisième rang après l'Iran et l'Arabie Saoudite en termes de nouvelles découvertes pétrolières. Ces ressources naturelles font de ce pays l'un des plus riches de l'Afrique. En RDC, la production de pétrole, bien que négligeable, s'est accrue de 5,7% passant de 2 778 665 barils au cours des quatre premiers mois de l'année 2002 à 2 937 441 barils à la même période en 2003. Cet accroissement est dû à la mise en production de certains puits.

La participation des autres industries minières à la croissance apparaît négligeable et pourrait croître en importance après le pétrole si le potentiel est adéquatement exploité. Dans la zone CEMAC, les performances sont variables selon le type de minerais. Alors qu'en République Centrafricaine les extractions de diamants bruts devraient baisser de 11,2% et que les nouvelles autorités, par leur adhésion au processus de Kimberley, essaient de stopper l'hémorragie que causent à la production nationale les exportations illicites, les perspectives de production du manganèse et le démarrage de l'exploitation des gisements de niobium et de phosphates dans certains pays de la zone (Gabon) sont plutôt encourageantes. De même, la production de méthanol en Guinée Equatoriale devrait s'accroître de 13,6% au cours de l'année 2003.

---

<sup>13</sup> Cf le Rapport sur le Développement en Afrique 2003, BAD.

Hors zone CEMAC, en RDC, la production de diamants est en progression tandis que celle des autres produits miniers décroît. Outre les contraintes liées au non renouvellement de l'outil de production, la contre-performance observée dans le secteur minier est due au fait que la production dans ce secteur serait essentiellement artisanale. On assiste également depuis le début de l'année 2003 à une stagnation des cours de ces différents produits sur les marchés internationaux. Par exemple, la faiblesse des cours du manganèse depuis le début de l'année 2003 peut s'expliquer par la stagnation de la consommation mondiale d'acier en rapport avec le manque de vigueur de l'activité économique mondiale, les mesures protectionnistes prises dans le secteur de la sidérurgie, notamment aux Etats-Unis et en Europe, ainsi que la vive concurrence entre les grands pays producteurs. Une remontée des cours est espérée d'ici à la fin de l'année 2003 avec la reprise des activités industrielles attendues au second semestre 2003.

**Industries:** dans les pays de la zone CEMAC, le redressement des activités des industries manufacturières serait entrain de se confirmer malgré un approvisionnement en énergie électrique toujours inférieur aux besoins. Les industries manufacturières devraient ainsi contribuer pour 0,6% à la croissance du PIB réel en 2003, grâce à la fermeté de la demande intérieure et à la vigueur des activités dans certaines branches de l'agroalimentaire, de la chimie, des fabriques de cigarettes, de la cimenterie et de la métallurgie, notamment au Cameroun et au Gabon.

Hors zone CEMAC, l'évolution semble être la même surtout dans le domaine de la cimenterie en RDC et au Rwanda. Cependant là aussi, la production se heurte à de nombreuses contraintes structurelles, notamment l'insuffisance d'énergie électrique. Leur contribution à la croissance était respectivement de 0,8% en 2001 et 0,6% en 2002.

## ***D - Analyse de la demande globale***

La demande intérieure devra cette année encore – principalement en zone CEMAC -- jouer un rôle non négligeable dans la croissance en Afrique Centrale, en raison d'une part de la progression de la consommation privée et d'autre part du relèvement du niveau des investissements dans le secteur pétrolier. La demande extérieure nette quant à elle pourrait grever la croissance, suite à un faible accroissement des exportations des biens et services non facteurs opposé à une forte augmentation des importations des biens et services relative à d'importantes commandes de matériel des entreprises pétrolières, en rapport avec le déroulement des programmes d'investissement.

### ***D.1. Demande intérieure***

Dans l'ensemble des pays de la CEMAC, la contribution de la demande intérieure à la croissance devrait progresser fortement. Cette contribution qui était négative en 2002, -2,3%, est estimée à 10,7% en 2003. La consommation est le principal moteur de la croissance.

De 2,5% en 2002, l'apport de la consommation totale dans la croissance du PIB réel est estimé à 5,9% en 2003. Cette tendance est expliquée par le comportement de la composante privée, dont la contribution sera bien plus forte en 2003 (+5,6%) qu'en 2000 (+2,0 %). Dans plusieurs pays, la vigueur de la consommation privée est entretenue en milieu urbain par l'augmentation des effectifs et la revalorisation des salaires dans de nombreuses entreprises. C'est le cas par exemple au Cameroun où les salariés du secteur privé ont bénéficié de la mise en application des nouvelles

conventions collectives des sociétés industrielles et ceux du secteur public, du paiement de la seconde échéance de la dette salariale titrisée. Des recrutements sont également attendus dans l'administration notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Au Congo, la consommation finale a fortement progressé passant de 968,6 milliards de FCFA en 2001 à 1062,2 milliards en 2002. Elle est estimée à 1091,7 milliards de FCFA courants en 2003. Par ailleurs, en zone rurale, les paysans ont bénéficié non seulement de la forte progression du prix aux producteurs au cours de la campagne cacaoyère 2002/2003 (au Cameroun, 1000 FCFA contre 650 la campagne précédente) et du prix à l'exportation du bétail (au Tchad), mais surtout de la fermeté des prix des produits vivriers. Tout ceci s'est traduit par une amélioration des revenus des planteurs.

Cette vigueur de la consommation privée n'a cependant pas été uniforme pour tous les pays de la sous-région. En République Centrafricaine, la faible progression de l'activité au cours de l'année 2002 s'explique par le repli de la demande intérieure et particulièrement la contraction de la consommation privée en relation avec la chute des revenus ruraux et l'accumulation des arriérés de salaires. Au Burundi, le net recul du pouvoir d'achat avec des salaires réels en constante baisse a occasionné un transfert de la main d'œuvre vers les activités du secteur informel où les opportunités de gains additionnels paraissent plus grandes. En RDC où les manifestations des crises politiques et de la guerre sont perceptibles en termes d'ampleur du phénomène de la pauvreté, près de 80% des 52 millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 0,20 dollars américains par jour.

Au niveau de la consommation publique, sa contribution à la croissance du PIB réel serait en baisse en 2003 ; 0,3% contre 0,5% en 2002. Les évolutions dans un certain nombre de pays traduisent cette tendance. Au Cameroun, les retards pris dans la procédure d'utilisation des ressources PPTE limitent les dépenses publiques en direction des secteurs sociaux et leurs effets sur l'économie. En Centrafrique, la hausse des rémunérations des militaires et des dépenses a certes stimulé la consommation publique, mais dans de très faibles proportions : 1,2% à la croissance du PIB réel. Par ailleurs, on note une légère régression des dépenses courantes qui devraient être représentées dans le PIB de 2003 à hauteur de 12,9% contre 13,4% en 2002. En R.D.C., près de la moitié des dépenses publiques étaient directement liées à la situation de guerre sévissant dans le pays (entretien des militaires et/ou achat des armes). Le retour progressif à la paix réduit le niveau de ces dépenses sans pour autant dégager des ressources suffisantes pour certaines dépenses de réhabilitation ou de reconstruction. Enfin, certains pays comme le Gabon sont astreints à une rigueur budgétaire dans le cadre des efforts internes de stabilisation, dans l'attente de la conclusion d'un programme avec les Institutions de Bretton Woods. On note toutefois que la masse salariale devrait encore augmenter en 2003 dans la majorité des pays de la CEMAC: 9,3% au Cameroun, 7% en République Centrafricaine, 15% en Guinée Equatoriale, 18% au Tchad. Ces augmentations procèdent des transferts effectués à partir des économies réalisées sur certains postes budgétaires.

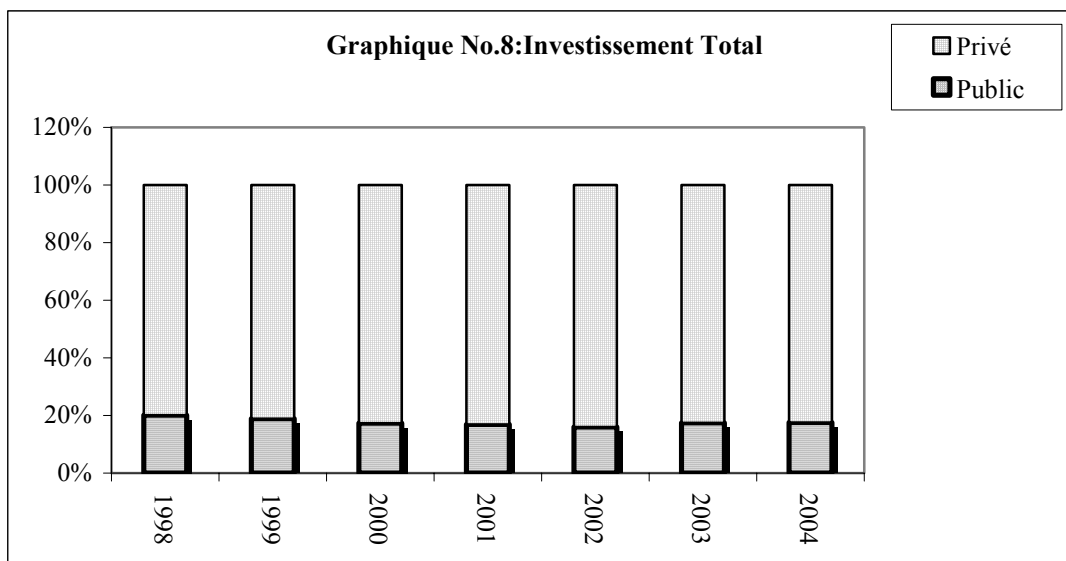
## ***D.2. Investissements bruts***

Dans les pays de la CEMAC, la contribution des investissements, qui était négative en 2002, (-4,8%) atteindrait 4,8% en 2003. Cette poussée des investissements est à mettre au compte du lancement de

nouveaux programmes d'investissements dans le secteur pétrolier. Au niveau des pays hors-CEMAC, les réponses fournies par la communauté internationale aux besoins de reconstruction et de réhabilitation, devraient contribuer à rehausser substantiellement le niveau des investissements publics. A côté de ces investissements publics, on note également une élévation du niveau des investissements privés, estimés à 4,8% en 2003. Alors que le secteur pétrolier apporte 6,3 points environ à la croissance, marquant la dépendance des pays de la zone vis-à-vis du pétrole, le secteur non pétrolier grève la croissance réelle de 1,5%. Les raisons de la contribution négative du secteur non pétrolier seraient essentiellement les effets indirects de la fin des travaux de construction du pipeline Tchad - Cameroun et des délais observés dans le calendrier de privatisation de certaines entreprises publiques.

Egalement important à relever est l'impact de l'énergie sur la production. Dans beaucoup de pays de cette zone (Cameroun, Congo, RCA, Tchad), le déficit structurel en électricité est une contrainte de taille pour les activités et les perspectives de croissance pour les grandes entreprises. Au Cameroun, par exemple, le taux d'utilisation des capacités du système productif est estimé à 70%. Lorsque surviennent des crises énergétiques comme celles qui se généralisent dans ces pays, beaucoup d'entreprises reportent leurs projets d'investissements et réduisent leurs stocks. D'autres pays de la région Afrique centrale sont confrontés à d'autres types de difficultés. Au Rwanda par exemple, de nombreuses rigidités font que le niveau des investissements privés demeure faible. Parmi ces contraintes on peut citer la monopolisation des affaires entre les mains de l'Etat, la faiblesse de l'épargne nationale, le lent redressement de l'image du pays affectée par les affres de la guerre et du génocide, la faible compétitivité des entreprises.

Si de nombreux secteurs souffrent de ces handicaps, quelques activités continuent malgré tout d'attirer de nouveaux flux d'investissement : la transformation de bois, les exploitations agricoles, la prospection minière, les Bâtiments et Travaux Publics, etc... ; ces flux sont destinés au renforcement des capacités de production existantes.



Au titre des programmes d'investissement les plus importants s'affirment dans le secteur pétrolier. En Guinée Equatoriale, l'intensification des campagnes d'exploration et des programmes de développement des champs existants devrait induire une augmentation des dépenses d'équipement dans le secteur pétrolier. Au Tchad, les investissements bruts ont tiré la croissance avec une contribution de 21,7% en liaison avec l'accélération des travaux du projet pétrolier. Dans les autres pays pétroliers (Cameroun, Congo, Gabon, Angola) on assiste à :

- la relance des activités de recherche ;
- la poursuite des tests sismiques en vue de l'exploitation des réserves pétrolifères ;
- l'intensification des actions de stimulation des puits connaissant des baisses de rendement ces dernières années ;
- différents travaux de forages ;
- l'entrée en production de nouveaux gisements.

Les investissements publics dont l'apport était négatif en 2002, contribueraient pour 0,1% à la croissance du PIB réel. Dans beaucoup de pays, les dotations budgétaires allouées aux dépenses en capital financées sur ressources propres, ont sensiblement diminué.

On peut s'attendre à une reprise de ces investissements appuyés par des ressources d'origines multilatérale et bilatérale qui iraient à la réalisation de plusieurs projets communautaires, notamment en matière d'infrastructures de transport, d'électricité et de communication. Par exemple, le Fonds Africain de Développement (FAD) a approuvé un don d'un montant de 3,5 millions de dollars EU pour financer une étude sur l'interconnexion des réseaux électriques des pays membres de la CEEAC<sup>14</sup>. Outre l'appui à l'intégration sous régionale, l'objectif est d'améliorer le taux d'accès des populations aux services d'électricité; l'accès à l'énergie étant un des déterminants du développement humain durable.

En définitive, les taux d'investissement, en dehors de ceux des nouveaux pays pétroliers (Guinée Equatoriale et Tchad), apparaissent encore insuffisants pour permettre une croissance durable qui contribuerait à la réduction de la pauvreté extrême dans la sous-région. D'après les estimations de la Banque Mondiale, il faudrait que les pays de l'Afrique subsaharienne portent l'investissement à 25% du PIB pour pouvoir alimenter une croissance minimale de l'ordre de 6% par an. Or les taux d'investissement dans la zone sont encore nettement en dessous de ce niveau. Par exemple au Rwanda, le taux d'investissement tourne autour de 10%. Il est vrai que ce pays voudrait, durant les dix prochaines années, faire passer la part de l'investissement privé de 10% actuel à 20% ; ce qui lui permettrait d'atteindre un taux d'investissement global de l'ordre de 25% du PIB d'ici 2020 de manière à parvenir à une croissance annuelle moyenne de 8% sur la période. Au Cameroun, le taux d'investissement avoisinait les 18% en 2001, dont 15,5% pour le secteur privé et 2,5% pour le secteur public, avec une efficacité moyenne apparente de l'ordre de 25%<sup>15</sup> (ICOR de 4). Un tel taux est insuffisant pour soutenir la diversification accrue de l'économie. Même avec une efficacité améliorée, il faudrait porter ce taux aux alentours de 25% du PIB pour soutenir une croissance moyenne de 6 à 7%.

<sup>14</sup> La CEEAC, Communauté des Etats de l'Afrique Centrale, a été créée en octobre 19 (à vérifier) à Libreville, au Gabon. La CEEAC comprend onze pays membres dont les six pays de la CEMAC : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, Tchad, auxquels, il faut ajouter l'Angola, le Burundi, République Démocratique du Congo, le Rwanda et Sao Tomé et Principe. Cet ensemble rassemble une population de 113 millions d'habitants.

<sup>15</sup> Confère Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, DSRP, avril 2003.

### D.3. Demande extérieure

La demande extérieure nette qui a contribué de manière positive à la croissance du PIB réel en 2002 (6,3% dans la zone CEMAC) devrait grever la croissance réelle de 6,7% en 2003. Cette situation résulte principalement d'une part, de l'augmentation des importations des biens et services non facteurs et d'autre part, du tassement des exportations de biens et services non facteurs.

En 2002, les importations ont contribué de manière positive (5%) à la croissance du PIB réel, suite à une contraction des investissements à forte composante importée en relation avec la fin des travaux de construction du pipeline Tchad – Cameroun. En 2003, les importations devraient grever la croissance réelle de 7,4 points du fait des programmes d'investissements en cours dans le secteur pétrolier.

En ce qui concerne les exportations de biens et services, leur apport à la croissance du PIB réel en 2003 est estimé à 0,7 % contre 1,3% en 2002. Les raisons sont à situer au niveau de la conjoncture prévalant dans les pays de destination de ces exportations. La dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro malgré la fermeté des cours du pétrole et le raffermissement des prix internationaux de la plupart des matières premières exportées par les pays de la zone, a contribué à une érosion de la valeur des exportations. Par ailleurs, on observe une percée du Cameroun dans les échanges de la sous région. Depuis janvier 2000, la demande sous régionale de produits camerounais apparaît relativement forte. En effet, l'analyse de l'évolution mensuelle des mouvements croisés de billets entre les Etats de la CEMAC révèle que les exportations du Cameroun en direction de la RCA, du Tchad et du Gabon progressent régulièrement. Le mouvement s'étend de plus en plus en R.D.C. dont le potentiel du marché est en reconstitution, avec les perspectives de sortie de la guerre.

Tableau 1- CEMAC : Contribution de la demande à la croissance réelle (en %)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Consommation	4,2	4,0	2,8	3,6	4,8	3,2	3,8
- Secteur privé	3,0	2,5	0,9	1,4	3,5	2,1	2,7
- Administration publique	1,2	1,5	1,8	2,2	1,3	1,1	1,1
Formation brute de capital fixe	1,1	0,8	1,0	0,7	0,6	1,3	0,8
- Secteur privé	0,9	0,7	0,9	0,7	0,6	0,7	0,7
- Administration centrale	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,6	0,1
<b>Demande intérieure</b>	<b>5,6</b>	<b>4,8</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>	<b>5,4</b>	<b>4,4</b>	<b>4,6</b>
Exportation de biens et services	1,5	0,8	0,5	0,3	0,0	0,6	0,7
Exportations pétrole brut	0,1	0,5	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,2
Exportations des biens hors pétrole brut	1,7	0,4	1,1	0,1	0,5	0,9	1,0
Total export. Biens	1,7	0,9	0,8	-0,1	0,3	0,8	0,8
- Exportations des services	-0,3	-0,1	-0,4	0,4	-0,3	-0,1	0,0
- Importation de biens et services	2,1	0,9	0,0	0,4	1,1	0,9	0,7
<b>Demande extérieure</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,1</b>
<b>PIB</b>	<b>5,0</b>	<b>4,6</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>	<b>4,7</b>

Source : BEAC

### E. Conclusions : les perspectives en 2004

Les perspectives de croissance de la zone CEEAC devraient rester bonnes en 2004, avec un taux de croissance projeté d'environ 9,1%. Ce niveau de croissance repose sur des indices relativement positifs observés en fin d'année 2003. Même s'il est attendu une nouvelle altération des termes de l'échange en 2004, du fait de la baisse des cours du pétrole et de la faiblesse du dollar, le niveau de la production pétrolière devra être relevé avec les prévisions de production dans les nouveaux pays producteurs. Au Tchad par exemple, il est attendu un taux de croissance réel supérieur à 50%. Les performances du secteur pétrolier resteraient élevées en Guinée Equatoriale et en Angola. En R.D.C., les avancées enregistrées dans le processus de pacification et de consolidation des structures politiques ont permis aux partenaires au développement de manifester leur appui aux programmes de reconstruction et de développement en allouant à ce pays d'importantes ressources dont le déblocage interviendra dès 2004. Les destinations de ces ressources et le bon usage qui en sera fait ne pourront que renforcer les secteurs qui soutiennent le mouvement de reprise amorcé en 2003. Enfin, le Burundi a obtenu en Janvier 2004, de ses partenaires au développement, des engagements pour soutenir son programme de développement.

Toutefois, les économies de la sous-région marquées par une forte dépendance à l'égard d'une base de production étroite, sont vulnérables aux aléas de la conjoncture. Elles sont tributaires d'un petit nombre de produits dont l'évolution est déterminée par l'environnement économique international. A cela s'ajoutent les effets de certaines rigidités et contraintes lourdes comme l'énergie, la faiblesse des infrastructures de développement, et les questions de bonne gouvernance économique. En zone CEMAC, par exemple, La persistance des problèmes structurels d'énergie compromettrait les perspectives de réduction des coûts de production, la compétitivité de l'industrie et donc les chances de diversification et d'approfondissement de la croissance. De même, les taux de croissance de la plupart des pays de la région demeurent encore nettement en dessous du seuil de 7% requis pour que les Etats enclenchent effectivement le processus de réduction de la pauvreté, dans l'optique de la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Les effets d'entraînement que la sous-région escompte des élans de croissance dans les nouveaux pays pétroliers ne pourraient être significatifs que si le mouvement de reprise s'étend à tous les autres pays. Or les perspectives de croissance dans les anciens pays producteurs de pétrole (Cameroun, Congo, Gabon), sont relativement imprécises du fait de l'épuisement de leurs réserves et du déclin de leurs productions. En effet, beaucoup de pays de la région ne disposent pas encore des ressorts appropriés pour un développement du secteur non pétrolier susceptible de prendre la relève du secteur pétrolier. En plus, la gestion des ressources non renouvelables que constitue le pétrole reste inefficace, d'où la crainte des effets du syndrome hollandais dans les pays nouvellement producteurs et exportateurs de pétrole. Par conséquent, une diversification accrue en faveur du secteur non pétrolier deviendrait un impératif à moyen terme pour les pays de l'Afrique Centrale. Celle-ci permettrait non seulement de relever le taux de croissance moyen de ces pays autour de 6-7% mais surtout de réduire considérablement la grande volatilité des ressources et partant, de maximiser les effets induits en termes de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne les pays éligibles aux ressources PPTE, les années précédentes ont été caractérisées par une sous utilisation des ressources dégagées par cette initiative sous forme de dons, d'annulations ou de rééchelonnements de dette. En vue de l'utilisation effective de ces

ressources, les pays concernés devraient prendre des mesures et accélérer le processus de mise à disposition de ces fonds dans les secteurs jugés prioritaires à savoir l'éducation, la santé et les infrastructures.

## **II. L'intégration en zone CEEAC :**

### **La question de la convergence des politiques**

---

*Consolider les fondements de l'intégration en zone CEMAC mais également œuvrer à une intégration effective de l'ensemble des pays de la CEEAC*

---

#### ***Introduction***

L'Afrique centrale en tant que région, renvoie à de multiples réalités institutionnelles économiques, géopolitiques et même stratégiques ; ce qui se manifeste au travers de la concurrence et du chevauchement entre les nombreuses organisations sous régionales. Cette situation s'explique par au moins deux constats majeurs. D'un côté, le libre choix des pays s'exerce dans leur multi-appartenance aux organisations sous-régionales. A titre d'exemples, le Rwanda est à la fois membre de la C.E.E.A.C. et du COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa), la République Démocratique du Congo est à la fois membre de la C.E.E.A.C. et de la S.A.D.C. (Southern Africa Development Community). De l'autre côté, la nécessité de l'affirmation des identités (ou groupements d'intérêts) micro-régionales telles que la Communauté Economique des pays des Grands Lacs (R.D.C., Rwanda, Burundi), la Commission des Etats du Golfe de Guinée (Cameroun, Gabon, Nigeria, Sao Tomé et Príncipe, Guinée Equatoriale), la Commission du bassin du Lac Tchad (Cameroun, Tchad, Nigeria, Niger), etc...Dépassant ces ambiguïtés, et en conformité avec l'esprit du découpage des zones économiques sous-régionales retenues dans le cadre du Traité instituant la Communauté Economique Africaine, l'organisation d'intégration la plus représentative de la sous-région Afrique Centrale et la plus extensive est la Communauté Economique de Etats d'Afrique Centrale (C.E.E.A.C.). Elle est extensive parce qu'elle englobe non seulement les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale<sup>16</sup> (CEMAC), mais également l'Angola, le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et Sao Tomé e Príncipe ; un niveau d'adhésion le plus élevé de celui de toutes les autres organisations de la sous-région. Mais avec de nombreux pays membres en proie à de longs conflits internes et inter-Etats, la CEEAC a été paralysée pendant de longues années. Au cours de ces périodes de léthargie de la grande organisation, la CEMAC a progressé dans la voie de l'intégration en franchissant une série d'étapes. Elle apparaît de fait, aujourd'hui comme une référence sans être un modèle dans la sous-région. Elle a, à cet effet, eu tendance à s'imposer en tant que cadre dynamique et stable à partir duquel peuvent s'envisager les perspectives de l'intégration en Afrique Centrale.

Dans le cadre de la discussion que nous engageons, nous voulons partir de l'expérience de la CEMAC en matière d'effort d'intégration, et plus spécifiquement du bilan de la mise en œuvre de la surveillance multilatérale, pour explorer les voies et moyens qui peuvent aider à impulser une nouvelle dynamique à la C.E.E.A.C. La démarche n'est pas nouvelle car l'histoire du regroupement de certains pays est riche en repères: l'Europe est un exemple actuel et le plus accompli puisqu'il nous enseigne sa conception de l'intégration à partir des acquis. En Afrique de l'Ouest, les mêmes préoccupations s'observent et des éléments de réponse se dessinent. L'Afrique

---

<sup>16</sup> / le Cameroun, la République Centrafricaine, le Gabon, le Congo-Brazzaville, la Guinée Equatoriale et le Tchad

Centrale ne devrait-elle pas, à la lumière des récentes évolutions, repenser sa stratégie en matière d'intégration ?

### **I- CEMAC : marche vers la surveillance multilatérale**

Née en 1994 des cendres de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC), la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est composée de deux unions régies chacune par une convention particulière. Il y a, d'une part, la convention qui crée l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC). Elle repose sur un ensemble de règles de coopération monétaire entre les pays membres. Elle a pour objectif, à travers la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de garantir la stabilité intérieure et extérieure de la monnaie<sup>17</sup>. Il y a, d'autre part, la convention créant l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) qui vise la réalisation d'une intégration économique réelle à travers la suppression des barrières douanières et des contingentements, le renforcement de la compétitivité des activités économiques et financières, la convergence et la mise en cohérence des politiques budgétaires nationales avec la politique monétaire commune, ainsi qu'une véritable coopération dans de nombreux domaines tels que l'industrie, le tourisme, les transports, la formation professionnelle, l'énergie, l'agriculture<sup>18</sup>.

L'harmonisation des politiques budgétaires nationales, par les contraintes d'une surveillance multilatérale, a été retenue comme une option stratégique en vue du renforcement de l'intégration économique des pays de la CEMAC. Sur la base de critères spécifiques, elle vise à établir et à renforcer la cohérence entre les variables de la politique monétaire et celles de la politique budgétaire (*policy mix*)<sup>19</sup>, afin de créer un environnement macro-économique sain, favorable à une croissance économique durable et créatrice d'emplois. Cependant, cette approche et les critères sur lesquels elle se fonde ont fait l'objet de nombreuses critiques. Elle a été jugée laxiste, imprécise et les critères qui la caractérisent sont considérés comme un mimétisme de la démarche européenne en matière de convergence (Avom, 2002). Malgré ses faiblesses, la surveillance multilatérale dans la CEMAC semble être un compromis entre les avantages de la coordination des politiques macro-économiques et les inconvénients découlant de la mise en œuvre des politiques nationales divergentes (Bordes, Raymond, Strauss-Kahn, 1991).

#### ***1.1. Les mécanismes de la surveillance multilatérale : une nouvelle orientation pour la coopération en zone CEMAC***

Avant la mise en place de la surveillance multilatérale, la coopération entre les pays de l'Union Douanière Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) a été jugée limitée. Pour lui donner un certain élan le mécanisme de la taxe unique avait été institué. L'objet de ce dispositif était de réduire les conséquences néfastes du fonctionnement de l'union douanière sur les économies des pays les moins avancés de l'espace, dont précisément les pays non-côtiers. En effet, les pays les moins avancés redoutaient de voir leur marché inondé par les produits industriels des pays les plus avancés, en les réduisant au rôle de simples débouchés. Or, pour l'ensemble des pays de l'UDEAC, les recettes douanières constituent un poste important du budget. Avec l'adhésion à

<sup>17</sup> Cf. Art. 21 de la Convention régissant l'UMAC, BEAC, 1996.

<sup>18</sup> Cf. Art. 2 de la Convention régissant l'UEAC, BEAC, 1996.

<sup>19</sup> La *policy mix* désigne, au sens étroit, la combinaison des politiques monétaires et budgétaires.

l'Union douanière, la compensation des pertes de recettes fiscales qui devait en résulter devait être garantie par un fonds de solidarité qui n'a malheureusement pas fonctionné (voir encadré n°1).

**Encadré1 : un exemple de solidarité manqué**

*Le fonds de solidarité est une illustration de l'objectif de solidarité que les Etats membres de l'Union se sont fixés, dès la création de l'UDEAC. La taxe unique ne procurait pas les mêmes avantages à tous les Etats. Un des objectifs du fonds de solidarité, était alors d'accorder une compensation financière aux Etats les moins avancés, notamment, ceux qui n'avaient pas un accès à la mer et ne bénéficiaient, par conséquent, pas des avantages des activités de transit. Au départ, son financement devrait être assuré par des fonds provenant : d'une dotation constituée par des versements annuels des Etats ; des subventions et dons ; des produits de ses placements. Malheureusement, les difficultés sont intervenues lorsqu'il s'est agi de déterminer la contribution de chaque pays au fonds de solidarité, ainsi que la part du produit lui revenant. C'est plutôt, par un prélèvement d'un pourcentage des droits et taxes à l'importation perçus par les bureaux de douanes communs, qu'a été financé le fonds de solidarité. Le taux de prélèvement était fixé par le Conseil des chefs d'Etat, sur proposition du Comité de Direction. Le produit du fonds de solidarité était ristourné aux Etats membres, selon le pourcentage de répartition, qui était une fois de plus fixé par le Conseil des Chefs d'Etat. Le problème est resté entier. Les contributions au fonds étaient définies de façon forfaitaire. Chaque année les Chefs d'Etat déterminaient les contributions de chaque Etat en même temps que la part du produit du fonds de solidarité à ristourner aux différents Etats. Ainsi, en 1967 par exemple, le montant du fonds de solidarité s'élevait à 1,8 milliards répartis comme suit : 500 millions de francs CFA pour le Cameroun, 300 millions de francs CFA pour la RCA, 500 millions de francs CFA pour le Congo, 200 millions de francs CFA pour le Gabon et 300 millions pour le Tchad. Deux Etats devaient bénéficier de ces ressources dans les proportions suivantes : 65 % pour le Tchad et 35 % pour la RCA. L'échec du Fonds de solidarité dans son rôle de compensation est reconnu dans la littérature sur l'intégration comme une des principales raisons qui expliquent la médiocrité des résultats en matière d'intégration dans les pays au sud du Sahara. A cet effet, il souhaitable qu'il soit réhabilité en assurant son financement par une taxe communautaire proportionnelle au PIB de chaque pays. Cette réhabilitation est d'autant plus importante et urgente que la surveillance multilatérale actuelle n'est qu'un instrument de stabilisation macroéconomique. Elle crée les conditions d'une croissance source de revenu et ne peut donc se substituer au Fonds.*

La surveillance multilatérale est donc une expérience originale qui n'engage pas financièrement les Etats membres. Elle consiste à établir les procédures permettant de respecter les règles communes de coordination des politiques économiques nationales, notamment en matière budgétaire. Avant de présenter ses règles de fonctionnement, il convient de préciser rapidement le contexte dans lequel ces dispositions ont été adoptées.

*Un contexte de crise économique générale*

Le contexte qui a précédé l'adoption de la surveillance multilatérale était celui de la crise économique qui a frappé, sans exception, toutes les économies de la CEMAC. Le début de la crise n'a pas été uniforme dans tous les pays. Ainsi, le Cameroun est entré officiellement en crise en 1987, même si dès 1986 un déficit budgétaire de 7 % a été enregistré, après une période de forte croissance économique. Le Gabon a signé son premier accord *stand by* avec le FMI en 1977 et 1978, pour résoudre une crise de liquidité. Ce pays enregistrera certes une croissance positive, mais faible. La Guinée Equatoriale accumulera des déficits publics sur toute la période allant de 1985 à 1996. La situation au Tchad et en RCA sera analogue. Toutefois, la durée et l'impact de la crise sur les finances publiques seront différenciés, en fonction des spécialisations des pays, avec des différences plus marquées lorsqu'un pays est producteur de pétrole ou non. De manière générale, la situation s'est caractérisée dans l'ensemble des pays de la CEMAC par un ralentissement de l'activité économique (Bekolo-Ebé, 2001-a).

Cette crise s'expliquait par l'adoption de politiques macro-économiques et sectorielles incohérentes, fondées sur un modèle de développement où l'Etat occupait une place prépondérante dans la production et la réglementation. La production était, pour l'essentiel, basée sur les matières premières qui représentaient, au milieu des années 1980, près de 80 % des recettes d'exportation nationales, soit un pourcentage voisin de celui des années 1960. La détérioration des termes de l'échange intervenue à partir des années 1980 a provoqué la chute des recettes d'exportation, sans que n'ait été envisagé un ré-ajustement des dépenses publiques massivement engagées pendant la période de la grande euphorie financière. Il en est résulté d'importants déséquilibres des finances publiques, en régulière augmentation, et une dégradation consécutive et continue des taux de croissance. L'amélioration budgétaire enregistrée à partir de 1994/1995 pour les pays de l'UMAC, s'explique en partie par la dévaluation du franc CFA, qui a eu des effets positifs sur les recettes fiscales liées au commerce extérieur. Les tableaux et graphiques qui suivent donnent des indications sur l'évolution de quelques indicateurs-clefs (soldes des finances publiques, taux de croissance, dette extérieure) sur la période 1985-2002.

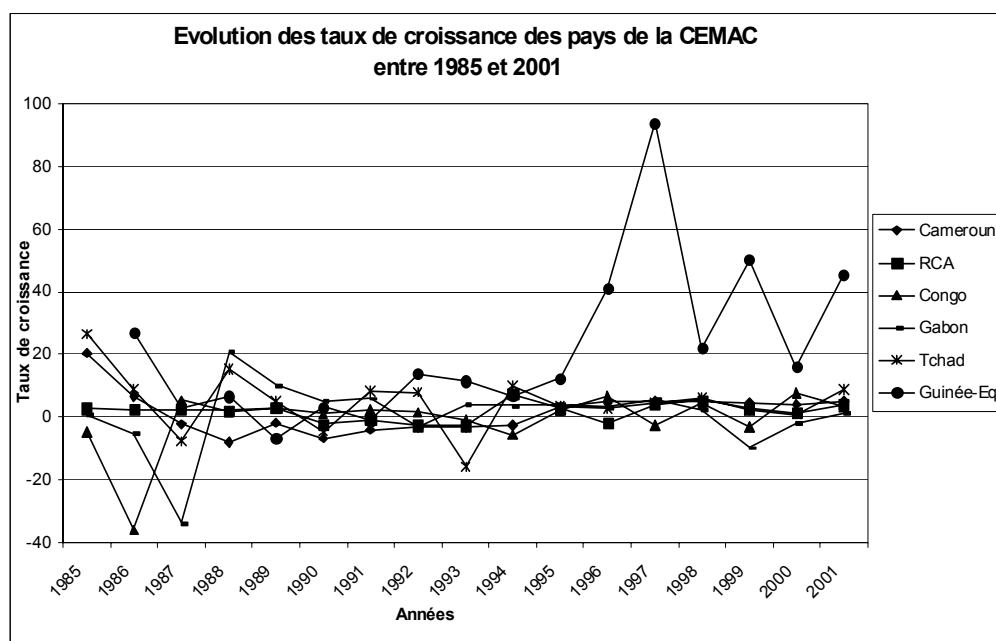
Entre 1985 et 1995, les pays ont connu une dégradation de leur solde budgétaire primaire par rapport au PIB. Le Congo a enregistré la dégradation la plus prononcée, avec un ratio qui est passé de -9,2 % en 1985 à -20,5 % en 1993. Après une légère amélioration entre 1995 et 1997, le déficit s'est de nouveau creusé en 1998, avant de redevenir positif en 2000 et 2001. A partir de 1991, le Cameroun, la Guinée Equatoriale et la RCA enregistrent des déficits records. Cette année correspond, pour le Cameroun, à la montée de l'incivisme fiscal et des "*villes mortes*", conséquences des revendications socio-politiques. Les tendances ont été différentes au Gabon qui obtenait pour cette même année un excédent du solde budgétaire, et au Tchad où le déficit semblait ne pas reposer sur des justifications objectives.

S'agissant de l'évolution des taux de croissance des PIB de 1985 à 2002, le graphique semble montrer une certaine convergence de ceux-ci, à partir de 1994, à l'exception de la Guinée-Équatoriale qui entrait dans la phase d'exploitation de son pétrole à partir du milieu des années 1990. Il illustre les effets différenciés des crises successives sur les économies de la CEMAC. En effet, les amplitudes et écarts de croissance entre les pays de la CEMAC ont été très importants. Sur cette période, même si on note une ambiance générale de crise, les différences de baisse des taux de croissance entre les pays, sont assez marquées.

Tableau 2 : Finances publiques (solde primaire en % du PIB), 1985 - 2002

	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée-éq.	RCA	Tchad	Zone CEMAC
1985	-0,4	-9,2	-5,2	-2,4	-13,1	-9,8	
1986	-7,0	-8,2	-11,7	-5,8	-14,0	-18,9	
1987	-6,0	-12,5	-12,2	1,6	-7,9	-3,7	
1988	-5,0	-18,1	-9,9	-3,6	-13,7	-3,4	
1989	-9,0	-10,2	-7,0	-5,4	-11,6	-5,7	
1990	-9,0	-6,9	-1,7	-2,2	-12,2	-8,2	
1991	-15,0	-9,7	2,7	-13,1	-18,1	-8,1	
1992	-7,1	-19,1	-7,2	-10,0	-8,4	-11,8	
1993	-6,7	-20,5	-5,4	-12,8	-7,1	-11,9	
1994	-9,2	-13,2	-1,6	-5,7	-10,0	-4,7	
1995	-3,2	-8,2	3,2	-5,6	-5,1	-4,4	-3,2
1996	-1,8	-5,4	3,7	-6,8	-5,2	-11,1	-1,5
1997	-0,4	-6,1	11,1	3,0	-1,8	-1,0	2,1
1998	0,0	-15,9	-1,3	-0,5	-0,7	-0,2	-6,5
1999	-1,2	-0,6	4,4	3,7	-1,8	-3,2	-1,1
2000	2,3	7,2	14,1	7,8	-1,9	-3,0	3,7
2001	3,2	10,6	11,8	13,4	-1,0	-3,6	1,6
2002	2,2	-3,7	4,2	12,3	-3,7	-14,9	1,2

Sources : Banque de France, 1991, 1996 et 1997, BEAC, Etudes et Statistiques, n°269, mars, 2003.



Le Congo affiche une décroissance de -35,7 % en 1986, période qui correspond à une baisse des cours sur le marché du pétrole. Au Cameroun, la contre-performance s'installe dans la durée de 1986 à 1994. Pour d'autres pays, les évolutions sont relativement favorables entre 1988 et 1989, avec même des pics de +20,9 % pour le Gabon et +15,4 % pour le Tchad. La situation de la Guinée-Équatoriale est exceptionnelle car elle enregistre un taux de croissance historiquement inégalé qui se situe à 93,8 % en 1997 (BEAC, 2000). La volatilité des taux de croissance et les

difficultés pour les pays de la zone de se fixer une trajectoire de croissance stable et soutenue s'expliquent par leur forte dépendance à l'égard des cours des matières premières sur le marché mondial.

Les pays qui ont enregistré les déficits de solde budgétaire primaire les plus profonds sont également ceux dont le ratio dette publique extérieure - PIB est élevé. Pour le Cameroun, le ratio reste relativement stable jusqu'en 1988, avant de croître régulièrement pour dépasser 50 % en 1990, puis 100 % en 1994. Toutefois, tous les pays de la zone connaissent à partir de 1990 un accroissement du stock de leur dette avec un ratio dette - PIB, supérieur à 50 %. Les situations du Congo et de la Guinée équatoriale sont particulières. L'endettement excessif de ce dernier pays jusqu'en 1995 s'explique en partie par les gros investissements nécessaires pour l'exploitation pétrolière.

Tableau 3 : Evolution du ratio endettement public extérieur/PIB (1985 – 2001)

	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée-éq.	RCA	Tchad	CEMAC
1985	33,9	140,1	34,3	156,4	49,2	28,8	
1986	31,0	188,9	42,2	138,2	48,7	29,6	
1987	31,5	188,9	75,2	163,8	59,4	39,3	
1988	37,7	188,9	73,9	160,4	59,2	34,7	
1989	46,3	179,1	79,1	184,6	58,2	37,2	
1990	53,2	172,6	72,2	165,7	50,2	40,7	
1991	59,3	177,7	76,8	171,8	62,2	45,1	
1992	60,0	168,0	64,2	171,9	61,5	52,2	
1993	72,0	237,6	80,7	178,3	73,2	64,2	148,4
1994	108,0	266,1	90,0	200,4	84,8	58,1	133,9
1995	117,3	283,7	87,9	177,9	84,3	62,6	121,9
1996	104,1	248,1	73,4	98,6	83,7	61,2	110,0
1997	98,6	220,0	69,9	45,2	92,1	58,9	101,8
1998	92,1	264,4	81,8	50,0	86,5	59,3	106,1
1999	98,2	218,4	81,2	27,8	77,1	68,7	100,4
2000	91,2	165,1	62,9	16,7	78,6	71,1	82,6
2001	82,0	185,6	57,8	12,1	79,7	76,4	75,9
2002	49,3	195,3	53,6	11,3	91,7	56,5	68,5

Source : Banque de France, 1996, 1997, 1998. Rapport aux ministres de l'Economie et des Finances de la zone franc, Yaoundé, 15 avril, 2002.

A partir de 1996, ce ratio diminue progressivement (12,1 % en 2001), du fait de l'exploitation effective du pétrole. En ce qui concerne le Congo, outre le financement des investissements nécessaires à l'exploitation pétrolière, l'économie s'est transformée pendant plusieurs années en une économie de guerre. Le tableau 3 montre que la dette des pays membres de la CEMAC de manière générale a diminué en 2001 (-9,1 %) en termes courants. Il est possible que cette évolution se prolonge dans le temps avec les effets de l'initiative PPTE sur le service de la dette dans des pays éligibles comme le Cameroun, le Congo, la République Centrafricaine et le Tchad. Le Cameroun et le Tchad ont atteint le point de décision, respectivement le 10 octobre 2000 et le 16 mai 2001, tandis que le Congo et la République Centrafricaine ont vu leur éligibilité retardée, en raison des difficultés enregistrées dans la mise en œuvre de leurs programmes avec les institutions de Bretton Woods.

Tableau 4 : Arriérés sur le principal de dette à long terme des pays de la CEMAC  
(1996 – 2001)

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Arriérés cumulés	2001	1935	2318	2426	2735	2493
Stock de la dette (en % du PIB)	110,0	101,8	106,1	100,4	82,6	75,9

Source : Banque de France, Rapport de la Zone Franc, p. 57, 2002 ; BEAC.

Le ratio dette totale - PIB s'est relativement amélioré, passant de 115,4 % à 110,3 %, tout comme les ratios rapportant le service ou les intérêts de la dette aux exportations (respectivement 7,4 % et 3% en 2001)<sup>20</sup>. Ces évolutions concernent beaucoup plus les pays producteurs de pétrole. On peut également établir un lien entre les exigences du dispositif de la surveillance multilatérale et l'évolution de ces indicateurs qui décrit un assainissement progressif du cadre macro-économique dans la zone CEMAC à partir de 1994/1995. Les mêmes indicateurs sont utilisés dans le cadre des programmes de stabilisation et d'ajustement en cours dans ces pays depuis de nombreuses années.

### ***1.2. Les contraintes de la surveillance multilatérale***

D'après les textes fondateurs, le non-respect des critères décrits dans l'encadré 2 entraîne des sanctions dont le degré de sévérité est fonction de la gravité de la situation. Toutefois, selon l'article 58 du Traité de la CEMAC, lorsqu'un Etat membre connaît de "*graves difficultés*" liées à des "*événements dits exceptionnels*", il peut être exempté, pour une durée maximale de six mois, du respect de tout ou partie des prescriptions énoncées dans le cadre de la procédure de la surveillance multilatérale. Deux types de sanctions sont prévues: les sanctions positives et les sanctions négatives.

<sup>20</sup> / Banque de France, 2002

**Encadré 2 : De la BCEAEC à la CEMAC ou une coordination limitée aux règles de fonctionnement de la zone franc**

*La CEMAC a principalement deux ancêtres : la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun (BCEAEC) et l'Union Douanière et Economique en Afrique Centrale (UDEAC). L'union douanière, créée en 1964, avait pour objectif de promouvoir la réalisation graduelle d'un marché commun en Afrique centrale, grâce à l'élimination des entraves au commerce intra-communautaire, à la coordination des programmes de développement et à l'adoption des mesures d'harmonisation et de répartition des projets industriels<sup>1</sup>. Quant à la BCEAEC, elle a été constituée en 1959, à la veille des indépendances, en remplacement de l'Institut d'Emission de l'Afrique Equatoriale Française (AEF). En 1973, la BCEAEC a été à son tour remplacée par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Un accord multilatéral a été conclu en 1972 entre la France d'une part, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA et le Tchad d'autre part (Gérardin, 1994) ; il sera élargi à partir de 1985 à la Guinée équatoriale.*

*La BEAC est chargée, sur la base des principes de fonctionnement arrêtés d'un commun accord entre les deux parties (France et Etats de la BEAC), d'émettre la monnaie qui a cours libératoire légal et dont la France assure la convertibilité à travers le mécanisme du "compte d'opérations". Celui-ci est ouvert dans les livres du Trésor français au nom de la BEAC, qui a l'obligation d'y déposer 65 % des réserves de change communes. La Banque centrale définit la politique monétaire à mettre en œuvre dans l'ensemble de la zone. Elle assure également l'harmonisation de la réglementation des changes, ainsi que la libre transférabilité interne des capitaux (BEAC, 1996). Ces évolutions institutionnelles n'ont cependant pas été accompagnées d'une véritable coopération dans le sens d'une convergence entre les variables monétaires et réelles.*

*Sur le plan monétaire, celle-ci était censée être réalisée mécaniquement à travers la mise en œuvre de deux règles de politique monétaire (Stasavage, 1996 ; Semedo et Villieu, 1997). La première règle établit un plafond pour le financement des Etats par la BEAC. La Banque centrale est tenue de limiter le stock total des avances aux Trésors nationaux à 20 % des recettes budgétaires du dernier exercice connu, afin de minimiser les risques de financement monétaire des déficits budgétaires. La deuxième règle limite le refinancement par la Banque centrale, lorsque le compte d'opérations devient durablement débiteur et vise à maintenir le niveau moyen de ses avoirs extérieurs bruts au-dessus de 20 % de ses engagements à vue (taux de couverture de l'émission monétaire).*

*Sur le plan commercial, malgré les tentatives de coopération dans le cadre de l'UDEAC, puis de la CEMAC, peu de progrès ont été réalisés et les résultats sont restés très en deçà des attentes, au regard des potentialités de ces pays (Gbetkom, 2003). En effet, dans les années 1990, la Banque Africaine de Développement estimait à 6 % l'intensité des échanges intra-zone au sein de cette union. Ce pourcentage, malgré une progression, n'est pas très éloigné des estimations effectuées au début des années 1960, qui se situaient à 4 % (Yondo, 1970). La surveillance multilatérale des politiques budgétaires est alors apparue comme une expérience nouvelle et surtout complémentaire aux mécanismes de coopération existants.*

Les sanctions positives s'appliquent à un pays membre lorsque la mise en œuvre d'un programme est reconnue conforme aux directives données par le Conseil des Ministres. Dans ce cas, les sanctions se traduisent par la publication d'un communiqué du Secrétaire Exécutif de l'UEAC et le soutien de l'Union à la mobilisation de ressources additionnelles nécessaires au financement des mesures rectificatives préconisées. Les sanctions négatives sont appliquées à un Etat lorsqu'il n'a pas pu élaborer un programme d'ajustement approprié dans le délai prescrit ou lorsque le programme d'ajustement structurel n'est pas reconnu conforme à la directive du Conseil des Ministres et à la politique économique de l'Union. Le Secrétaire Exécutif de l'UEAC transmet dans les meilleurs délais au Conseil des Ministres un rapport dans lequel il préconise les sanctions suivantes : la publication par le Conseil des Ministres d'un communiqué, éventuellement assorti d'informations supplémentaires sur la situation de l'Etat membre concerné et le retrait annoncé publiquement du soutien dont bénéficiait éventuellement l'Etat membre.

## II. *La mise en œuvre du dispositif de la surveillance multilatérale*

Pour permettre une meilleure évaluation de la convergence, les pays de la CEMAC ont défini trois groupes « d'indicateurs du tableau de bord macro-économique » (BEAC, 2002, pp. 9-10). Il s'agit, pour les deux premiers groupes, des indicateurs généraux de performance (taux de croissance du PIB réel, taux d'inflation, solde du compte courant extérieur rapporté au PIB, avoirs extérieurs bruts) et des indicateurs analytiques (suivi du développement des investissements, de la compétitivité et des performances extérieures). La surveillance multilatérale concerne les deux volets de la politique économique, à savoir la politique budgétaire (masse salariale sur recettes totales, solde primaire sur PIB, solde budgétaire global sur PIB et encours de la dette publique extérieure sur PIB) et la politique monétaire (taux de couverture extérieure de la monnaie, masse monétaire sur PIB).

### **Encadré 3. : Les règles de fonctionnement de la surveillance multilatérale**

*La procédure de surveillance multilatérale s'appuie sur la définition d'indicateurs macro-économiques qui jouent le rôle de signaux permettant de prévenir tout dérapage et de préserver la discipline communautaire. Dans cette perspective, il est stipulé que les Etats membres harmoniseront, au cours de la première étape de la construction de l'Union économique, leurs législations dans divers domaines (investissements, marché du travail, etc.), ainsi que leur calendrier budgétaire, leur comptabilité nationale et les données macro-économiques nécessaires à l'exercice de la surveillance multilatérale. Pour atteindre le niveau de coordination souhaité, les Etats doivent coopérer à travers un système de surveillance multilatérale bâti sur des arrangements institutionnels. Les mécanismes de la surveillance multilatérale sont concentrés autour de trois objectifs principaux :*

- *la stabilité de la monnaie commune ;*
- *la bonne exécution des programmes d'ajustement structurel, appuyés par la communauté économique et financière internationale, particulièrement par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque mondiale (BM) ;*
- *la nécessité de promouvoir une croissance économique saine et durable, en vue d'améliorer le bien-être des populations d'Afrique centrale.*

*Elle repose, en outre, sur trois principes : la subsidiarité, la collégialité et la pression mutuelle pour inciter au respect des directives communautaires. «Pour assurer la coordination des politiques économiques des Etats membres, la procédure de surveillance multilatérale s'appuie sur des critères définissant des normes pour qualifier un déficit budgétaire d'excessif et sur un ensemble de variables macroéconomiques permettant de suivre et d'interpréter les évolutions économiques des Etats » (BEAC, 2002, p. 8). Les critères et indicateurs de convergence ont été révisés en août 2001, et les premiers se présentent depuis janvier 2002 comme suit :*

- *un solde budgétaire de base (hors dons) rapporté au PIB nominal positif ou nul, à l'horizon 2004. Il est calculé en base engagements et représente la différence entre les recettes totales hors dons et les dépenses totales hors investissements financées sur ressources extérieures. Il présente l'avantage de mieux révéler la position budgétaire de l'Etat.*
- *un taux d'inflation annuel moyen inférieur ou égal à 3 %, dont l'objectif est d'assurer une convergence des taux d'inflation entre les différents pays de la communauté.*
- *un taux d'endettement public extérieur inférieur ou égal à 70 % du PIB en 2004, dont l'objectif est de contrôler à terme le problème d'endettement excessif des Etats.*
- *la non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion de la période courante. Ce critère s'accompagne d'un plan d'apurement sur une période de trois ans, à fin 2004, du stock d'arriérés existant à fin 2000.*

En rapprochant les critères de la surveillance multilatérale pratiqués en zone CEMAC du dispositif en vigueur en zone UEMOA, on note une relative similarité entre les objectifs des dispositifs mais avec des séquences différenciées.

**Encadré 4 : Evolution des Critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA**

Les pays de l'UEMOA ont été parmi les premiers à mettre en place la surveillance multilatérale des politiques budgétaires. Le Traité de création de l'UEMOA a été ratifié au lendemain de la dévaluation du CFA le 12 janvier 1994. Très vite le dispositif mis en place a évolué vers la mise en place du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de la solidarité qui est entré en vigueur en décembre 1999. Il a marqué ainsi une étape très importante dans le processus de convergence des politiques des Etats membres. Il s'appuie sur les justifications théoriques évoquées plus haut d'une part, et les limites constatées dans la première phase. Ces limites apparaissent clairement dans les difficultés de la Commission à mettre en oeuvre les mécanismes de sanctions prévus dans le Traité de l'UEMOA, dans le cas où un Etat membre ne respectait qu'une partie seulement des critères de convergence. Deux innovations majeures peuvent être ainsi relevées. Il y a, d'une part, l'introduction d'une hiérarchie entre les critères. Désormais, il existe les critères dits de premier rang et ceux de second rang. Il y a, d'autre part, la précision dans la définition des normes à ne pas dépasser qui sont plus restrictives que les précédentes. Ils visent en effet un meilleur suivi des finances publiques et des évolutions de l'économie réelle.

Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal supérieur ou égal à 0 (critère clé) ;</li> <li>- l'inflation est maintenue à moins de 3% par an ;</li> <li>- la non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et intérieurs sur la gestion de la période courante ;</li> <li>- l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB minimal n'excède pas 70%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales (50% précédemment) ;</li> <li>- les investissements publics financés sur ressource internes doivent être supérieurs ou égaux à 20% de recettes fiscales ;</li> <li>- le déficit extérieur courant hors dons/PIB nominal n'excède pas 5% ;</li> <li>- les recettes fiscales sont supérieures à 17 % du PI nominal.</li> </ul>

Source : Banque de France, 2001, p. 48.

D'une manière générale, les avancées en matière d'intégration dans l'UEMOA à travers la mise en application des règles et conventions communautaires sont notables. La plupart des institutions politiques (Parlement, Cours de compte, etc...) prévues dans le Traité de l'UEMOA ont été créées et fonctionnent. La bourse des valeurs régionale est opérationnelle. La situation n'est pas similaire en zone CEMAC où la mise en place de certaines institutions-clefs a pris du retard. Pourquoi donc, appartenant toutes les deux à une même zone monétaire avec des exigences uniformes sur la politique monétaire commune, l'UEMOA semble évoluer vers un dispositif de convergence différent de celui de la zone CEMAC ? La réponse à cette question nécessite une étude comparative et historique plus élaborée. Cependant, une réponse peut venir de la différence entre les dotations initiales des pays de chaque sous région. Les pays de l'UEMOA connaissent des conditions climatiques particulièrement défavorables, et ne disposent pas des mêmes niveaux de ressources naturelles ou exploitées que les pays de l'Afrique Centrale. En zone CEMAC, cinq pays sur six sont producteurs de pétrole. En dehors des ressources minières diversifiées, la plupart des pays de la CEMAC sont couverts de forêts denses et riches en essences convoitées sur le marché. Cette « richesse virtuelle » crée l'illusion d'une autosuffisance et peut de ce fait être un début d'explication à ce manque d'engouement en faveur de l'intégration dans cette sous-région.

## II. Bilan et Perspectives

### II.1. Bilan et limites

En zone CEMAC, la position des Etats par rapport aux indicateurs actuels de politique économique est donnée dans le tableau 5. En considérant par exemple l'exercice budgétaire 1999-

2000, on note que les pays ont respecté le critère de taux de couverture extérieure de la monnaie avec des pourcentages très au-dessus du minimum requis de 20 %. Dans une majorité de pays, les variations des arriérés intérieurs et extérieurs sont négatives ou nulles. La variation de la masse salariale a été inférieure à celle des recettes budgétaires. De manière générale, les efforts pour le respect des indicateurs de la politique économique semblent être appréciables, mais des contrastes subsistent entre les pays. Ainsi, depuis leur mise en œuvre en 1994, les pays de la CEMAC ne les ont que diversement respectés. La Guinée équatoriale, le Cameroun et le Gabon, ont enregistré des évolutions favorables, en réalisant quatre indicateurs en décembre 2001, contre, respectivement aucun et un seul en 1998. Durant la même période, le Congo a satisfait à un puis deux critères, le Tchad à un seul critère, alors que la RCA suivait une évolution inverse passant de trois critères en 2001 à deux critères. Malgré ces résultats mitigés, les pays les moins performants n'ont jamais été soumis à la procédure de sanctions pour non-respect des critères de la surveillance multilatérale. Ont-ils tous connu des "exceptions" ?

Tableau 5 : Indicateurs de la politique économique, 1999-2000  
(millions francs CFA pour les trois premiers critères, et pourcentage pour le dernier)

Critères	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Eq	Tchad	RCA
Taux de couverture=20%	34,3	56,6	69,8	93,5	73,0	104,2
Solde primaire budgétaire >0	389,7	118,0	191,4	44,7	1,5	-2,5
Variation nette des arriérés ≤0	-82,7	328,1	-82,9	3,5	-4,4	-3,0
Masse salariale ≤ recettes budgétaires	733,3 < 1093,1	376,8 < 415,4	675,2 < 789,7	45,6 < 85,3	79,6 < 82,9	54,8 < 59,7

Sources : Rapport d'activité de la BEAC, exercice 1999-2000, Tableaux des opérations financières. Bulletin du marché monétaire zone BEAC, n° 82, avril 2001.

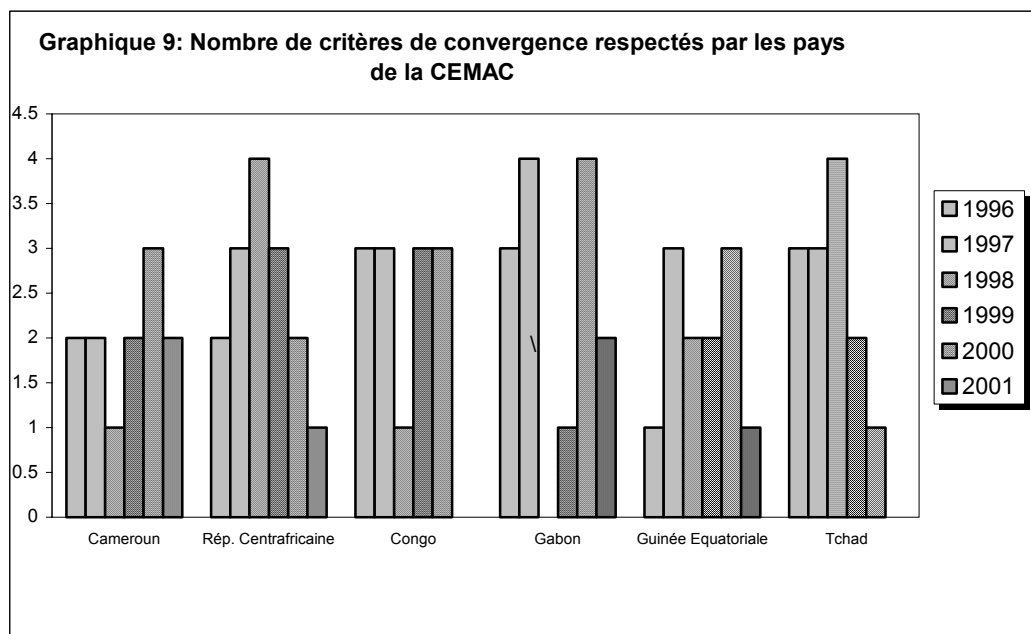
S'ils ont le mérite de la simplicité, de nombreuses faiblesses peuvent être décelées dans ces critères. Au rang de ces faiblesses, une de taille : les mécanismes de sanctions dont dispose le Conseil de convergence manquent de précision et de clarté, notamment en ce qui concerne la nature et le degré de gravité des événements jugés exceptionnels. Ce qui oblige à une série de questions :

- 1- Quels événements peuvent être qualifiés d'exceptionnels ?
- 2- S'agit-il d'événements internes ou externes comme ceux relatifs aux comportements des termes de l'échange, ou s'agit-il d'événements climatiques (inondation, sécheresse, désertification), ou socio-politiques, à l'exemple des guerres civiles, tribales ou inter ethniques (Moreira, 1995) ? On peut également se référer à la persistance et à la résurgence des irrédentismes, qui se traduisent par une forte tendance à la balkanisation et contribuent à renforcer le caractère désintégrant des économies africaines et de celles de la CEMAC en particulier (Bekolo-Ebe, 2001-b).
- 3- De quels moyens disposent les membres du Collège de Surveillance pour contraindre ou encourager les Etats à se conformer aux exigences de la surveillance multilatérale ? Ces règles peuvent ainsi être respectées tant que la conjoncture internationale s'y prête, et

contournées dès le retournement de celle-ci, ou bien dès la résurgence des irrédentismes. Ce fut notamment le cas pour la règle des 20 % des recettes budgétaires pendant la décennie 1980, condition exigée pour être éligible aux avances de la Banque centrale.

D'autres limites non négligeables peuvent être relevées. La surveillance multilatérale, par exemple, n'envisage pas explicitement une interaction entre la politique monétaire et les politiques structurelles dans le cadre d'un pacte de stabilité qui apparaît comme un cadre nécessaire et fondamental pour une croissance économique saine et durable, comme dans l'Union européenne et l'UEMOA.

Au total, les efforts entrepris jusqu'à présent par les responsables politiques et monétaires de la CEMAC ne sont pas parvenus à instaurer une véritable convergence nominale. Par ailleurs, ils ont limité la vision d'une convergence réelle. Les gouvernements nationaux sont encore assez réticents à considérer les mesures de politique économique nationale comme un sujet d'intérêt commun, ou même comme des décisions qui appellent une certaine information mutuelle et une concertation *ex ante*. Le graphique qui suit montre l'évolution du respect des critères de la surveillance multilatérale par pays entre 1996 et 2001.



Source : Bikomen et Ela Ela, cité par Atala, *Bilan de l'Intégration en Afrique Occidentale et Centrale*, PNUD, 2003.

Le graphique résume le bilan de la convergence des pays de la CEMAC, sur la base des résultats d'une analyse factorielle (Bikomen et Ela Ela, 2002). Selon les conclusions de cette analyse, les pays ne cherchent paradoxalement pas à réaliser simultanément tous les critères de convergence. En effet, chaque pays semble choisir implicitement les critères les plus faciles à respecter. Ainsi, pour le Cameroun c'est le critère du « solde budgétaire primaire » ; le Gabon et le Tchad ont adopté « la variation des arriérés intérieurs et extérieurs » ; la RCA, le Congo et la Guinée se limitent aux critères suivants : « couverture extérieure », « solde budgétaire » et « variation de la masse salariale ». Toujours selon cette étude, il existe une absence de simultanéité dans le respect des critères parce que les économies de la CEMAC convergent par bloc. Trois blocs de pays ont ainsi été identifiés :

- le bloc Gabon – Cameroun se caractérise par un niveau exceptionnellement élevé de dépenses publiques par rapport à la moyenne de la Communauté ;
- le bloc RCA - Tchad est caractérisé par la faiblesse des niveaux d'épargne et d'investissement ;
- le bloc Congo - Guinée Equatoriale dont les taux de croissance des pays sont les plus élevés de la région grâce aux investissements *massifs dans le secteur pétrolier*.

**En zone UEMOA**, la démarche relative à la mise en place du Pacte a été programmée pour deux phases. La première, qui va de 2000 à 2002, est « la phase de convergence » au terme de laquelle tous les pays membres devraient avoir satisfait à tous les critères de convergence. La deuxième, qui commence en 2003, est « la phase de la stabilité » au cours de laquelle les pays devront consolider les fondamentaux de l'économie, pour assurer une croissance économique à long terme. Cette stabilité économique, se présente aujourd'hui en Afrique de l'Ouest comme le garant de la paix sociale et un facteur de réduction de la pauvreté. Les difficultés économiques liées à la crise en Côte d'Ivoire ont malheureusement affecté le calendrier établi par le Pacte.

Si les critères de premier rang semblent être à la portée des Etats, ceux de second rang paraissent plus difficiles à réaliser ; ce qui explique le niveau des performances. De façon régulière entre 1999 et 2001, seul le Sénégal respectait tous les critères. Viennent après le Bénin et le Mali avec quatre critères chacun. La Guinée-Bissau (pour des raisons de guerre) et le Togo (pour des raisons de blocage politique) ne respectaient aucun critère en 2001. Depuis 1998, le Togo n'a pas respecté plus de deux critères et se classe ainsi en dernière position. La situation de la Côte d'Ivoire s'est considérablement dégradée ces dernières années en raison de la guerre ; ce qui en fait une « exception ». Les sanctions qui sont prévues dans le cadre de la surveillance multilatérale n'ont cependant été appliquées à aucun Etat.

Tableau 6 : Evolution du respect des critères de performance dans l'UEMOA (1994-2002)

Critères de convergence	Nombre de pays ayant respecté les critères de convergence									
	Benin	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
<b>Critères de premier ordre</b>										
1- Solde budgétaire/ PIB nominal $\geq 0$	0.5	5	3	2	3	3	5	5	2	0
2- Taux d'inflation $\leq 3\%$	3.0	4	1	6	6	2	4	3	0	0
3- Encours de la dette pub. Intér et extér./ PIB nominal $\leq 70\%$	58.1	3	2	1	2	2	2	1	1	1
4- Variation des arriérés intérieurs $\leq 0$ (en milliards de francs CFA)	-4.0	5	4	5	4	7	2	5	6	5
5- Variation des arriérés extérieurs $\leq 0$ (en milliards de francs CFA)	0.0	5	5	5	4	4	2	6	6	5
<i>Critères de second ordre</i>										
6- Ratio de la masse salariale / recettes fiscales $\leq 35\%$	32 ;7	3	4	3	3	1	1	0	1	0
7- Financement domestique des dépenses d'invest. publics/ recettes publiques $\leq 20\%$	22.1	3	3	3	4	4	2	0	0	0
8- déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal $\leq 5\%$	-7.7	1	1	1	1	1	0	1	0	0
9- taux de pression fiscale $\leq 17\%$	14.2	1	2	1	0	0	1	1	0	0

Source : UEMOA Citée par IMF(2001), Country Report, n° 01/193.

Au total, malgré les difficultés rencontrées dans l'observation des critères de la convergence dans l'UEMOA, l'étendue des objectifs de la convergence tout comme les phases définies peuvent inspirer les pays de la CEMAC.

Tableau 7 : Nombre de critères respectés par les Etats membres de l'UEMOA (1997-2002)

Année	Benin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
2002	5	4	2	0	4	2	6	1
2001	5	3	2	0	3	1	5	1
2000	5	3	2	1	4	1	6	1
1999	6	5	2	2	6	1	6	1
1998	3	4	4	1	5	1	4	2
1997	3	4	2	1	3	1	4	1

## II.2. Perspectives de la surveillance multilatérale et implications pour l'harmonisation des politiques d'intégration

Nous pouvons retenir deux perspectives possibles associées chacune à une condition *sine qua non*, qui peuvent mener au renforcement de la convergence réelle, c'est-à-dire à l'harmonisation des politiques d'intégration.

### **Orientation 1: Les critères de la surveillance multilatérale de la CEMAC et la convergence en Zone Euro**

Le dispositif de la surveillance multilatérale expérimenté en zone CEMAC depuis 1994 est caractérisé par une absence de perspectives pour une convergence réelle. Toutefois, l'alignement implicite de la zone CFA sur la zone Euro, et le besoin de renforcement de la politique économique dans la CEMAC (tout en tenant compte de la solidité de ses relations avec les pays de l'Union Européenne), offrent des occasions pour des études et consultations conjointes sur les modalités du rapprochement de ces deux cadres d'intégration. Les objectifs des rencontres euro-maghébines peuvent, à certains égards, être riches en enseignements pour les pays africains de la « Zone Franc CFA » (le substitut à la Zone Franc, après la dilution du Franc Français dans l'Euro).

En rapprochant les réalisations des pays de la CEMAC dans le cadre du dispositif de la surveillance multilatérale à ceux de Maastricht, il ressort ce qui suit (tableau) :

- (i) le critère de la stabilité des prix mesuré par le niveau de l'inflation : hormis le Congo, tous les pays se situaient en dessous du seuil de 3 %.
- (ii) en matière des finances publiques : quatre pays (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale) avaient un déficit budgétaire rapporté au PIB inférieur à 3 % ; la RCA (-10,5%) et le Tchad (-8,9%) enregistrant des déficits nettement plus élevés.
- (iii) le critère de la stabilité des prix mesuré par le niveau de l'inflation : hormis le Congo, tous les pays se situaient en dessous du seuil de 3 %.
- (iv) en matière des finances publiques : quatre pays (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale) avaient un déficit budgétaire rapporté au PIB inférieur à 3 % ; la RCA (-10,5%) et le Tchad (-8,9%) enregistrant des déficits nettement plus élevés.

- (v) En matière d'endettement: à l'exception de la Guinée équatoriale, tous les pays enregistraient des taux d'endettement en rapport au PIB supérieurs à la norme de 60 %. Certains pays européens éprouvent les mêmes difficultés que les pays de la CEMAC. Il s'agit de la Belgique (122,2 %), l'Italie (121,6 %) et la Grèce (104,4%) dont les ratios se situaient très au-dessus de la valeur de référence, même si ces pourcentages restent nettement en deçà de la particularité congolaise (223,7 %). La Guinée-Équatoriale (26,5%) et le Luxembourg (6,7%) présentent des niveaux d'endettement les plus bas de leur zone. Si le ratio d'endettement a eu tendance à baisser pour certains pays européens notamment ceux cités plus haut, la situation est plutôt précaire en Allemagne et en France avec respectivement 63,8 % et 62,6%.

**Encadré 5 : Le Pacte de stabilité et de croissance et l'intégration en Europe**

*Le traité de Maastricht qui institue les conditions de mise en place de l'Union Monétaire dispose que, tout Etat postulant pour intégrer l'Union Monétaire doit respecter une convergence de certains fondamentaux économiques vers des niveaux prédéterminés. Cette convergence est requise au moment de la demande et doit continuer à être respectée après l'intégration dans la mesure où le respect de ces critères pourrait être considéré comme un gage de stabilité économique, financière et monétaire, malgré une éventuelle divergence des politiques économiques entre les Etats membres . Ces critères sont au nombre de quatre :*

- 1- *la stabilité des prix : le taux d'inflation du pays candidat ne doit pas dépasser de plus de 1,5 % celui des trois Etats membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.*
- 2- *la soutenabilité des finances publiques : le solde du secteur public ne doit pas faire apparaître un déficit excessif. En situation normale, il ne doit pas excéder 3% du PIB et la dette publique accumulée ne doit pas dépasser 60 % du même agrégat.*
- 3- *la stabilité de change : les Etats membres doivent respecter les marges normales de fluctuation prévues par les mécanisme de change du système monétaire européen, pendant deux ans au moins, sans connaître de tensions graves ; et notamment, pendant cette période, ne pas dévaluer de leur propre initiative, le taux bilatéral central de leur monnaie avec aucune des monnaies des pays membres.*
- 4- *l'alignement des taux d'intérêt qui traduira la pérennité de la convergence acquise par l'Etat membre et celle de sa participation au mécanisme de change européen : les taux d'intérêt à long terme (l'indicateur retenu est une moyenne des douze mois précédents) ne doivent pas excéder de plus de 2% celui des trois Etats membres présentant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.*

*Les fondements théoriques de ces critères ont été très discutés. D'une manière générale, ils s'appuient sur les travaux fondateurs de Kydland et Prescott (1977) et ceux de Barro et Gordon (1983) qui mettent en avant le risque d'incohérence temporelle des politiques économiques et s'attachent à établir la supériorité d'un équilibre avec les règles par rapport à un équilibre discrétionnaire.*

*Les critiques de ces dispositions ont conduit, sous l'impulsion allemande, à mettre en place un Pacte de stabilité destiné à renforcer la procédure de déficit excessif en régime de croissance. Il ne modifie pas les critères de convergence. Il répond à trois préoccupations différentes :*

1. *un besoin accru de coordination des politiques économiques en union monétaire ;*
2. *les conséquences dommageables en termes d'externalités négatives pour l'Union économique et monétaire de l'endettement excessif de l'un de ses membres,*
3. *le risque d'appel à cautionnement par l'union de la dette excessive d'un des membres qui peut se traduire par la monétisation de la dette ou par un ensemble de mesures accommodantes.*

*Depuis quelques mois, en raison des difficultés budgétaires (dépassement du critère des finances publiques) rencontrées par l'Allemagne et la France, la pertinence du Pacte de stabilité est sujette à caution. De nombreuses voies s'élèvent (venant pour la plupart des autres pays de la communauté) pour demander son assouplissement. En effet, un pays important supportant un déficit excessif fera massivement appel au marché des capitaux. En raison de son poids et de l'importance de sa dette, son comportement financier influencera l'équilibre épargne-investissement de l'Union et provoquera une hausse des taux d'intérêt à long terme et un déficit extérieur de l'Union. C'est la situation actuelle des deux pays leaders de l'Union. En revanche, dans le cas d'un petit pays supportant un déficit*

*excessif, le taux d'intérêt de l'Union ne sera pas affecté et elle (l'Union) pourra implicitement cautionner le relâchement de sa discipline budgétaire, encourageant les comportements de passager clandestin des Etats membres les moins importants.*

*Sources : Traité sur l'Union Européenne, 1992 et Armand-Denis Schor, Economie Politique de l'Euro, Documentation Française, 1999, Paris.*

L'analyse des performances de réalisation des critères de Maastricht par les pays de la CEMAC laisse apparaître la tendance à un alignement sur les exigences de la convergence en zone Euro. Ce constat doit cependant être relativisé car les deux zones ne présentent pas les mêmes niveaux de développement. Par ailleurs tout durcissement de la politique monétaire en zone Euro peut nuire à la compétitivité des économies de la sous région. Dans le passé, de telles occurrences se sont manifestées avec des conséquences difficilement supportables pour les pays de la zone CFA. Le cas a été celui des années 1980, au moment où la France faisait clairement le choix de la construction monétaire européenne (Lelart, 2000). Il s'en était suivi une forte et rapide dégradation de la situation des pays de la zone. D'autres raisons avaient été avancées (la baisse du dollar et des monnaies des pays voisins, la baisse lente mais régulière du prix des matières premières, un certain relâchement en matière budgétaire, etc...), mais elles ne suffisaient pas à minimiser les effets du choix européen de la France avec l'acte unique. La libéralisation complète des marchés de capitaux a naturellement créé un mouvement d'aspiration des capitaux disponibles dans la zone CFA puisqu'ils étaient librement convertibles en francs français et transférables sans difficultés.

*Tableau 8 : Synthèse des critères économiques utilisés pour l'entrée en Union monétaire au 1<sup>er</sup> janvier 1999 et position des pays de la CEMAC par rapport à ces critères*

Critères	Inflation (en %)	Taux d'intérêt à LT (en %)	Déficit public (en % du PIB)	Ratio dette/PIB (en %)
<b>Valeurs de référence (inférieur à )</b>	<b>2,7</b>	<b>7,8</b>	<b>-3</b>	<b>60</b>
Allemagne	1,4	5,6	-2,7	61,3
Autriche	1,1	5,6	-2,5	66,1
Belgique	1,4	5,7	-2,1	122,2
Danemark	1,9	6,2	+0,7	65,1
Espagne	1,8	6,3	-2,6	68,8
Finlande	1,3	5,9	-0,9	55,8
France	1,2	-5,5	-3	58
Grèce	5,2	9,8	-4	108,7
Irlande	1,2	6,2	+0,9	66,3
Italie	1,8	6,7	-2,7	121,6
Luxembourg	1,4	5,6	+1,7	6,7
Pays Bas	1,8	5,5	-1,4	72,1
Portugal	1,8	6,2	-2,5	62
<b>CEMAC</b>	<b>0,4</b>	-	<b>-1,7</b>	<b>95,2</b>
<b>Cameroun</b>	<b>0,8</b>	-	<b>-1,9</b>	<b>72</b>
<b>Gabon</b>	<b>-0,4</b>	-	<b>-0,2</b>	<b>76,2</b>
<b>Congo</b>	<b>4,4</b>	-	<b>-2,9</b>	<b>223,7</b>
<b>Guinée-Equatoriale</b>	<b>2,8</b>	-	<b>1,8</b>	<b>26,5</b>
<b>RCA</b>	<b>-0,2</b>	-	<b>-10,5</b>	<b>77,6</b>
<b>Tchad</b>	<b>-4,6</b>	-	<b>-8,9</b>	<b>64,4</b>

Sources : [WWW.banque-France.fr](http://WWW.banque-France.fr), BEAC, Rapport d'activité, exercice 1999-2000, 2000.

Du point de vue de la stabilité monétaire, la bonne tenue des fondamentaux macro-économiques et surtout les bonnes perspectives de développement (un assainissement du cadre macroéconomique qui se poursuit avec la longue période d'ajustement et une régulière progression du taux de croissance) sont de nature à favoriser un afflux de capitaux pour le financement des infrastructures de base, la modernisation des structures économiques et la diversification des sources de croissance. Ces facteurs favorables devraient contribuer à la consolidation de la position extérieure de la zone et à un renforcement de ses réserves de change. D'autres raisons s'ajoutent à celles ci-dessus évoquées (Konaté, 2001) : (i) le niveau du solde budgétaire courant qui s'est amélioré et se situe à un niveau bien plus haut que celui enregistré au moment de la dévaluation en 1994 (-6,14 %) ; (ii) le taux élevé de couverture de l'émission monétaire qui a cru régulièrement depuis 1994, passant de 36,4 % à 70,7 % en 2000, puis à 64,1 en 2001, contre respectivement 13,9 % et 14,8 % en 1992 et 1993, alors que le minimum exigible est de 20 % (BEAC, 2002). De plus, la position du solde du " *compte d'opérations* " de la CEMAC auprès du Trésor français a connu depuis 1994 une évolution favorable (tableau .....).

Tableau 9 : Solde du compte d'opérations des pays de la CEMAC (1994 - 2002, milliards francs CFA)

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Solde	156	164	288	385	181	252	787	680	868

Source : BEAC, *Programmation monétaire*, 2003.

***Orientation 2 : la redéfinition des critères de convergence (réalistes et dynamiques), en intégrant les ambitions de développement et d'intégration de la sous-région.***

La Zone CEMAC doit s'engager dès à présent dans une réflexion prospective sur la redéfinition et l'adoption de nouveaux critères de convergence, plus objectifs et réalisables, inspirés par les contraintes de développement actuelles et futures de chaque pays, et par sommation de la sous-région. Ces critères permettraient de tendre simultanément vers l'objectif d'équilibre interne et externe de l'économie. Ils pourraient, à cet effet, servir de tremplin vers le respect naturel des critères de convergence plus rigoureux de la zone Euro<sup>21</sup>. Ils devront également prendre en compte les enseignements des théories des unions monétaires<sup>22</sup>, pour le soutien à la parité tout en veillant au risque de la perte de compétitivité prix vis-à-vis des pays concurrents. La révision des critères de la surveillance multilatérale intervenue en 2001 est un pas qui doit ouvrir la voie vers des perspectives élargies d'intégration et de développement en Afrique Centrale.

Le nouveau statut de la banque centrale qui met l'accent sur son indépendance<sup>23</sup> et se fixe comme objectif la recherche de la stabilité des prix, est également une évolution positive. Mais tout en ayant pour principale mission la gestion monétaire, cette banque centrale devra être plus impliquée dans le soutien aux outils et instruments spécifiquement chargés du financement du développement de la Communauté, en attendant l'apparition progressive des structures comme la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale et la Bourse des Valeurs Mobilières

<sup>21</sup>Ce rapprochement n'est pas en soi un objectif qu'il faut absolument atteindre, mais plutôt une perspective d'évolution normale, qui rentre dans le cadre des relations de coopération avec la France d'une part, et l'Europe d'autre part.

<sup>22</sup> selon lesquels, les petits pays convergent progressivement vers les pays les plus développés de l'union monétaire.

<sup>23</sup> Depuis 1997, le Gouverneur de la BEAC est en même temps Président du Conseil d'Administration.

d'Afrique Centrale (BVMAC), ou encore d'autres comme la Banque Européenne d'Investissement ou le Fonds Européen d'Investissement, dont la création sinon la promotion devrait être souhaitée.

Les deux orientations ci-dessus décrites ne peuvent cependant être pertinentes que si elles sont ancrées dans une architecture qui a pour finalités la convergence réelle et une intégration effective.

***La condition sine qua non : le renforcement de la convergence réelle par une intégration sous-régionale en appliquant les dispositions du Traité de 1994***

En Europe, les études empiriques ont montré que la recherche de la convergence nominale dans les années 1980, s'est effectuée au détriment de la convergence réelle (Nguyen, 1996), alors qu'une intégration économique réussie entretient les conditions de complémentarité de ces deux formes de convergence. De manière générale, la convergence implique la réduction dans le temps des écarts entre les indicateurs macro-économiques de plusieurs pays (Nguyen, 1996). Elle a deux composantes :

- (i) la convergence réelle crée les conditions de rapprochement des niveaux de vie en termes de revenu, de productivité au sein d'une même zone géographique, ou la réduction des différences structurelles (infrastructures, structures industrielles, marché du travail) ;
- (ii) la convergence nominale renvoie à la réduction des écarts, mais sur les variables nominales telles que les ratios des finances publiques, les taux de change, l'inflation etc...

Depuis quelques années et toujours en Europe, des mesures ont été adoptées afin de favoriser le cumul des avantages découlant de la complémentarité de ces deux formes de convergence. Ainsi ont été mises en place des aides directes dans le cadre du fonds de cohésion sociale, de manière à œuvrer au nivellement des décalages entre les économies de la communauté et leurs conséquences sociales. C'est l'expression d'une certaine solidarité entre les Etats.

Qu'observe-t-on en zone CEMAC ? De nombreux obstacles au renforcement de la convergence réelle, notamment dans les domaines particulièrement sensibles pour la réussite du processus de l'intégration comme les transports, la coopération industrielle, le marché du travail, etc... Si des schémas sectoriels de développement sous-régional ne définissent les repères et ne guident les calendriers des programmes nationaux de développement, la surveillance multilatérale ne peut à elle seule apporter des solutions à ces obstacles. S'il est vrai que des avancées se manifestent dans quelques domaines<sup>24</sup>, elles le sont beaucoup moins dans d'autres domaines tout aussi importants.

Sur le plan fiscal et douanier, la réforme engagée au début des années 1990 a favorisé l'allègement de la fiscalité par la suppression de plusieurs taxes intermédiaires, et l'instauration d'une taxation uniforme en ce qui concerne notamment la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Cette réforme sous-régionale est complétée par le Traité Harmonisant le Droit des Affaires (OHADA) qui implique, également, des pays d'Afrique de l'Ouest. D'autres réformes d'envergure sous-continentale ont été initiées, matérialisées par la signature du Traité

<sup>24</sup> La mise en place du Traité OHADA, l'harmonisation du système de paiement dans la zone, la mise en place du passeport CEMAC, etc.

instaurant une Conférence Interministérielle du Marché des Assurances (CIMA), et celui qui institue la Conférence Interministérielle de la Prévoyance Sociale (CIPRES). Ces réformes ont toutes pour but de simplifier et de mettre en cohérence les cadres réglementaires nationaux.

Au plan financier et bancaire, la restructuration est pratiquement achevée. La mise en place de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a largement contribué à l'assainissement du système bancaire dans la sous-région. Son rôle de régulation a été progressivement accepté, malgré les réticences initiales de certains acteurs. La COBAC accorde et retire des agréments, effectue des contrôles sur place ou sur pièce, selon la réglementation. Cependant, la surliquidité actuelle des banques peut paraître surprenante, face à l'importance des besoins de financement du développement en zone CEMAC. En effet, les difficultés à trouver des financements aux investissements productifs dans le cadre des opérations d'un système bancaire qui manque toujours de profondeur<sup>25</sup> et stérile en innovations financières et le poids de la dette extérieure restent des problèmes cruciaux pour ces pays. A ceux-ci, nous pouvons en ajouter d'autres, non moins importants, comme la duplication des projets d'investissement. Tous ces problèmes nécessitent, pour les uns, des réformes en profondeur orientées vers le soutien au développement, et pour les autres des compromis entre les Etats, afin de substituer les abandons de souveraineté qu'exige l'application de certaines dispositions du Traité par un équivalent à l'échelle communautaire. En définitive, les structures financières actuelles ne sont pas adaptées aux contextes de développement des pays, qui requièrent des instruments d'un autre genre afin de tirer meilleur profit des ressources potentielles de la sous-région.

Au plan institutionnel, la capacité d'intervention de la CEMAC a été renforcée avec un certain nombre de dispositifs adoptés depuis quelques années. S'agissant du financement de son budget, un mécanisme autonome a été institué en décembre 2000.

---

<sup>25</sup> L'essentiel des financements est orienté vers les activités d'*import export*, plutôt que vers le secteur productif.

**Encadré 6: A la recherche d'un mécanisme de financement autonome dans la CEMAC**

*Dans le cadre de la recherche des voies et moyens efficaces pour sécuriser et pérenniser leurs contributions financières destinées à permettre au Secrétariat Exécutif et autres organismes de la CEMAC à mieux remplir leurs missions, les Etats membres ont décidé la mise en place d'un mécanisme de financement autonome. Ce mécanisme qui est entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, est fondé sur l'institutionnalisation d'une taxe dite "Taxe Communautaire d'Intégration" (TCI) dans chaque Etat membre. Cette taxe, d'un taux de 1 % s'applique sur les biens importés des pays tiers et consommés dans les pays de la Communauté. Les recettes de ladite taxe seront affectées d'une part, à hauteur de 30 % au fonctionnement du Secrétariat Exécutif, y compris les Organismes relevant de son budget, et à hauteur de 70 % au Fonds de Développement de la Communauté (FODEC). Les ressources du FODEC sont réparties entre deux guichets. La part affectée au guichet 1, soit 60 % des ressources, est consacrée aux projets intégrateurs, tandis que les autres 40 % affectés au guichet 2 sont destinés à la compensation des manques à gagner constatés des Etats. La gestion financière et comptable des ressources du guichet 1 est assurée par la BDEAC désignée comme Agent Financier. Le guichet 2 est placé au sein d'une cellule spécialisée du Secrétariat Exécutif. Après deux années d'application (2002 et 2003) par les Etats des dispositions sur la TCI, il apparaît, à l'analyse des performances observées, que le nouveau mécanisme est loin de combler les espoirs qu'il a suscités. Cette situation a pour principales causes :*

- les distorsions introduites dans l'application des Textes régissant le fonctionnement de ce mécanisme qui ne permettent pas la mise à disposition dans les comptes de la CEMAC de la totalité du produit recouvré par les Trésors nationaux ;
- la faiblesse de l'assiette due d'une part, aux exonérations douanières qui limitent les possibilités de certains Etats membres à générer des ressources substantielles et, d'autre part, aux instabilités socio politiques qui ont sévi dans d'autres Etats.

*Cette contre performance est préoccupante car elle fragilise le fonctionnement de la Communauté et paralyse à nouveau le financement de son développement. En effet, le FODEC n'est toujours pas opérationnel, faute de ressources. Si le mécanisme de la TCI en lui-même en tant qu'instrument fiable de financement autonome de la Communauté n'est pas à mettre en cause, par contre des mesures correctives doivent être envisagées pour le rendre efficace. Parmi ces mesures, on peut suggérer l'adoption d'un texte obligeant les Etats, sous peine de sanction avec grande publicité, à reverser sans délai dans le compte de la CEMAC à la banque centrale, les produits de la TCI retenus par les trésors nationaux. Le mécanisme du débit automatique qui apparaissait un temps être la solution la plus efficace a lui aussi déjà connu ses limites : le débit automatique ne pouvant fonctionner qu'en cas de solde créditeur disponible. (Source : BEAC, 2003)*

Une Cour de Justice Communautaire a également été créée et est implantée à N'djamena au Tchad. Elle est composée de deux chambres : la Chambre des Comptes et la Chambre Judiciaire. Son objectif est de sécuriser l'environnement économique et judiciaire, indispensable au développement harmonieux des affaires.

Une Commission Interparlementaire (CIP) appelée à se transformer en un Parlement Communautaire à partir de juin 2004, a été créée. Elle est installée à Malabo en Guinée Equatoriale. Le futur Parlement Communautaire comprendra 60 membres à raison de 10 membres par pays.

Comparativement aux années 1980, les résultats en de nombreux domaines sont encourageants, mais ils doivent être renforcés par des mesures de nature à consolider les bases du processus de l'intégration. Il s'agit des domaines comme ceux de l'accélération des échanges, de l'harmonisation des marchés du travail, des biens et des services, le développement et la mobilité intra-zone des ressources humaines (formation du capital humain), de la bonne gouvernance, etc. La période de reprise économique observée est favorable à de telles réformes, car leurs effets seront moins douloureux qu'en situation de crise.

**Encadré7 : les structures de financement de l'intégration en Afrique Centrale existent-elles ?**

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) est une institution financière internationale créée le 3 décembre 1975 avec pour rôle essentiel la promotion du développement économique et social de ses Etats membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), notamment par le financement des projets de développement, des études de faisabilité et par la mobilisation des ressources financières. Son actionnariat est diversifié : il comprend en plus des six Etats membres, également la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la Banque Africaine de Développement (BAD), la France, le Koweït. Devenue opérationnelle le 3 janvier 1977, la BDEAC a pu, pendant une quinzaine d'années, mener normalement ses activités en apportant, sous diverses formes, des concours financiers aux Etats membres, aux organismes publics et para-publics et au secteur privé, et en drainant un volume important de ressources extérieures. Depuis 1977, la BDEAC a financé 88 projets de développement pour un montant de 58,051 milliards et réalisé 29 études de faisabilité pour plus d'un milliard. Malheureusement, la plupart des projets financés n'ont eu que peu d'impact sur le processus d'intégration sous régionale. Ils concernaient sans être exhaustif les infrastructures (18 projets pour un montant de 16,208 milliards), l'agriculture (15 projets pour un montant de 15,937 milliards), l'industrie (34 projets pour un montant de 12,872 milliards), les transports (5 projets pour un montant de 4,05 milliards), les télécommunications (6 projets pour 2,917 milliards), l'élevage (2 projets pour un montant de 1,085 milliards, etc.). La plupart des projets, au regard de la situation actuelle, n'ont pas dérivé des politiques communautaires comme à l'exemple la Politique Agricole Commune (PAC) en Europe. Ces financements étaient par ailleurs très insuffisants pour engager de grands travaux tels que la construction des axes routiers inter-Etats indispensables à la mobilité des facteurs de production (travail et capital).

Il apparaît dès lors que compte tenu de l'immensité des besoins en infrastructures nécessaires à la promotion de l'intégration, les financements de la BDEAC resteront pendant longtemps très insignifiants. Consciente de cette réalité, et tenant compte de l'expérience passée, la BDEAC dans son projet d'expansion, s'est fixée pour objectif de développer une politique de promotion et de recherche de nouveaux partenaires. Dans cette perspective, elle peut jouer un rôle essentiel dans le processus d'élargissement de la CEMAC en finançant les projets qui contribueront le mieux à la réalisation de cette grande ambition. Si elle développe de telles capacités d'intervention, elle aura aidé les pays de la sous-région à tisser les structures d'appui à leur intégration. En Europe, une structure similaire poursuit ce type d'objectifs. Il s'agit de la Banque Européenne d'Investissement. En Afrique de l'Ouest, la Banque Ouest Africaine de Développement s'est engagée très tôt dans la promotion du processus de l'intégration par le financement des projets intégrateurs. Elle compte à son actif une variété de réalisations d'intégration aux effets visibles (routes, télécommunications, énergie, etc...). Au cours de l'exercice 2002, elle a consacré 48,9% de ses concours soit 40,8 milliards à la réalisation des projets à caractère intégrateur. Ces projets concernent essentiellement le secteur des infrastructures économiques. Elle a par ailleurs mobilisé 55 milliards de FCFA, dont 35 milliards de ressources internes et 20 milliards de ressources en provenance du marché régional.

**Oui, la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, mais une mission difficile avec des moyens limités**



### ***III – Consolider les acquis de l'intégration en zone CEEAC : quelles voies ?***

Le problème de l'élargissement ou du moins de l'ouverture des espaces d'intégration existants à d'autres pays a toujours été une préoccupation un peu partout où les zones d'intégration existent. En Europe par exemple, la construction de l'union s'est réalisée de manière graduelle : avec six pays à l'origine, l'union s'est étendue à neuf, puis douze, puis quinze pays. Aujourd'hui, l'élargissement envisagé confortera l'union de vingt cinq pays membres. Une accélération que témoigne l'ouverture en un seul mouvement aux douze pays issus de l'ancien bloc de l'Est. Comme on peut le noter, le débat qui anime les européens n'est plus celui de l'ouverture, mais davantage celui du nombre optimal pour un meilleur fonctionnement de l'Union. Toute la réflexion en cours en Europe porte désormais sur la définition des conditions équitables pour un meilleur fonctionnement de l'union. En Afrique, le processus d'élargissement a été plutôt timide dans les deux principales zones à monnaie unique qui appartenaient à la « Zone Franc ». Ainsi, depuis leur existence, les deux zones ne se sont ouvertes qu'à un pays chacune ; la Guinée Bissau en UEMOA et la Guinée–Equatoriale en CEMAC. Il y a tout lieu de s'interroger sur les facteurs qui freinent une accélération de ce mouvement dans les deux sous-régions de la CEEAC et de la CEDEAO.

Empiriquement et/ou théoriquement, deux schémas comportant deux séquences caractérisent le processus de l'élargissement. Le premier schéma privilégie la coopération commerciale et économique, qui est complétée par la coopération monétaire. Le deuxième schéma considère l'intégration monétaire comme un puissant moteur de rapprochement qui crée les conditions de la coopération économique. La deuxième voie est celle empruntée par les deux Allemagnes au début des années 1990 dans le cadre de leur réunification. Le cas de l'Allemagne reste marginal tandis que la démarche de la zone Franc CFA est atypique parce que l'union monétaire a été construite dans le contexte d'un arrangement monétaire entre les pays africains de cette zone et la France. L'option coopération commerciale puis coopération monétaire est celle qui a inspiré la construction européenne avec les résultats intéressants que nous observons à ce jour.

#### ***III-1. Les enseignements de la théorie de l'intégration***

La théorie traditionnelle de l'intégration développée par B. Balassa (1962), enseigne que l'intégration économique est un processus séquentiel qui se déroule en cinq étapes résumées dans l'encadré ci-dessous. Cette analyse est comparable à celle initiée par Rostow qui distinguait également cinq étapes par lesquelles toute société devait passer pour atteindre le développement économique.

**Encadré 7 : Les étapes de l'intégration (Balassa)**

**Etape 1: la zone de libre-échange** où les droits de douanes et les restrictions quantitatives sont abolis entre les pays participants, mais où chacun d'eux conserve ses propres tarifs douaniers avec les pays non-membres.

**Etape 2: l'Union douanière** qui, tout en supprimant toutes les discriminations en ce qui concerne les mouvements de marchandises à l'intérieur de l'Union, égalise les tarifs douaniers dans le commerce avec les pays extérieurs par l'établissement d'un tarif commun, appliqué à tout produit importé en dehors de l'Union douanière.

**Etape 3: le marché commun.** Il conduit à une intégration complète, puisque l'abolition des restrictions ne concerne pas seulement les échanges de produits, comme dans l'Union douanière, mais aussi les mouvements des facteurs de production ; la mobilité parfaite de ceux-ci étant recherchée afin de réaliser l'optimum économique.

**Etape 4: l'Union économique** qui, en plus de la suppression des restrictions concernant les mouvements de capitaux, exige une certaine harmonisation des politiques économiques nationales, afin d'éliminer les discriminations dues à des disparités qui peuvent naître des politiques de libéralisation. Les mesures d'harmonisation concernent les domaines des politiques monétaire, financière, commerciale et sociale.

**Etape 5: l'intégration économique parfaite**, repose sur l'unification des politiques monétaires, fiscales, commerciales, sociales et est régie par une autorité supranationale dont les décisions lient les Etats-membres.

L'avantage de l'approche de B. Balassa est de considérer l'intégration, à la fois, comme un *processus* et comme une *situation*. Considérée comme *processus*, l'intégration est un ensemble de mesures destinées à supprimer les discriminations entre les unités économiques, appartenant à différents pays en vue de l'intensification des échanges. En tant que *situation*, l'intégration désigne l'absence de toutes discriminations entre les économies nationales. Cette distinction, en termes de *processus* et de *situation*, concilie bien les deux approches traditionnelles de l'intégration (intégration par le marché et intégration résultant de la volonté politique). Les trois premières étapes pouvant se rapprocher de l'analyse classique, les deux dernières nécessitent une volonté politique parce qu'elles vont au-delà des lois du marché et se rattachent à la conception volontariste.

La description sommaire de ces différentes étapes montre que l'intégration peut se réaliser par un processus conduisant vers un plus grand degré d'unité, de libéralisation des économies nationales et à leur coordination. Les limites de chaque étape conduisent à envisager une nouvelle étape. L'exemple le plus élaboré de ces différentes étapes est la construction européenne, qui s'est faite sur la base de l'analyse de B. Balassa. Partant de la zone de libre-échange, puis de l'Union douanière, l'Europe en est arrivée à envisager, par nécessité, la mise en place d'une monnaie unique tout en faisant précéder cette étape par des politiques de convergence, dont le but est d'essayer de rapprocher les différentes économies nationales, en établissant un certain nombre de critères macro-économiques, non sans passer par les étapes intermédiaires, que sont le marché commun et le marché unique. Il peut arriver que les pays aient pour ambition, de constituer une zone de libre-échange ou simplement une union douanière. Les débats théoriques les plus achevés concernent d'ailleurs ces deux formes d'intégration. Ce n'est que plus tard, que les avantages d'un marché unique ont été analysés dans le cadre de la construction européenne (Emerson, 1991).

### **III-2. Les faits stylisés**

La perspective de l'élargissement de la CEMAC aux autres de la CEEAC, même si elle est aujourd'hui encore imprécise dans les esprits, devrait constituer une chance inestimable pour la

sous région de l'Afrique Centrale. Elle est une chance en considération des récents évènements socio-politiques ayant déstabilisé la sous-région et certains pays. Tout en favorisant le développement socio-économique, l'élargissement peut être un vecteur de paix et de stabilisation. Mais, en même temps, il faut admettre l'ampleur de la tâche et des difficultés. Comment faciliter l'intégration de nouveaux membres avec des espaces aussi grands et présentant d'aussi fortes disparités culturelles, historiques et politiques ? Les pays ont hérité de leurs anciennes puissances colonisatrices différentes langues (français, anglais, portugais, etc...), différentes monnaies, différents codes fiscaux, différentes structures administratives, etc... La deuxième question qui se pose est de savoir comment l'élargissement peut être conduit et réussi sans de grands risques de recul pour les pays déjà regroupés et ceux qui devraient les rejoindre. En nous référant une fois de plus au cheminement de l'Union Européenne, on peut conclure que ces contraintes ne sont malgré tout pas insurmontables car un élargissement réussi procure dans le temps des avantages globaux bien plus importants que ces risques et inconvénients.

### *1- Les avantages de l'élargissement*

Ces avantages sont bien connus dans la littérature portant sur l'intégration. Il y a, d'abord l'élargissement du marché des consommateurs. Une Afrique Centrale unie dispose actuellement d'une population de plus de 100 millions d'habitants, qui passerait à près de 150 millions en 2015. Un marché dont la taille offrirait des débouchés potentiels pour le déploiement des activités industrielles et commerciales de grandes envergures. Les entreprises bénéficieraient -- toutes choses égales par ailleurs -- des avantages de la théorie des unions douanières en termes de création et de détournement du commerce. Elles bénéficieraient également des économies d'échelle. Ensuite, elles se dotent d'un important pouvoir de négociation dans les relations et négociations internationales. L'exemple de l'Europe est édifiant. En effet, la construction européenne a mis les pays membres dans de meilleures positions de négociation vis-à-vis des Etats-Unis pour ce qui concerne les réductions tarifaires que s'ils avaient agi individuellement. Un cas : les Etats-Unis ont hésité à user de l'application du dispositif des Super 301 (dispositif permettant l'application de droits de douanes contre les partenaires commerciaux qui ne donnent pas aux Etats-Unis l'accès à leurs marchés) contre la CEE ; une conséquence directe de l'aptitude de celle-ci à riposter avec les mêmes instruments contre les Etats-Unis. En revanche, ils ont aisément utilisé cet instrument contre des pays isolés comme le Japon, le Brésil et l'Inde.

Il faut reconnaître que les unions réalisées en Afrique au lendemain des indépendances étaient si petites comparativement à celles des pays développés qu'elles ne disposent pas des mêmes capacités de réaction que d'autres espaces, pour la défense de leurs intérêts contre des pays aussi influents que les Etats-Unis ou tout autre pays développé. Foroutan (1993) constatait qu'en 1989 le Produit Intérieur Brut de tous les pays au sud du Sahara était à peine égal à celui de la Belgique, un pays de 10 millions d'habitants pour une superficie à peine égale à celle du Gabon. Au delà de cette comparaison, il est intéressant de constater que les règles régissant les rapports entre les Etats dans le monde sont en voie de changement avec les cadres d'arbitrage que l'Organisation Mondiale du Commerce tente d'imposer. De ce fait, une Afrique Centrale de 100 millions d'habitants ouvre des perspectives de développement naturellement plus importantes pour la communauté, qui peuvent également contribuer à relever le niveau de son insertion dans l'économie mondiale.

Il y a, enfin, la stabilité et la paix qui font cruellement défaut dans la sous-région. Une telle paix ne peut être possible que si les économies sont imbriquées entre elles, à travers des projets intégrateurs financés par des fonds d'investissement ou toute autre structure de financement international de développement dans la sous-région, ou dans le monde. La stabilité en Europe n'a été possible qu'à partir du moment où la France et l'Allemagne ont évacué leurs velléités guerrières en nouant leur destin dans la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier (CECA) ; l'objectif initial ayant été de promouvoir et de contrôler la production de l'acier et du charbon, des matières premières indispensables au développement industriel des deux pays.

## ***2- Les inconvénients à l'élargissement***

Le principal inconvénient est le risque d'exacerbation des rivalités de leadership. Ce risque est déjà présent dans la sous-région et neutralise bien souvent les initiatives susceptibles de faire avancer le processus de l'intégration. Les exemples se sont accumulés au fil du temps, dans la sous-région. Les rivalités sont dangereuses lorsqu'elles nuisent au bon fonctionnement des institutions, mais elles peuvent également conduire à une émulation avantageuse pour tous les pays, débouchant sur des avancées spectaculaires, si elles sont nourries par une volonté de progrès dans l'intérêt de la communauté. La multiplicité des projets d'union monétaire en Europe a donné lieu à un vif débat entre les partisans de la monnaie unique et ceux de la monnaie commune. Le Traité de Maastricht qui donne une impulsion décisive à la marche vers la monnaie unique n'a jamais été interprété comme une victoire d'un camp sur l'autre, mais plutôt comme un pas vers une communauté de destin pour les peuples européens. Le débat qui a suivi la signature du Traité, dans les pays européens, a permis d'intégrer les préoccupations des uns et des autres. Il faut dire que l'existence d'un leadership exercé par un pays ou un groupe de pays est souhaitable dans le cadre d'union, car il permet à ce pays (ou groupe pays) d'assurer le rôle de locomotive dans l'espace d'intégration. La timidité du leadership en Afrique Centrale, pendant la longue période d'instabilité en Angola et en République Démocratique du Congo, a été défavorable à une impulsion soutenue au processus de l'intégration de la CEEAC. Avec le retour progressif à la paix dans ces pays, il est urgent que ces pays s'ouvrent à ces préoccupations, dans un esprit de coopération bénéfique à toute la sous-région.

### ***III-3 Les conditions pour un élargissement réussi***

Le processus d'élargissement ne peut être réussi que s'il est assis sur des bases saines et solides. Quelques conditions méritent cependant d'être remplies.

#### ***Condition 1: L'affirmation d'une volonté politique commune***

Cette volonté politique doit être clairement exprimée et sans ambiguïté aussi bien par les pays candidats à l'adhésion que par les pays membres de la CEMAC. Leurs partenaires privilégiés, notamment européens, doivent également être associés à la démarche, surtout dans le souci de la préservation des liens solides tissés avec l'Europe à travers le dispositif de coopération monétaire existant ou à reformuler. Dans les démocraties avancées, de telles décisions appellent toujours l'adhésion de toute la population communautaire. Ainsi, la ratification des Traités et Conventions se fait généralement par voie référendaire ou par voie parlementaire à l'issue d'un débat public visant à expliquer les enjeux, les avantages et aussi les inconvénients d'un tel projet. La ratification du Traité de Maastricht a été bien souvent précédée d'après discussions dans beaucoup de pays, et

les choix se sont exprimés dans le cadre de ces consultations. De telles pratiques sont assez rares en Afrique, ce qui explique souvent le manque ou le peu d'intérêt que les populations portent à de tels engagements. Le processus d'intégration comporte plusieurs dimensions avec des enjeux importants aux plans économique, politique et sociale.

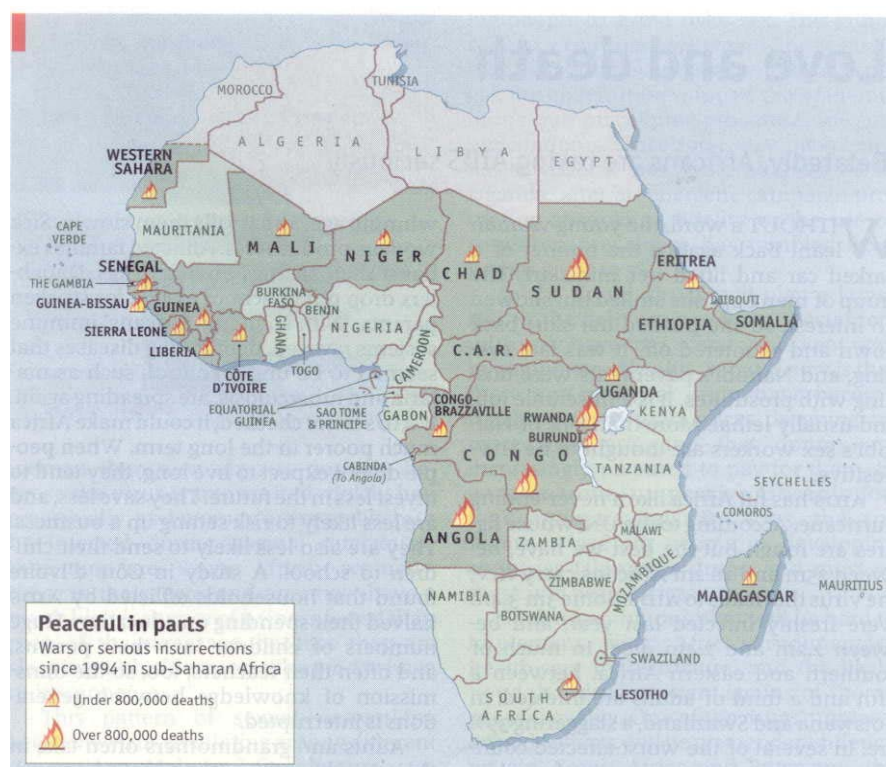
### **Condition 2 : La paix et la sécurité dans la sous région**

La fin de la rivalité Est-Ouest (Guerre Froide), avait fait naître au début des années 1990 de nombreux espoirs, dont deux semblent pertinents pour l'intégration en Afrique Centrale. Le premier était lié aux externalités positives en termes de dividende de la paix, en ce sens qu'on espérait que les conflits en cours dans les pays en développement allaient enfin trouver une solution spontanée et surtout pacifique. Il faut signaler que l'idée sous jacente à cet espoir était celle qui considérait les conflits en Afrique pendant cette période comme des ramifications de la guerre froide. Le second espoir, conséquence du premier, résidait d'une part, dans la réduction de la course aux armements et d'autre part, la re-allocation des ressources ainsi dégagées aux priorités de développement économique et social des pays du Tiers-Monde. Ces espoirs seront très vite déçus, car depuis lors on n'a cessé d'assister à une exacerbation et à l'amplification de nombreux conflits existants ou latents et à l'émergence de nouveaux conflits. Ces conflits ont plutôt créé une instabilité durable dans certains pays comme l'Angola, le Rwanda, le Burundi, la RDC, le Tchad, etc... Malgré les avancées en faveur de la stabilisation du contexte sous-régional, les craintes d'une résurgence restent fortes en raison des convoitises que suscitent les ressources, et des difficultés à intégrer les principes de la bonne gouvernance dans les mœurs économiques et politiques.

*Tableau 8 : Situation des conflits en Afrique Centrale*

<i>Sous-Région</i>	<i>Pays</i>	<i>Nature du conflit</i>	<i>Début</i>	<i>Situation en 2002</i>
Afrique Centrale	Burundi	Guerre (violent)	1993	En cours
	Congo	Crise sévère	1997	Accalmie
	R.D.C.	Guerre (violent)	1998	En cours
	R. C.A.	Crise sévère	1997	En cours
	Rwanda	Crise	1994	Achévé
	Tchad	Crise	1998	En cours

Source: *The Heidelberg Institute of International Conflict Research, 2003*



Source: *The Economist*, 17-23 January 2004

Les statistiques sont, à cet effet, assez éloquentes. Une étude du PNUD (1997) montre que pour les seules années 1980, les conflits et la violence de toute nature ont causé plus de trois millions de décès, et 160 millions d'africains vivaient dans des pays en proie à la guerre civile ou à des crises violentes. Dans les années 1990, ce chiffre dépassait largement les 4 millions lorsqu'on incluait les génocides du Rwanda, du Burundi et les destructions nées des guerres en Sierra Léone, en République Démocratique du Congo, au Congo Brazzaville, en Côte d'Ivoire pour ne citer que ces quelques pays. En 2002, selon Heidelberg Institute on International Conflict Research, sur 173 conflits recensés à travers le monde (dont 42 étaient considérés comme violents), plus du tiers de ces conflits violents ont été enregistrés dans le seul continent africain. Les sous-régions d'Afrique Occidentale et Centrale comptent un peu plus de la moitié des conflits considérés comme violents. Bien plus, depuis bientôt quinze ans, l'Afrique est restée l'une des régions les plus instables du monde. Dès lors, les conflits apparaissent fondamentalement comme l'un des défis principaux auxquels les pays africains sont confrontés en ce début du millénaire, et sans la résolution desquels aucun projet de construction et de développement humain durable ne peut aboutir.

### ***Condition 3 : coopération commerciale et financière avant coopération monétaire***

La démarche de la Guinée Equatoriale pour son intégration en zone CEMAC peut être un exemple à étudier. Ce pays a ouvert les négociations avec la CEMAC au début des années 1980 ; lesquelles négociations aboutissent à son intégration dans l'UDEAC en 1982, et lui ouvrent trois années plus tard la voie au bénéfice du dispositif de la coopération monétaire, soit au total huit ans. L'une des principales exigences de la coopération monétaire avait été l'assainissement des finances publiques. C'est le même processus qui a guidé l'intégration de la Guinée Bissau dans l'UEMOA. La taille des économies de ces deux pays a été un facteur favorable, mais les récentes évolutions

en Europe semblent indiquer que la taille d'une économie candidate à l'intégration n'est pas une donnée fondamentale dès lors qu'elle peut se soumettre aux exigences de la coopération monétaire. Dans cette perspective, les autres pays de la CEEAC doivent être encouragés à adopter progressivement les mécanismes communautaires de la CEMAC tels que la surveillance multilatérale, la réforme fiscal-douanière, la supervision et le contrôle des banques et établissements de crédits, et faire l'objet d'une évaluation à part. L'objectif à court et à moyen terme étant d'arriver à mettre en place un marché unique des biens et services.

Ainsi, afin d'aider les pays candidats, une stratégie de pré-adhésion renforcée comparable aux modalités développées en Europe peut être adoptée. C'est une démarche qui requiert une forte mobilisation de l'assistance technique aux Etats candidats, notamment ceux ayant été affectés par de longues périodes de conflits. La stratégie de pré-adhésion peut être couplée à celle des jumelages qui consistent à détacher, sur une longue période, des fonctionnaires des Etats-membres dans les structures correspondantes des pays candidats. Les secteurs les plus en vue et devant bénéficier de ce type de coopération pourraient être identifiés dans le cadre des consultations. Le suivi de la procédure et l'évolution des partenariats pour l'adhésion sont assurés par la Commission (l'équivalent dans la CEMAC du secrétariat exécutif) qui soumet un rapport annuel sur les progrès réalisés aux instances suprêmes de décision de la CEEAC. Une telle démarche est d'autant plus utile qu'il existe entre les pays candidats et les pays de la CEMAC des disparités importantes comme le montre le tableau suivant.

Tableau 9 :Données sur les pays de la CEEAC (en 2002)

Caractéristiques Pays	Surfaces en milliers de Km <sup>2</sup>	Populations en millions	PIB par tête (en dollars US de 1995)
Cameroun	475	15,5	741
Congo	342	3,2	788
Gabon	268	1,3	3,585
RCA	623	3,8	323
Tchad	1284	8,4	229
Guinée-Equatoriale	28	1,3	993
RDC	2345	51,4	79
Rwanda	26	8,1	331
Sao Tomé e Príncipe	100	0,1	479
Angola	1,247	13,2	690
Burundi	2	6,7	168

Source : CEA-AC, 2003.

### **Conclusion**

Le processus de rattrapage entre les pays de la CEEAC est complexe et est appelé à s'approfondir si les conditions de cet approfondissement sont bien cernées et des mécanismes d'appui institutionnel efficaces mis en place. Pour conduire à la réussite, il doit être précédé d'un plan d'action, afin de bien anticiper les chocs éventuels et surtout d'intégrer les réalités régionales, notamment culturelles (Oyaya, 2001). Dans cette perspective, les initiatives en cours dans les zones où s'observent des tentatives d'harmonisation des politiques doivent être réaménagées de manière à intégrer les questions de l'élargissement. Des réflexions doivent être également menées

de manière à suggérer les voies des réformes devant militer en faveur d'une convergence réelle. Le chemin est encore très long et contraignant (Bekolo-Ebé, 2001-b), malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre des instruments de la nouvelle coopération.

La création d'un espace économique intégré qui participera de la stratégie de mise en orbite des économies de la CEEAC, va inévitablement requérir une ouverture du dispositif de la coopération à tous les aspects de la vie économique et sociale (aspects réels, monétaires, sociaux, et politiques). L'intégration devrait nécessiter une forte volonté politique, où la confiance mutuelle ne s'installera que progressivement. Ainsi, la poursuite des efforts d'intégration sous-régionale ne pourra être envisagée que si elle se fonde sur une conviction largement comprise et partagée par les populations et les gouvernants. Cette conviction devra être assise sur l'idée selon laquelle les pays membres d'une CEEAC plus unie et développée ont davantage de chances de surmonter les principaux obstacles à leur développement qui sont, pour l'heure et paradoxalement, leurs importantes richesses naturelles. La proximité géographique demeure le facteur potentiellement dynamique dans le développement naturel des échanges commerciaux (Krugman, 1993) entre ces pays, même si le niveau de leur intégration par le marché reste très insuffisant.



# **Tableaux Statistiques**

---

<b>Tableau 1 : PIB réel en millions de dollars, aux prix constants 1995</b>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	8328,7	8745,1	9191,1	9650,7	10075,3	10498,5	11044,4	11497,2	12471,3
République Centrafricaine	1115,7	1084,3	1135,5	1195,9	1228,4	1237,4	1233,0	1240,6	1235,2
Congo	2116,6	2251,9	2197,0	2279,4	2207,4	2389,4	2466,5	2524,8	2557,7
Gabon	4960,3	4726,9	5049,4	5225,4	4635,4	4546,1	4633,3	4630,4	4674,9
Guinée Équatoriale	148,9	200,4	391,3	460,4	567,3	648,0	1073,0	1297,1	1428,6
Tchad	1453,7	1482,1	1572,3	1646,3	1645,8	1639,7	1770,5	1920,0	2175,9
<b>CEMAC</b>	<b>18123,9</b>	<b>18490,7</b>	<b>19536,6</b>	<b>20458,1</b>	<b>20359,5</b>	<b>20959,1</b>	<b>22220,7</b>	<b>23110,2</b>	<b>24543,6</b>
Angola	6424,0	7143,5	7707,8	8232,0	7910,9	8084,9	8351,8	9103,4	9658,7
Burundi	1108,0	1016,0	1020,1	1069,1	1058,4	1048,8	1070,9	1119,1	1113,5
République Démocratique du Congo .	4869,0	4781,4	4561,4	4474,7	4295,8	4016,5	3924,2	4045,8	4385,7
Rwanda	1435,0	1648,8	1884,6	2058,0	2191,7	2329,8	2485,9	2667,4	2832,8
Sao Tomé et Príncipe	61,0	61,9	62,5	64,1	65,7	67,7	70,4	73,3	76,9
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>32020,9</b>	<b>33142,3</b>	<b>34773,1</b>	<b>36355,9</b>	<b>35882,0</b>	<b>36506,9</b>	<b>38123,8</b>	<b>40119,1</b>	<b>42611,2</b>

<b>Tableau 2 : Taux de croissance annuel du PIB réel aux prix constants 1995</b>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	3,2	5,0	5,1	5,0	4,4	4,2	5,2	4,1	4,3
République Centrafricaine	6,4	-2,8	4,7	5,3	2,7	0,7	-0,4	0,6	-0,4
Congo	2,6	6,4	-2,4	3,7	-3,2	8,2	3,2	2,4	1,3
Gabon	3,0	-4,7	6,8	3,5	-11,3	-1,9	1,9	-0,1	1,0
Guinée Équatoriale	11,7	34,6	95,3	17,7	23,2	14,2	65,6	20,9	10,1
Tchad	0,9	2,0	6,1	4,7	0,0	-0,4	8,0	8,4	13,3
<b>CEMAC</b>		<b>2,0</b>	<b>5,7</b>	<b>4,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>2,9</b>	<b>6,0</b>	<b>4,0</b>	<b>6,2</b>
Angola	10,4	11,2	7,9	6,8	-3,9	2,2	3,3	9,0	6,1
Burundi	-7,3	-8,3	0,4	4,8	-1,0	-0,9	2,1	4,5	-0,5
République Démocratique du Congo ,	0,9	-1,8	-4,6	-1,9	-4,0	-6,5	-2,3	3,1	8,4
Rwanda	33,9	14,9	14,3	9,2	6,5	6,3	6,7	7,3	6,2
Sao Tomé et Príncipe	2,0	1,5	1,0	2,5	2,5	3,0	4,0	4,1	5,0
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>	<b>...</b>	<b>3,5</b>	<b>4,9</b>	<b>4,6</b>	<b>-1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>4,4</b>	<b>5,2</b>	<b>6,2</b>

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI

e : estimations ; p : prévisions

Tableau 3 : Taux d'inflation en Afrique centrale 1995-2004 (variation annuelle en %)

Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Cameroun	25,8	6,6	5,1	3,2	1,9	1,2	4,5	2,8	2,3	2,1
Congo	8,6	10,2	13,2	-1,6	3,6	-0,3	0,4	3,8	2,0	2,0
Gabon	10,0	4,5	4,1	2,3	-0,7	0,5	2,1	0,2	0,3	2,0
Guinée Équatoriale	11,4	6,0	4,5	7,8	0,6	4,6	8,8	6,0	6,6	8,0
République Centrafricaine	19,2	3,7	1,6	-1,9	-1,5	3,1	3,8	2,3	7,0	...
Tchad	5,4	11,3	5,6	4,3	-8,0	3,8	12,4	5,2	4,0	4,0
<b>CEMAC</b>	<b>9,9</b>	<b>4,4</b>	<b>5,9</b>	<b>2,4</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>4,3</b>	<b>3,0</b>	<b>2,6</b>	<b>3,6</b>
Angola	2672,2	4146,0	221,5	107,4	248,2	325,3	116,0	106,0	130,0	30,1
Burundi	19,4	26,4	31,1	12,5	3,4	24,3	9,3	-1,3	11,0	7,2
République Démocratique du Congo	541,8	617,0	199,0	107,0	270,0	511,2	135,1	16,0	8,0	6,0
Rwanda	48,2	13,4	11,7	6,8	-2,4	3,9	3,4	2,0	4,7	3,0
Sao Tomé et Príncipe	37,5	24,5	51,7	80,5	20,9	12,6	9,6	9,2	9,0	8,0
<i>Moyenne Afrique centrale<sup>a</sup></i>	<b>35,0</b>	<b>21,4</b>	<b>31,5</b>	<b>33,3</b>	<b>7,3</b>	<b>13,6</b>	<b>7,4</b>	<b>3,3</b>	<b>8,2</b>	<b>6,1</b>

a : Moyenne pondérée, sont exclus du calcul l'Angola et la République Démocratique du Congo

e : estimations ; p : prévisions. Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI

Tableau 4 : Evolution du solde budgétaire primaire (en % du PIB)

Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Cameroun	5,0	5,1	5,5	5,6	3,8	6,2	5,3	6,2	4,5	3,9
Congo	5,8	7,6	6,4	1,7	8,1	9,0	7,6	0,1	4,6	3,0
Gabon	13,2	11,9	9,5	-5,3	7,8	18,3	13,7	9,4	11,9	9,9
Guinée Équatoriale	0,8	-1,3	3,2	1,2	3,1	7,5	15,0	12,5	15,3	16,7
République Centrafricaine	-0,1	-1,1	-0,5	0,6	-0,4	0,5	0,4	0,8	-1,1	0,9
Tchad	-1,8	-1,2	-0,1	1,2	-0,8	-2,0	-1,6	-3,6	-2,5	2,4
<b>CEMAC</b>	<b>6,1</b>	<b>6,5</b>	<b>5,9</b>	<b>1,4</b>	<b>5,2</b>	<b>9,1</b>	<b>7,5</b>	<b>5,7</b>	<b>6,0</b>	<b>6,1</b>
Angola	24,0	...	...	-25,0	-30,0	-7,0	-3,0	-5,0	-10,0	...
Burundi	-3,0	-2,8	-6,3	-4,7	...	...	...	...	...	...
République Démocratique du Congo	0,5	-35,4	-267,0	-251,0	-2635,0	-0,03	1,2	...	...	...
Rwanda	-2,2	-1,8	-2,7	-0,3	...	...	...	...	...	...
Sao Tomé et Príncipe	-25,4	-22,5	-15,4	-18,1	-14,5	-9,9	...	...	...	...
<i>Moyenne Afrique centrale<sup>b</sup></i>	<b>1,6</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>5,3</b>	<b>2,9</b>	<b>3,2</b>	<b>6,1</b>

b : Moyenne pondérée, est exclus du calcul la République Démocratique du Congo

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, Banque Mondiale, BEAC, FMI et SADC

<i>Tableau 5 : Solde du compte courant (en % du PIB)</i>										
Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Cameroun	-2,4	-2,0	-1,3	-3,7	-4,4	2,2	-1,8	-10,8	-3,3	-3,3
Congo	-29,9	-25,9	-6,9	-12,4	-9,8	20,1	-0,9	-1,1	-6,9	-9,6
Gabon	9,5	15,8	10,1	-13,2	8,5	20,6	0,8	2,7	-0,6	-4,8
Guinée Équatoriale	-41,0	-88,4	-26,5	-89,3	-34,4	-22,3	-38,0	-13,5	-33,5	-9,8
République Centrafricaine	-6,7	-2,9	-2,5	-6,9	-2,6	-1,1	-4,7	-2,7	-3,9	-4,7
Tchad	-8,4	-9,8	-11,4	-8,3	-11,6	-16,2	-37,2	-55,9	-33,4	5,8
<b>CEMAC</b>	<b>-3,9</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,5</b>	<b>-10,1</b>	<b>-2,4</b>	<b>5,2</b>	<b>-9,0</b>	<b>-8,8</b>	<b>-9,5</b>	<b>-4,5</b>
Angola	-4,8	-5,0	-12,4	-31,0	-29,0	-1,0	-6,0	-2,0	-50,0	...
Burundi	-0,8	-3,8	0,2	-5,1	-2,5	-4,9	-0,9	-3,5	-5,4	...
République Démocratique du Congo	-4,6	-3,8	-0,3	-4,7	-9,4	1,0	-4,3	-4,2	...	...
Rwanda	4,5	-0,6	-3,3	-7,1	...	...	...	...	...	...
Sao Tomé et Príncipe	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>AFRIQUE CENTRALE<sup>c</sup></b>	<b>-8,5</b>	<b>-12,6</b>	<b>-5,4</b>	<b>-18,2</b>	<b>-10,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-10,3</b>	<b>-10,1</b>	<b>-17,1</b>	<b>-4,4</b>

c : Moyenne pondérée, est exclus du calcul Sao Tomé et Príncipe

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI

<i>Tableau 6 : Encours de la dette extérieure (en % du PIB)</i>										
Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Cameroun	90,4	82,8	82,1	81,0	75,4	66,9	60,1	90,4	45,1	44,4
Congo	389,8	323,0	305,4	356,5	291,8	185,3	189,8	195,3	213,2	208,2
Gabon	75,7	66,4	61,4	74,6	72,4	56,2	54,2	53,6	52,5	54,2
Guinée Équatoriale	213,4	128,4	60,2	71,8	42,1	21,7	13,5	11,3	7,0	6,0
République Centrafricaine	117,0	127,9	119,5	103,1	98,4	93,8	92,8	91,7	89,5	85,1
Tchad	54,5	51,7	51,6	49,4	60,0	61,9	60,0	56,5	54,9	29,8
<b>CEMAC</b>	<b>121,9</b>	<b>110,0</b>	<b>101,8</b>	<b>106,1</b>	<b>100,4</b>	<b>82,6</b>	<b>75,9</b>	<b>68,5</b>	<b>66,4</b>	<b>71,3</b>
Angola	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Burundi	115,7	134,0	121,0	137,0	165,0	179,0	179,0	177,0	167,0	...
Rwanda	80,0	74,2	59,6	60,6	...	...	...	...	...	...
Sao Tomé et Príncipe	538,6	511,7	529,0	602,1	...	...	...	...	...	...
<b>AFRIQUE CENTRALE<sup>d</sup></b>	<b>186,1</b>	<b>166,7</b>	<b>154,4</b>	<b>170,7</b>	<b>115,0</b>	<b>95,0</b>	<b>92,8</b>	<b>96,5</b>	<b>89,9</b>	<b>71,3</b>

d : Moyenne pondérée, est exclus du calcul l'Angola

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI

<i>Tableau 6 : PIB par secteur, prix courants du marché (en millions de Kz)</i>						
Angola	1997	1998	1999	2000	2001	2002e
Agriculture, forêts et pêche	65,0	166,0	334,0	1181,0	6126,0	18024,0
Industries extractives	549,0	1014,0	1159,0	11624,0	61502,0	134818,0
Pétrole brute et gaz	507,0	868,0	970,0	10018,0	54483,0	121879,0
Autres	42,0	145,0	189,0	1606,0	7018,0	12939,0
Industries manufacturières	32,0	81,0	171,0	603,0	2909,0	8407,0
Electricité		1,0	2,0	6,0	30,0	87,0
Bâtiment	29,0	79,0	164,0	569,0	2715,0	7837,0
Services marchands	137,0	297,0	511,0	2642,0	13869,0	33976,0
Services non marchands	73,0	206,0	247,0	841,0	6134,0	18845,0
Taxes à l'importation	17,0	29,0	50,0	221,0	1233,0	4529,0
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>885,0</b>	<b>1844,0</b>	<b>2588,0</b>	<b>17466,0</b>	<b>93285,0</b>	<b>221994,0</b>

e : estimations

Source : Administrations nationale

<i>Tableau 6 : PIB par secteur, prix courants du marché (en milliards de FCFA)</i>									
<b>Cameroun*</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	1462,0	1618,0	1731,0	1857,0	1827,9	1909,7	2011,9	2201,1	2333,4
Pétrole	320,0	418,0	365,0	260,0	526,9	636,1	467,9	450,0	350,7
Industries	618,0	684,0	747,0	800,0	864,6	949,2	1019,3	1139,4	1220,3
Electricité, Gaz et Eau	73,0	81,0	87,0	100,0	113,4	121,7	129,1	134,0	144,8
Bâtiments et Travaux publics	176,0	189,0	211,0	243,0	323,1	410,6	536,7	559,3	574,5
Transport et Communication	615,5	668,0	729,5	778,5	850,9	924,9	1014,7	1156,9	1265,1
Commerce, Hôtel et Restaurants	529,3	574,5	627,4	669,5	731,7	795,4	891,2	996,5	1089,8
Autres services marchands et ajustements	86,2	93,5	102,1	109,0	119,1	129,5	145,0	165,6	181,1
Services non marchands	567,0	624,0	673,0	720,0	769,0	822,8	916,2	929,2	978,2
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>4447,0</b>	<b>4950,0</b>	<b>5273,0</b>	<b>5537,0</b>	<b>6126,5</b>	<b>6699,9</b>	<b>7132,1</b>	<b>7731,9</b>	<b>8137,7</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 6 (suite) : PIB par secteur, prix courants du marché (en milliards de FCFA)</i>										
<b>République Centrafricaine</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	245,3	258,6	285,0	311,0	313,6	341,4	358,6	364,0	386,1	407,5
Industrie manufacturière	54,9	38,7	35,4	38,6	42,0	44,8	45,4	39,4	44,7	50,2
Industries extractives	22,7	22,4	22,7	20,2	21,7	24,9	23,3	20,6	19,3	25,5
Services publics (Eau, Electricité)	4,1	4,4	4,3	4,5	4,8	5,2	4,9	4,0	4,4	4,9
Construction	30,2	17,9	20,5	22,4	24,9	26,7	22,7	25,7	26,0	34,1
Commerce, transports et télécommunications	79,9	74,0	77,1	81,5	89,0	93,8	99,7	101,0	109,9	116,7
Autres services	25,1	28,5	29,2	30,8	33,4	35,1	39,4	38,8	42,2	44,8
Administrations publiques	59,1	47,3	57,1	63,3	74,4	73,1	62,8	69,1	71,8	81,0
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>521,4</b>	<b>491,8</b>	<b>531,2</b>	<b>572,4</b>	<b>603,7</b>	<b>644,9</b>	<b>656,9</b>	<b>662,7</b>	<b>704,3</b>	<b>764,7</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 6 (suite) : PIB par secteur, prix courants du marché (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Congo</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	110,4	116,8	123,9	126,0	121,1	121,6	121,1	132,2	144,0	153,6
Industries extractives (pétrole)	357,5	550,9	666,7	419,6	773,3	1502,3	1313,5	1287,1	1079,6	1038,7
Industries manufacturières	85,9	87,1	74,0	80,0	79,2	79,7	90,6	105,1	121,9	139,0
Electricité, gaz et eau	16,1	16,9	13,6	14,9	9,3	15,6	16,3	17,7	20,6	23,9
Bâtiments et Travaux publics	14,4	18,9	16,6	15,2	26,2	56,5	74,8	75,1	57,9	69,1
Transports	85,5	87,7	77,5	77,7	72,0	86,0	95,8	106,7	116,2	125,2
Commerce, restaurants et hôtels	127,2	142,1	132,9	139,3	116,7	138,5	143,1	157,1	175,0	191,0
Administrations publiques	130,0	124,1	122,0	119,2	122,2	125,1	137,6	140,3	139,8	142,6
Autres services	84,5	97,8	98,3	108,3	93,0	113,5	120,5	132,3	144,5	156,5
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>1011,5</b>	<b>1242,3</b>	<b>1325,5</b>	<b>1100,2</b>	<b>1413,0</b>	<b>2238,8</b>	<b>2113,2</b>	<b>2153,6</b>	<b>1999,5</b>	<b>2039,7</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

\* N.B. Les données du Cameroun sont en années budgétaires jusqu'en 2002

*Tableau 6 (suite) : PIB par secteur, prix courants du marché (en milliards de FCFA)*

<b>Gabon</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	211,3	217,1	239,6	201,9	231,3	248,2	238,1	229,7	236,9	241,8
Industries manufacturières et énergie	147,5	158,9	166,0	177,8	159,7	167,4	188,7	200,0	202,0	210,1
Industries extractives	1043,5	1343,6	1334,4	788,4	1113,1	1759,9	1454,1	1420,8	1267,1	1011,7
Bâtiments et travaux publics	92,8	99,5	152,4	158,8	76,8	53,9	79,8	83,0	97,0	83,5
Transports et télécommunications	129,5	152,2	164,4	172,1	160,7	165,8	185,7	187,0	191,0	196,6
Commerce	222,3	221,6	232,0	250,9	232,3	238,7	256,9	258,7	264,2	272,0
Administrations publiques	235,1	244,7	259,1	278,1	287,9	290,7	293,1	292,3	291,0	290,9
Autres services	277,1	297,5	345,9	381,4	398,0	410,3	421,3	424,2	428,3	436,0
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>2359,1</b>	<b>2735,1</b>	<b>2893,8</b>	<b>2409,4</b>	<b>2659,8</b>	<b>3334,9</b>	<b>3117,7</b>	<b>3095,7</b>	<b>2977,4</b>	<b>2742,7</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 6 (suite) : PIB par secteur, prix courants du marché (en milliards de FCFA)*

<b>Guinée Equatoriale</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	42,0	51,9	71,4	54,0	70,2	69,9	69,4	64,8	66,2	69,5
Pétrole	15,7	59,5	197,2	167,7	328,0	733,0	1098,8	1259,8	1214,2	1412,7
Méthanol	...	...	...	...	...	...	57,7	85,4	97,9	87,6
Industries manufacturières	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	1,5	1,8	2,1	2,6	3,3
Energie, Gaz et Eau	2,0	2,0	1,7	2,4	2,8	3,4	4,9	6,0	7,4	10,5
Construction	3,0	3,2	3,5	3,9	4,3	7,7	14,0	21,0	21,1	16,0
Commerce, Restaurant et Hôtel	5,1	5,6	6,0	6,4	6,8	9,5	13,5	17,1	20,1	22,1
Transports et Télécommunications	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,6	2,2	3,3	3,7	4,1
Institutions financières et immobilières	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	2,1	3,2	3,7	4,1	4,7
Administrations publiques	3,6	5,7	7,4	9,1	12,6	13,8	19,4	30,0	33,9	35,7
Autres services	1,7	1,7	1,8	1,8	3,0	4,0	6,2	7,2	10,1	11,1
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>75,9</b>	<b>132,6</b>	<b>292,0</b>	<b>248,6</b>	<b>431,0</b>	<b>846,6</b>	<b>1291,1</b>	<b>1500,4</b>	<b>1481,3</b>	<b>1677,2</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 6 (suite) : PIB par secteur, prix courants du marché (en millions de FRw)*

<b>Rwanda</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Agriculture	149224	200144	256608	282893	256915	276797	302762
Mines	326	462	806	1346	1355	1965	3628
Industries manufacturières	34661	48965	66558	68762	67814	67912	72779
Eau et électricité	939	1498	2889	4548	4231	3745	3415
Construction	18257	25751	33617	41522	51480	60439	62409
Commerce	47071	42080	57649	64471	69858	70572	74842
Administrations publiques	22400	30167	40151	41656	47178	52784	54188
Autres services	66281	75033	99992	116140	133660	146608	157896
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>339159</b>	<b>424100</b>	<b>558270</b>	<b>621338</b>	<b>632491</b>	<b>680822</b>	<b>731919</b>

Sources : Ministère des Finances

*Tableau 6 (suite) : PIB par secteur, prix courants du marché (en milliards de dobras)*

<b>Sao Tomé et Principe</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	30,1	126,3	139,3	151,8
Industries extractives	0,2	0,8	1,2	1,4
Industries manufacturières	1,5	13,2	14,5	15,7
Eau et électricité	1,1	9,4	10,5	11,5
Bâtiments et travaux publics	9,6	43,5	54,9	59,9
Commerce de gros et de détail	9,1	57,1	64,0	69,7
Finance et Assurances	2,1	43,9	41,2	44,9
Transports et communications	4,9	30,7	34,4	37,5
Administrations	20,6	109,9	116,2	126,6
Autres services	18,1	32,9	35,6	38,8
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>97,3</b>	<b>467,7</b>	<b>511,8</b>	<b>557,8</b>

e : estimations

Sources : Institut national de statistique et Banque centrale

*Tableau 6 (suite) : PIB par secteur, prix courants du marché (en milliards de FCFA)*

<b>Tchad</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	253,0	304,3	337,7	381,3	336,4	345,6	385,9	404,5	427,8	467,5
Industries manufacturières	66,1	65,8	73,8	84,7	64,9	58,3	66,0	66,2	76,6	90,4
Artisanat	17,1	17,6	30,8	24,6	24,1	22,3	25,9	29,5	32,3	34,8
Bâtiments et travaux publics	11,6	13,7	14,7	15,1	16,9	19,0	45,4	69,3	58,5	41,3
Pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	121,2	1428,1
Eau et électricité	5,2	5,4	5,5	5,7	6,3	6,2	7,2	8,1	8,7	12,1
Transport et Télécommunications	24,7	25,6	29,0	30,4	29,4	30,0	36,0	38,2	42,8	48,9
Commerce	161,6	175,6	190,3	224,7	196,8	197,1	231,3	276,3	300,2	332,2
Administrations publiques	83,7	98,6	94,0	95,0	108,2	120,1	141,3	155,0	184,2	209,5
Autres	77,5	77,0	87,8	93,8	87,7	91,9	99,3	106,0	124,4	137,9
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>700,5</b>	<b>783,6</b>	<b>863,6</b>	<b>955,3</b>	<b>870,7</b>	<b>890,5</b>	<b>1038,1</b>	<b>1152,9</b>	<b>1376,7</b>	<b>2802,7</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 7 (suite) : PIB aux prix courants du marché (en milliards de FCFA)*

<b>République Centrafricaine</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Consommation Publique	38,5	32,9	38,5	36,8	38,2	40,5	43,8	52,2	54,4	53,6
Consommation Privée	452,9	473,3	480,9	527,3	541,1	597,1	623,1	623,6	656,1	710,1
Investissements bruts	98,8	26,7	52,4	88,0	91,7	75,5	64,8	57,5	73,9	85,7
Exportations de biens et services non facteurs	123,7	114,6	144,0	123,1	117,3	136,0	115,0	111,6	107,0	126,0
Importations de biens et services non facteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	157,2	-132,0	-158,3	-167,2	-147,6	-164,7	154,2	-135,7	-144,5	-166,0
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>556,7</b>	<b>515,5</b>	<b>557,5</b>	<b>607,9</b>	<b>640,7</b>	<b>684,5</b>	<b>692,5</b>	<b>709,3</b>	<b>746,9</b>	<b>809,2</b>

*Tableau 7 : PIB aux prix courants du marché (en milliards de FCFA)*

<b>Cameroun</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Consommation Publique (Etat)	305,0	332,1	395,3	451,4	490,0	564,3	630,9	744,0	813,0
Consommation Privée	3359,7	3618,6	3912,9	4105,6	4291,2	4633,0	4864,5	5398,9	5710,5
Formation brute de capital fixe	731,3	911,5	1028,4	1122,2	1247,6	1601,6	2457,1	2067,8	2163,9
Variations des stocks	-10,0	-4,0	1,0	2,0	3,0	2,0	3,0	3,0	3,0
Exportations de biens et services non facteurs	1104,9	1274,7	1374,0	1270,8	1642,3	1815,7	1537,0	1591,6	1534,1
Importations de biens et services non facteurs	-915,9	-1034,8	-1276,6	-1243,1	-1361,9	-1706,7	-2129,0	-1805,1	-1785,3
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>4575,0</b>	<b>5098,0</b>	<b>5435,0</b>	<b>5709,0</b>	<b>6312,3</b>	<b>6909,8</b>	<b>7363,6</b>	<b>8000,2</b>	<b>8439,2</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

e : estimations ; p : prévisions

<i>Tableau 7 (suite) : PIB aux prix courants du marché (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Congo</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Consommation Publique (Etat)	133,6	133,8	257,2	164,1	185,3	219,3	241,4	281,0	228,9	233,5
Consommation Privée	372,2	671,5	551,3	373,3	506,9	514,4	727,2	781,2	862,8	937,7
Formation brute de capital fixe	521,8	364,9	329,3	557,6	512,3	534,5	682,8	630,5	577,0	641,7
Variations des stocks	12,4	13,9	8,6	15,0	51,0	3,0	50,0	-50,0	13,0	11,0
Exportations de biens et services non facteurs	682,9	894,8	1024,9	875,5	1050,5	1871,3	1613,1	1704,5	1459,9	1427,6
Importations de biens et services non facteurs	-666,7	-779,1	-815,6	-835,3	-856,6	-849,8	-1124,5	-1122,1	-1065,5	-1130,2
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>1056,2</b>	<b>1299,7</b>	<b>1355,7</b>	<b>1150,1</b>	<b>1449,4</b>	<b>2292,6</b>	<b>2190,0</b>	<b>2225,2</b>	<b>2076,1</b>	<b>2121,3</b>

Sources : Administrations nationales, BEAC

e : estimations ; p : prévisions Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 7 (suite) : PIB aux prix courants du marché (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Gabon</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Publique	291,0	308,8	335,8	409,1	352,8	344,9	396,6	370,7	344,8	346,0
Privée	1022,0	1168,1	1034,1	1221,4	1155,8	1121,7	1224,9	1333,0	1435,3	1501,8
Formation brute de capital fixe	561,5	532,2	959,5	1003,6	704,1	768,5	952,8	1006,2	939,9	850,1
Variations des stocks	15,5	39,7	31,2	27,0	11,0	10,0	16,0	12,0	23,0	25,0
Exportations de biens et services non facteurs	1469,9	1825,3	1906,0	1254,9	1711,5	2515,5	2089,5	1956,1	1813,3	1523,0
Importations de biens et services non facteurs	-884,7	-961,5	-1157,6	-1270,9	-1094,4	-1178,8	-1310,4	-1324,6	-1301,9	-1220,8
<b>PIB aux prix courants du marché -</b>	<b>2475,2</b>	<b>2912,6</b>	<b>3109,0</b>	<b>2645,2</b>	<b>2840,8</b>	<b>3581,8</b>	<b>3369,4</b>	<b>3353,3</b>	<b>3254,4</b>	<b>3025,2</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 7 (suite) : PIB aux prix courants du marché (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Guinée Equatoriale</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Consommation Publique (Etat)	10,8	18,3	27,8	39,6	32,5	40,8	41,4	76,9	57,5	62,2
Consommation Privée	34,2	76,4	113,7	131,2	139,1	159,6	182,7	206,4	237,4	204,7
Formation brute de capital fixe	65,8	148,7	224,3	280,6	347,3	530,3	910,7	462,0	958,7	941,4
Variations des stocks	0,0	10,0	0,0	0,0	-0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Exportations de biens et services non facteurs	46,4	113,8	294,2	247,7	444,7	909,3	1354,2	1558,1	1513,2	1755,6
Importations de biens et services non facteurs	-74,1	-227,1	-353,0	-438,8	-517,7	-774,8	-1176,6	-779,6	-1259,3	-1254,5
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>83,0</b>	<b>140,0</b>	<b>307,0</b>	<b>260,2</b>	<b>445,7</b>	<b>865,5</b>	<b>1312,7</b>	<b>1523,9</b>	<b>1507,8</b>	<b>1709,6</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 7 (suite) : PIB aux prix courants du marché (en milliards FC)</i>							
<b>Rep, Dém, du Congo</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Consommation publique	20	131	501	554	2619	15124	68887
Consommation privée	324	2009	6351	8491	43025	272306	1518353
Formation brute de capital fixe	38	450	666	731	3832	28031	66054
Variations de stocks	-1	22	„	„	2746	1677	2211
Exportation de biens et services non facteurs	113	895	1876	2494	3427	19427	1406
Importation de biens et services non facteurs	94	659	1758	2621	3310	20027	209719
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>400</b>	<b>2896</b>	<b>7804</b>	<b>9990</b>	<b>51824</b>	<b>334926</b>	<b>1556120</b>

e : estimations ; p : prévisions Sources : Administrations nationales, FMI

e : estimations ; p : prévisions

<i>Tableau 7 (suite) : PIB aux prix courants du marché (en milliards FC)</i>							
<b>Rwanda</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Consommation publique	30,9	44,1	49,9	54,5	61,2	61	69,6
Consommation privée	338,6	408,6	536	577,7	571,1	614,5	661,6
Formation brute de capital fixe	45,5	60,9	77	92	111,1	122,7	127,8
Variations de stocks	-1,3						
Exportation de biens et services non facteurs	19,6	25,6	43,4	34,7	37,8	42,9	„
Importation de biens et services non facteurs	98	113	142,9	131,5	147,9	159,6	„
<b>PIB aux prix courants du marché</b>	<b>336,5</b>	<b>426,2</b>	<b>563,4</b>	<b>627,3</b>	<b>633,3</b>	<b>681,5</b>	<b>731,1</b>

Sources : Administrations nationales, FMI

<i>Tableau 7 (suite) : PIB aux prix courants du marché (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Tchad</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Consommation Publique	52,5	64,9	58,8	57,9	63,1	74,5	90,8	110,2	114,3	130,6
Consommation Privée	661,7	639,5	787,6	864,9	837,9	805,4	864,2	951,0	1066,1	1576,2
Formation brute de capital fixe	103,6	159,6	138,4	177,4	168,6	210,1	546,8	791,0	657,2	440,7
Variations des stocks	-7,0	45,0	30,0	21,0	-24,0	20,0	23,0	25,0	56,5	10,0
Exportations de biens et services non facteurs	158,3	144,3	167,1	190,4	173,1	166,6	183,9	166,4	260,9	1143,4
Importations de biens et services non facteurs	-243,7	-239,0	-277,5	-304,4	-304,2	-342,0	-622,0	-837,7	-706,9	-416,7
<b>PIB aux Prix courants du marché</b>	<b>725,4</b>	<b>814,2</b>	<b>904,4</b>	<b>1007,2</b>	<b>914,5</b>	<b>934,7</b>	<b>1086,7</b>	<b>1205,8</b>	<b>1448,1</b>	<b>2884,2</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 8 PIB par secteur à prix constant (en milliards de FCFA)</i>									
<b>Cameroun</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	1462,0	1537,0	1601,9	1646,6	1589,8	1588,0	1602,4	1595,2	1611,8
Pétrole	320,0	328,3	341,7	356,7	333,6	335,7	303,6	319,6	303,3
Industries	618,0	660,3	700,1	725,0	786,0	844,2	898,4	871,3	918,0
Electricité, Gaz et Eau	73,0	80,7	79,6	87,4	93,5	98,4	101,3	99,8	96,5
Bâtiments et Travaux publics	176,0	184,9	183,5	201,4	268,5	333,1	395,5	364,3	403,5
Transport et Communication	615,5	643,5	685,8	720,4	778,0	827,8	877,5	852,6	920,8
Commerce, Hôtel et Restaurants	529,3	553,4	589,8	619,5	669,1	711,9	753,9	732,9	787,9
Autres services marchands et ajustements	86,2	90,1	96,0	100,8	108,9	115,9	122,8	119,3	127,9
Services non marchands	567,0	591,4	618,3	656,2	694,3	742,9	767,8	755,3	775,0
<b>PIB aux coût des facteurs constants de 1995</b>	<b>4447,0</b>	<b>4669,8</b>	<b>4896,7</b>	<b>5113,9</b>	<b>5321,6</b>	<b>5597,8</b>	<b>5823,1</b>	<b>5710,5</b>	<b>5944,9</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 8(suite) PIB par secteur à prix constant (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Congo</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	110,4	111,0	111,9	113,8	106,4	112,2	120,1	123,3	132,9	137,6
Industries extractives (pétrole)	357,5	403,2	468,5	497,3	521,1	510,8	470,6	463,6	432,7	472,1
Industries manufacturières	85,9	87,3	71,0	72,4	68,4	78,2	90,8	103,3	116,7	130,7
Electricité, gaz et eau (énergie)	16,1	17,8	13,5	15,1	9,1	14,9	15,5	16,9	19,6	22,8
Bâtiments et Travaux publics	14,4	16,0	12,1	11,1	15,3	26,7	30,0	29,5	25,7	30,0
Transports	85,5	89,9	73,0	69,1	62,9	75,6	83,9	90,0	96,1	101,5
Commerce, restaurants et hôtels	127,2	132,7	114,6	116,6	97,5	126,6	139,3	147,3	158,1	169,2
Administrations publiques	130,0	124,1	116,6	116,6	117,9	120,9	133,0	135,6	135,1	137,8
Autres services	84,5	88,2	81,4	80,2	65,9	76,6	83,5	88,3	94,6	100,4
<b>PIB au coût des facteurs constants de 1995</b>	<b>1011,5</b>	<b>1070,4</b>	<b>1062,6</b>	<b>1092,1</b>	<b>1064,6</b>	<b>1142,4</b>	<b>1166,7</b>	<b>1197,8</b>	<b>1211,5</b>	<b>1302,3</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 8(suite) PIB par secteur à prix constant (en milliards de FCFA)</i>										
<b>République Centrafricaine</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	245,3	271,6	288,1	303,3	300,1	305,5	322,6	324,8	325,2	329,8
Industrie manufacturière	54,9	49,4	44,4	46,7	48,8	50,2	50,4	42,8	45,0	49,5
Industries extractives	22,7	17,1	17,0	14,5	15,3	16,3	15,9	14,7	14,2	17,7
Services publics (Eau, Electricité)	4,1	4,0	3,8	3,8	4,0	4,1	3,9	3,1	3,3	3,6
Construction	30,2	22,4	24,9	26,1	28,2	29,2	24,2	26,8	26,3	34,1
Commerce, transports et télécommunications	79,9	79,2	80,2	81,5	85,8	84,1	86,1	84,5	85,1	88,6
Autres services	25,1	25,1	25,5	25,5	26,8	26,3	26,9	25,6	25,8	26,8
Administrations publiques	59,1	47,5	55,8	58,8	66,9	64,4	52,9	56,9	58,6	65,5
<b>PIB au coût des facteurs constant de 1995</b>	<b>521,4</b>	<b>516,2</b>	<b>539,8</b>	<b>560,3</b>	<b>575,9</b>	<b>580,1</b>	<b>582,8</b>	<b>579,1</b>	<b>583,4</b>	<b>615,5</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 8(suite) PIB par secteur à prix constant (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Gabon</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	211,3	213,6	226,0	236,5	237,0	253,0	252,2	248,0	255,5	253,2
Industries manufacturières et énergie	147,5	163,6	175,6	189,0	203,7	209,8	234,0	245,7	247,1	256,0
Industries extractives	1043,5	1051,6	1030,8	1009,0	802,2	704,8	675,7	664,1	653,4	587,3
Bâtiments et travaux publics	92,8	102,5	148,6	159,2	83,4	53,5	75,5	74,5	79,6	64,3
Transports et télécommunications	129,5	140,9	147,7	156,2	148,9	154,0	169,3	170,1	173,2	176,6
Commerce	222,3	217,2	220,6	242,8	181,8	186,4	196,7	197,6	201,3	205,2
Administrations publiques	235,1	242,3	253,9	269,9	279,4	280,3	282,3	281,5	279,9	279,6
Autres services	277,1	298,2	343,4	376,2	414,1	428,2	430,7	432,8	435,6	439,1
<b>PIB au coût des facteurs constant de 1995</b>	<b>2359,1</b>	<b>2430,0</b>	<b>2546,5</b>	<b>2638,8</b>	<b>2350,6</b>	<b>2269,9</b>	<b>2316,3</b>	<b>2314,3</b>	<b>2325,7</b>	<b>2261,4</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 8(suite) PIB par secteur à prix constant (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Guinée Equatoriale</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Agriculture	42,0	47,7	59,9	49,6	60,5	59,4	52,0	50,7	50,3	50,3
Pétrole	14,7	36,2	123,7	169,8	211,7	245,7	469,8	579,0	641,7	816,5
Méthanol	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	9,0	10,0
Industries manufacturières	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,3	1,5	1,8
Energie, Gaz et Eau	2,0	2,0	1,7	2,3	2,6	3,1	4,0	4,9	5,9	8,1
Construction	3,0	3,0	3,3	3,5	4,1	7,6	13,3	18,6	18,7	13,4
Commerce, Restaurant et Hôtel	5,1	5,3	5,5	5,8	7,2	9,6	12,6	15,1	17,0	17,9
Transports et Télécommunications	1,1	1,1	1,1	1,2	1,4	1,6	1,9	2,3	2,5	2,7
Institutions financières et immobilières	1,1	1,1	1,1	1,2	1,5	2,5	3,5	4,1	4,4	4,8
Administrations publiques	3,6	4,1	4,4	4,7	6,4	7,0	8,4	9,6	10,8	11,2
Autres services	1,7	1,7	1,7	1,8	2,2	2,8	4,3	4,8	6,6	7,0
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>75,9</b>	<b>105,1</b>	<b>206,3</b>	<b>244,8</b>	<b>303,4</b>	<b>346,3</b>	<b>577,9</b>	<b>698,4</b>	<b>768,6</b>	<b>943,7</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

Tchad	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Agriculture	253,0	261,8	282,0	307,0	298,1	285,1	306,6	310,9	391,7	931,5
Industries manufacturières	66,1	66,7	77,5	86,2	75,5	75,0	68,4	76,7	85,4	96,8
Artisanat	17,1	15,7	16,3	17,4	20,4	18,7	18,6	20,8	22,1	23,4
Bâtiments et travaux publics	11,6	12,8	13,4	12,8	14,7	16,3	36,0	53,5	44,8	30,7
Pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eau et électricité	5,2	5,2	5,1	5,2	5,8	5,7	6,5	7,2	7,7	10,6
Transport et Télécommunications	24,7	25,6	28,9	30,4	28,8	29,3	34,2	36,0	38,5	43,7
Commerce	161,6	163,7	171,2	175,4	176,9	177,5	192,8	220,3	230,5	248,2
Administrations publiques	83,7	88,5	81,1	73,3	89,0	96,3	102,8	110,7	126,1	140,8
Autres	77,5	70,7	77,4	79,7	80,0	83,0	85,0	87,3	98,1	106,8
<b>PIB au coût des facteurs constant de 1995</b>	<b>253,0</b>	<b>261,8</b>	<b>282,0</b>	<b>307,0</b>	<b>298,1</b>	<b>285,1</b>	<b>306,6</b>	<b>310,9</b>	<b>391,7</b>	<b>931,5</b>

e : estimations ; p : prévisions  
Sources : Administrations nationales, BEAC

Cameroun	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Publique	305,0	322,4	345,9	343,9	378,3	424,3	457,4	440,8	452,6
Privée	3359,7	3530,1	3492,6	3727,0	3872,3	4278,9	4428,8	4353,9	4591,6
Formation brute de capital fixe	731,3	865,8	957,0	1012,7	1012,2	1304,7	1590,3	1447,5	1547,3
Variations des stocks	-10,0	-4,2	1,0	2,0	3,0	2,0	2,0	2,0	2,5
Exportations de biens et services non facteurs	1104,9	1143,7	1454,7	1366,5	1239,4	904,0	932,3	918,2	864,8
Importations de biens et services non facteurs	-915,9	-1047,8	-1201,9	-1181,6	-1014,2	-1135,6	-1393,7	-1264,6	-1323,3
<b>PIB à prix constant de 1995</b>	<b>4575,0</b>	<b>4810,1</b>	<b>5049,3</b>	<b>5270,5</b>	<b>5490,9</b>	<b>5778,4</b>	<b>6017,1</b>	<b>5897,7</b>	<b>6135,4</b>

e : estimations ; p : prévisions  
Sources : Administrations nationales, BEAC

République centrafricaine	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Publique	38,5	33,9	40,1	36,9	39,9	41,1	41,9	49,3	50,1	48,0
Privée	452,9	492,5	680,5	561,3	543,0	434,6	366,7	540,9	401,5	487,6
Investissement	92,9	46,5	80,7	92,0	96,2	85,9	75,6	81,5	89,0	109,0
Variations des stocks	5,9	-5,9	-224,2	-59,0	-35,4	59,0	143,6	-59,0	83,3	23,4
Exportations de biens et services non facteurs	123,7	111,4	133,6	127,0	148,5	176,9	162,5	171,6	168,5	185,3
Importations de biens et services non facteurs	-157,2	-137,3	-144,2	-161,5	-179,3	-180,0	-175,1	-165,2	-175,9	-204,4
<b>PIB à prix constant de 1995</b>	<b>556,7</b>	<b>541,0</b>	<b>566,6</b>	<b>596,8</b>	<b>613,0</b>	<b>617,5</b>	<b>615,3</b>	<b>619,1</b>	<b>616,4</b>	<b>648,9</b>

e : estimations ; p : prévisions  
Sources : Administrations nationales, BEAC

Tchad	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003e	2004p
Consommation Publique (Etat)	52,5	58,8	55,8	53,0	62,0	71,0	82,9	99,8	102,5	116,1
Consommation Privée	664,6	589,4	593,1	624,7	615,5	611,1	635,7	688,8	721,2	773,1
Formation brute de capital fixe	103,6	118,9	131,2	136,6	157,7	182,3	468,5	645,9	545,9	377,7
Variations des stocks	-7,0	9,0	11,0	13,0	15,0	-6,0	-1,0	7,0	31,3	2,0
Exportations de biens et services non facteurs	151,6	151,0	185,2	216,7	170,0	152,6	137,2	134,0	192,5	759,5
Importations de biens et services non facteurs	-243,7	-194,9	-200,8	-233,0	-207,4	-200,3	-446,8	-624,1	-517,0	-346,8
<b>PIB à prix constant de 1995</b>	<b>721,6</b>	<b>732,1</b>	<b>775,6</b>	<b>811,0</b>	<b>812,9</b>	<b>810,6</b>	<b>876,6</b>	<b>951,3</b>	<b>1076,3</b>	<b>1681,6</b>

e : estimations ; p : prévisions  
Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 9(suite) : PIB par secteur à prix constant (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Congo</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Publique	143,3	133,8	176,7	212,1	148,5	176,1	193,2	204,2	187,3	187,3
Privée	570,3	671,5	527,6	419,5	380,3	525,2	633,5	708,5	702,6	712,1
Formation brute de capital fixe	529,6	364,9	439,2	371,8	321,4	301,9	396,2	342,7	355,9	379,0
Variations des stocks	11,9	13,9	17,1	7,9	23,8	17,1	79,4	-15,9	31,8	39,7
Exportations de biens et services non facteurs	813,4	894,8	1023,6	1101,4	1193,9	1143,9	1049,1	1160,5	1134,1	1244,6
Importations de biens et services non facteurs	-846,9	-779,1	-916,3	-797,2	-794,0	-785,2	-927,8	-942,8	-935,6	-978,2
<b>PIB à prix constant de 1995</b>	<b>1221,6</b>	<b>1299,7</b>	<b>1268,0</b>	<b>1315,5</b>	<b>1274,0</b>	<b>1379,0</b>	<b>1423,6</b>	<b>1457,2</b>	<b>1476,2</b>	<b>1584,6</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 9(suite) : PIB par secteur à prix constant (en milliards de FCFA)</i>										
<b>Gabon</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003e</b>	<b>2004p</b>
Publique	291,0	303,6	317,6	379,6	330,0	321,0	362,3	337,9	313,3	311,3
Privée	1022,0	1048,0	1068,5	1303,1	1108,1	1144,7	1284,8	1378,0	1458,6	1515,3
Formation brute de capital fixe	561,5	465,6	691,6	681,7	525,2	533,5	595,6	603,3	594,2	589,9
Variations des stocks	15,5	-5,4	2,6	24,7	24,3	24,3	10,5	12,7	14,8	15,8
Exportations de biens et services non facteurs	1469,9	1541,2	1584,7	1419,7	1312,5	1230,7	1145,6	1102,6	1091,2	981,9
Importations de biens et services non facteurs	-884,7	-994,3	-1145,3	-1201,3	-987,0	-985,6	-1086,8	-1123,9	-1139,3	-1140,6
<b>PIB à prix constant de 1995</b>	<b>2475,2</b>	<b>2358,7</b>	<b>2519,7</b>	<b>2607,5</b>	<b>2313,0</b>	<b>2268,5</b>	<b>2312,0</b>	<b>2310,6</b>	<b>2332,8</b>	<b>2273,8</b>

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 10 : principaux produits</i>										
<b>PETROLE BRUT</b>										
<i>I, Production (en millions de tonnes)</i>										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	2004p
Cameroun	5,4	5,1	5,5	5,9	6,2	5,8	5,5	5,2	5,0	4,5
République du Congo	9,1	10,3	11,6	12,6	13,1	13,1	12,1	11,9	11,2	12,3
Gabon	18,1	18,3	18,5	17,6	15,6	13,6	12,9	12,6	12,3	10,9
Guinée Équatoriale	0,3	0,9	3,0	4,1	5,1	5,9	9,7	11,5	12,4	16,5
Tchad	...	...	...	...	...	...	...	...	1,3	10,7
<i>II, Exportation (en millions de tonnes)</i>										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	2004p
Cameroun	5,2	4,7	5,3	5,3	6,0	5,6	5,5	5,0	4,9	4,4
République du Congo	8,8	10,0	11,5	12,5	13,0	12,9	11,1	11,6	10,6	11,7
Gabon	17,1	17,8	18,0	17,1	14,7	13,1	12,3	11,9	11,6	10,2
Guinée Équatoriale	0,3	0,8	3,0	3,9	5,0	6,0	9,6	11,4	12,2	16,4
Tchad	...	...	...	...	...	...	...	...	0,8	10,7
<i>III, Prix moyen à l'exportation (milliers de FCFA/tonnes)</i>										
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	2004p
Cameroun	60,1	58,1	77,7	67,1	52,1	112,9	116,9	114,3	103,3	90,6
République du Congo	65,5	73,3	66,4	56,6	67,6	126,6	120,5	118,8	104,7	89,8
Gabon	61,8	74,9	76,5	49,5	76,7	144,3	122,6	120,4	109,2	95,1
Guinée Équatoriale	61,5	80,1	77,7	53,5	77,1	139,5	128,3	124,0	110,9	98,2
Tchad	...	...	...	...	...	...	...	...	102,2	89,5

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 10 (suite) : principaux produits</i>										
<b>ALUMINIUM BRUT ET DÉRIVÉS</b>										
<b>Cameroun</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	
I, Exportations (en milliers de tonnes)	62,6	69,2	72,1	64,8	69,5	78,9	66,9	56,8	66,2	
II, Prix à l'exportation (milliers de FCFA/tonne)	957,7	899,2	828,0	979,9	807,0	875,7	1058,5	918,0	941,7	

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 10 (suite) : principaux produits</i>										
<b>DIAMANTS</b>										
<b>République Centrafricaine</b>	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	
I, Exportation (en milliers de carats)	484,1	487,1	473,9	420,0	431,1	461,0	449,3	494,2	454,8	
II, Prix à l'exportation (milliers FCFA/carat)	77,7	73,9	82,5	83,0	88,7	95,3	91,7	94,0	99,1	

e : estimations ; p : prévisions Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 10 (suite) : principaux produits</i>									
<b>MANGANESE</b>									
<b>Gabon</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
I, Production (en millions de tonnes)		1,9	2,1	1,9	1,7	1,9	2,1	2,0	
II, Exportations (millions de tonnes)	2,0	2,1	2,0	2,1	2,0	1,9	1,7	2,0	1,8
III, Prix à l'exportation (milliers de FCFA/kg)	36,1	38,4	43,8	40,6	41,3	43,4	55,1	51,4	53,9

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 10 (suite) : principaux produits</i>									
<b>BETAIL</b>									
<i>Cheptel (en milliers de têtes)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	9156,0	9693,0	10692,0	11299,0	12967,0	14523,0	8602,0	8771,0	10981,3
République Centrafricaine	8918,2	9272,0	9642,8	10029,1	10432,7	10854,0	11293,0	11753,0	12095,0
Tchad	11509,0	11282,0	13534,0	13899,0	14843,0	15322,9	15695,3	16076,6	17253,3

<i>Tableau 10 (suite) : principaux produits</i>									
<b>BOIS BRUTS</b>									
<i>I, Production de grumes (en milliers de m3)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	2448	2803	3178	3360	2900	2500	2537,5	2894,6	2790,4
République Centrafricaine	316,5	367,7	534,4	622,4	633,4	806,8	839,9	554,2	844,4
République du Congo	661,8	650,9	595,7	703,4	519,9	617,5	710,7	636,6	637,3
Gabon	2229	2287	2719,6	1760,6	2438	2630,5	2610	2383,2	2548,5
Guinée Équatoriale	364,2	485	687,7	421,9	788,6	689,2	640,9	576,8	723,2

<i>II, Exportations de grumes (en milliers de m3)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	821,9	1062,9	1202,8	1770	1320	799	230,2	230,2	395,7
République Centrafricaine	103,4	115,7	163,5	189,5	207	330,5	363,6	389,6	434,4
République du Congo	270,4	357,3	266	350,7	287,5	307	367,9	326,6	343,8
Gabon	2029	2287	2319,6	1760,6	2438	2630,5	2610	2297,7	2570,1
Guinée Équatoriale	280,7	410,1	706,3	401,6	664,1	733,9	644	519,2	715,6
<i>III, Prix à l'exportation des grumes (milliers de FCFA/m3)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	108,7	71,8	85,9	89,7	92,6	72,9	80,2	80,1	74,8
République Centrafricaine	140,2	89,0	91,1	148,3	134,8	143,7	122,1	119,5	132,4
République du Congo	88,8	82,0	130,0	121,4	106,2	129,0	113,7	109,4	125,3
Gabon	83,7	89,8	82,3	74,2	101,5	103,1	90,7	89,3	96,5
Guinée Équatoriale	63,7	63,4	64,7	57,1	59,4	63,3	62,3	60,8	60,4

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 10 (suite) : principaux produits</i>									
<b>CACAO</b>									
<i>I, Production (en milliers de tonnes)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	121,6	129,8	126,7	138,3	133,9	117,0	123,0	125,2	124,7
Gabon	0,8	1,0	0,7	0,5	0,5	0,4	0,5	0,6	0,4
Guinée Équatoriale	4,0	4,2	6,8	5,0	4,4	3,6	1,6	1,9	1,9
Sao Tomé et Príncipe	4,6					3,8	2,6	3,2	
<i>II, Exportation (en milliers de tonnes)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	109,5	123,8	120,0	119,2	115,5	105,6	129,8	120,5	121,2
Guinée Équatoriale	4,0	4,2	6,8	5,0	4,4	3,6	1,6	1,9	1,9
<i>III, Prix unitaire à l'exportation (FCFA/kg)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	644,0	668,9	803,8	928,7	823,6	728,1	773,3	842,4	861,2
Guinée Équatoriale	564,0	855,0	547,6	749,6	911,3	553,7	765,5	883,0	834,0
<b>CAFE</b>									
<i>I, Production (en milliers de tonnes)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	73,9	89,1	88,7	84,0	95,0	88,6	86,1	92,5	94,0
République Centrafricaine	14,2	5,6	12,7	6,2	11,5	12,1	6,2	12,7	9,9
Gabon	0,1	0,2	0,2	0,3	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2
Guinée Équatoriale	0,2	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
<i>II, Exportation (en milliers de tonnes)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	67,2	77,0	77,7	67,2	81,5	87,7	74,0	82,6	84,2
République Centrafricaine	14,2	5,6	12,7	6,2	11,5	12,1	6,2	12,7	9,9
Guinée Équatoriale	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
<i>III, Prix unitaire à l'exportation (FCFA/kg)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	983,0	874,5	871,9	910,3	847,6	721,5	725,5	690,2	650,8
République Centrafricaine	1130,5	637,4	789,0	812,0	739,9	524,2	289,1	305,3	204,3
Guinée Eq.	803,2	553,5	450,0	451,3	483,8	574,7	541,1	571,3	485,1

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 10 (suite) : principaux produits</i>									
<b>COTON</b>									
<i>I, Production (en millions de tonnes)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	180,5	209,2	208,2	194,0	195,9	202,1	230,2	220,4	224,8
République Centrafricaine	27,5	32,3	42,4	46,0	38,6	21,3	24,5	30,0	27,9
Tchad	157,5	213,1	262,2	161,4	184,0	143,0	185,0	182,3	169,9
<i>II, Exportation Coton-fibre et dérivés (en milliers de tonnes)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	65,9	76,6	75,6	66,0	70,2	79,1	87,6	83,7	86,0
République Centrafricaine	11,5	14,0	18,0	17,4	13,5	11,2	9,9	12,2	11,3
Tchad	67,2	53,5	70,7	86,1	85,2	68,7	57,6	65,6	69,5
<i>III, Prix unitaire à l'exportation Coton – fibre et dérivées (FCFA/kg)</i>									
	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>
Cameroun	734,5	840,2	877,2	778,0	659,3	746,8	763,7	726,1	714,8
République Centrafricaine	967,3	944,0	886,7	745,9	741,5	656,4	746,6	720,0	618,2
Tchad	948,0	882,0	895,0	902,0	705,6	736,8	836,6	806,7	738,0

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 11 : Balance des Paiements( en millions de dollars)</i>										
<b>BURUNDI</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Exportations (fob)	...	40,5	87,4	64,0	55,7	49,1	47,8	49,5	54,2	...
Importations (fob)	...	100,0	96,1	123,5	97,2	107,9	126,5	160,8	161,5	...
Balance commerciale	...	-59,5	-8,7	-59,5	-41,5	-58,8	-78,7	-113,3	-107,3	...
Balance des services (non facteurs)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Balance des revenus	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Balance des transferts courants	...	111,0	111,0	106,0	51,0	63,0	196,0	87,0	73,0	...
Solde du compte courant	...	-39	2,0	-55,0	-26,0	-51,0	-10,0	-39,0	-60,0	...
Compte de capital et des opérations financières	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Erreurs et omissions	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Solde global	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Financement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
dont variation des réserves officielles (baisse +)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Financements exceptionnels	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rééchelonnement et annulations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, FMI

*Tableau 11 (suite) : Balance des Paiements (en milliards de FCFA)*

<b>CAMEROUN</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Exportations (fob)	867,0	893,1	1083,7	1140,3	1037,4	1366,4	1414,3	1312,9	1260,5	1201,4
Importations (fob)	571,8	602,0	704,1	874,0	831,6	905,9	1366,3	1295,1	1182,4	1175,2
Balance commerciale	295,2	291,1	379,6	266,3	205,8	460,5	48,0	17,8	78,1	26,3
Balance des services (non facteurs)	-57,7	-102,1	-139,7	-168,9	-178,1	-180,0	-312,8	-414,3	-291,6	-277,5
Balance des revenus	-244,2	-287,7	-313,7	-302,7	-289,4	-172,3	-220,3	-225,8	-191,2	-174,9
Balance des transferts courants	29,6	39,3	69,4	64,6	75,5	75,5	114,2	107,7	136,9	151,5
Solde du compte courant (transferts public inclus)	22,9	-59,4	-4,4	-140,7	-186,2	183,7	-370,8	-514,6	-267,8	-274,6
Compte de capital et des opérations financières	-283,2	-286,1	-237,4	-142,6	-83,1	-73,1	185,1	152,0	115,7	55,4
Erreurs et omissions	-236,0	19,1	-11,9	-74,0	-79,5	-138,4	-37,9	187,3	...	...
Solde global	-496,3	-326,4	-253,7	-357,3	-348,8	-27,8	-223,6	-175,3	-152,1	-219,2
Financement	496,2	326,5	253,7	357,3	348,7	27,9	223,6	175,3	152,1	219,2
dont variation des réserves officielles (baisse +)	-6,8	-40,5	-77,3	23,3	-2,1	-159,2	-83,8	-135,8	-121,8	-67,7
Financements exceptionnels	503,0	367,0	331,0	334,0	350,8	187,1	307,4	311,0	274,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	319,0	-232,0	256,0	-324,0	72,8	-1,0	0,0	-584,2	0,0	0,0
Rééchelonnement et annulations	184,0	599,0	75,0	658,0	278,0	188,0	307,4	895,2	274,0	0,0

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 11(suite) : Balance des Paiements (en milliards de FCFA)*

<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Exportations (fob)	92,9	75,6	94,9	89,3	90,1	114,3	102,1	99,0	93,5	111,4
Importations (fob)	82,1	73,7	82,0	86,4	80,7	83,3	82,7	75,9	82,0	94,8
Balance commerciale	10,8	1,9	12,9	2,9	9,4	31,0	19,4	23,1	11,5	16,6
Balance des services	-44,2	-19,3	-27,1	-47,1	-39,7	-59,6	-58,6	-47,2	-49,0	-56,7
Balance des revenus	-13,0	-10,7	-9,8	-7,8	-6,3	-9,1	-5,7	-5,3	-4,4	-5,0
Balance des transferts courants	9,2	13,2	10,2	10,3	19,8	30,0	12,5	10,5	12,5	7,2
Solde du compte courant (transferts public inclus)	-37,2	-14,9	-13,8	-41,7	-16,8	-7,7	-32,5	-18,9	-29,5	-38,0
Compte de capital et des opérations financières	28,8	-4,7	-7,0	25,7	24,3	9,8	1,2	-9,0	7,5	12,8
Erreurs et omissions	-0,2	11,0	-5,6	-17,2	-20,9	-13,3	1,0	-6,5	...	...
Solde global	-8,6	-8,6	-26,4	-33,2	-13,4	-11,2	-30,2	-34,4	-22,0	-25,2
Financement	8,6	8,6	26,4	33,2	13,4	11,2	30,2	34,4	22,0	25,2
dont variation des réserves officielles (baisse +)	-7,2	-8,2	10,2	24,1	-2,3	-5,1	14,2	8,1	-4,8	-6,2
Financements exceptionnels	15,8	16,8	16,2	9,1	15,7	16,3	16,0	26,2	9,1	0,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	12,0	13,1	16,2	-67,3	0,5	16,3	16,0	26,2	9,1	-55,9
Rééchelonnement et annulations	3,8	3,7	0,0	76,4	15,1	0,0	0,0	0,0	0,0	55,9

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 11(suite) : Balance des Paiements (en milliards de FCFA)*

<b>RÉPUBLIQUE DU CONGO</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Exportations (fob)	642,2	846,6	966,7	807,0	960,5	1857,0	1506,8	1595,3	1344,2	1304,7
Importations (fob)	326,1	300,4	378,7	329,4	321,8	424,1	499,5	481,7	478,0	538,4
Balance commerciale	316,1	546,2	588,0	477,6	638,7	1432,9	1007,3	1113,6	866,2	766,3
Balance des services (non facteurs)	-299,9	-430,6	-378,7	-437,4	-444,9	-428,5	-518,8	-531,2	-471,7	-468,9
Balance des revenus	-352,9	-463,2	-304,5	-181,2	-332,6	-573,8	-497,5	-599,6	-530,8	-494,1
Balance des transferts courants	20,8	11,6	1,2	-1,8	-3,3	3,8	-11,2	-6,8	-7,5	-7,7
Solde du compte courant (transferts public inclus)	-315,9	-336,0	-94,0	-142,8	-142,1	434,4	-20,2	-24,0	-143,8	-204,4
Compte de capital et des opérations financières	-162,0	97,8	-178,1	-200,2	-207,6	-426,3	-254,5	-130,6	-99,7	5,0
Erreurs et omissions	172,5	-9,6	3,8	-34,0	19,9	-180,2	-32,4	-90,8	...	...
Solde global	-305,4	-247,8	-268,3	-377,0	-329,8	-172,1	-307,1	-245,5	-243,5	-199,4
Financement	305,2	247,8	268,2	377,0	329,7	172,2	307,1	245,5	243,5	199,4
dont variation des réserves officielles (baisse +)	-3,2	-8,6	11,8	46,1	-36,7	-120,1				
Financements exceptionnels	308,5	256,4	256,4	330,9	366,5	292,2	104,6	24,7	-50,0	-28,8
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	92,1	-225,2	53,8	184,2	279,2	271,6	202,5	220,8	143,5	-42,5
Rééchelonnement et annulations	216,4	481,6	202,6	146,7	87,3	20,6	75,5	10,6	0,0	2606,4

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 11(suite) : Balance des Paiements (en milliards de FCFA)*

<b>GABON</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Exportations (fob)	1361,6	1705,6	1770,1	1125,4	1538,5	2364,2	1944,0	1817,7	1674,7	1382,4
Importations (fob)	439,7	491,9	601,5	686,2	560,6	568,2	629,5	614,3	625,2	587,7
Balance commerciale	921,9	1213,7	1168,6	439,2	977,9	1796,0	1314,5	1203,3	1049,5	794,7
Balance des services (non facteurs)	-336,7	-349,9	-420,1	-455,1	-360,8	-459,3	-535,4	-571,8	-538,0	-492,4
Balance des revenus	-329,6	-384,0	-415,1	-301,1	-349,9	-554,4	-705,0	-503,8	-495,0	-405,7
Balance des transferts courants	-21,1	-18,9	-20,1	-31,5	-26,4	-44,9	-47,3	-37,7	-37,0	-40,8
Solde du compte courant (transferts public inclus)	234,5	460,9	313,3	-348,5	240,8	737,4	26,8	90,0	-20,5	-144,2
Compte de capital et des opérations financières	-405,6	-445,3	-425,8	-82,3	-450	-754,1	-245,6	-205,6	-13,7	1,8
Erreurs et omissions	-43,9	-146,0	-7,5	38,1	-42,5	-53,7	-6,7	2,3	...	...
Solde global	-215,0	-130,4	-120,0	-392,7	-251,7	-70,4	-225,6	-113,2	-34,2	-142,4
Financement	215,0	130,4	120,0	392,7	251,8	70,4	225,6	113,2	34,2	142,4
dont variation des réserves officielles (baisse +)	20,8	-42,3	-22,9	146,7	-12,2	-114,9				
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	227,0	246,1	-481,2	118,8	-92,0	-23,1	-36,5
Financements exceptionnels	194,2	172,7	142,9	19,0	18,0	666,5	60,3	191,8	-253,1	0,0
Rééchelonnement et annulations	194,2	172,7	142,9	19,0	18,0	666,5	106,7	205,3	-253,1	0,0
							46,4	13,5	0,0	0,0

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 11(suite) : Balance des Paiements (en milliards de FCFA)*

<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Exportations (fob)	44,3	110,1	287,5	243,6	436,9	896,8	1341,4	1544,4	1498,6	1740,1
Importations (fob)	49,8	126,4	209,4	249,1	269,4	364,5	595,2	349,2	674,0	677,9
Balance commerciale	-5,5	-16,3	78,1	-5,5	167,5	532,3	746,1	1195,2	824,5	1062,2
Balance des services	-22,2	-97,1	-136,9	-185,6	-238,1	-391,6	-568,4	-416,7	-570,6	-561,1
Balance des revenus	-15,7	-34,5	-32,1	-47,4	-242,8	-674,7	-675,1	-982,1	-757,8	-665,6
Balance des transferts courants	9,4	24,0	9,6	6,0	5,8	5,9	-1,1	-1,4	-1,9	-2,5
Solde du compte courant (transferts public inclus)	-34,0	-123,9	-81,3	-232,5	-307,6	-528,1	-498,5	-205,0	-505,9	-167,0
Compte de capital et des opérations financières	28,9	124,1	65,0	202,6	267,5	471,1	630,7	136,1	758,2	478,7
Erreurs et omissions	-1,6	-1,6	12,6	23,6	36,6	67,8	-95,1	72,6	...	...
Solde global	-6,7	-1,4	-3,7	-6,3	-3,5	10,8	37,0	3,7	252,3	311,7
Financement	6,7	1,4	3,7	6,3	3,5	-10,8	-37,0	-3,7	-252,3	-311,7
dont variation des réserves officielles (baisse +)	-4,5	-1,8	-3,9	0,6	-2,6	-15,2	-37,9	-4,1	-189,7	-311,7
Financements exceptionnels	11,3	3,1	7,5	5,6	6,1	4,5	0,9	0,4	-62,6	0,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	-18,9	3,1	7,2	5,3	6,1	4,5	-7,4	0,4	-62,6	0,0
Rééchelonnement et annulations	30,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,4	0,0	0,0	0,0

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 11(suite) : Balance des Paiements (en milliards de FrRw)*

<b>RWANDA</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Exportations (fob)	51,2	61,7	93,0	64,1	62,0	69,0	93,3
Importations (fob)	198,1	218,7	277,4	232,6	248,8	225,1	245,0
Balance commerciale	-146,9	-156,9	-184,5	-168,5	-186,8	-156,1	-151,7
Balance des services (non facteurs)	-123,8	-128,5	-145,6	-141,5	-143,1	-160,7	-138,5
Solde du compte courant (transferts public inclus)	51,2	-10,4	-56,8	-82,4	-142,5	-114,4	-118,1
Compte de capital et des opérations financières	-9,7	24,7	46,7	71,2	59,6	44,2	66,8
Erreurs et omissions	18,7	-11,1	21,8	34,0	71,7	72,0	64,5
Solde global	60,2	3,2	11,7	22,7	-11,3	1,8	13,2
Financement	-60,2	-3,2	-11,7	-22,7	11,3	-1,8	-13,2
Dont variation des réserves officielles (baisse +)	-60,2	-3,2	-11,7	-22,7	7,4	-9,8	-25,2
Financements exceptionnels	...	...	...	...	...	...	...
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	...	...	...	...	...	...	...
Rééchelonnement et annulations	...	...	...	...	...	...	...

e : estimations ; p : prévisions

Source : Administrations nationales

<i>Tableau 11(suite) : Balance des Paiements (en milliards de FCFA)</i>										
<b>TCHAD</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Exportations (fob)	121,3	121,9	138,1	154,4	140,2	130,2	138,3	118,0	209,9	1091,5
Importations (fob)	138,1	124,5	143,8	165,8	162,3	165,7	377,7	518,1	429,6	249,0
Balance commerciale	-16,8	-2,6	-5,7	-11,4	-22,1	-35,5	-239,4	-400,0	-219,7	842,5
Balance des services (non facteurs)	-68,7	-92,2	-104,7	-102,6	-109,0	-133,6	-198,7	-271,3	-226,3	-115,9
Balance des revenus	-2,6	-5,2	-9,7	-0,5	-1,0	0,7	-16,5	-19,1	-75,4	-577,0
Balance des transferts courants	27,4	20,5	16,6	30,4	25,6	36,0	50,3	16,5	37,2	16,2
Solde du compte courant (transferts public inclus)	-60,7	-79,5	-103,5	-84,1	-106,5	-132,4	-404,3	-673,9	-484,1	165,8
Compte de capital et des opérations financières	81,2	100,4	112,8	58,9	94,8	148,9	412,6	790,0	438,8	-100,3
Erreurs et omissions	3,7	-9,7	-19,4	11,8	-3,5	-15,5	-16,4	-75,8	...	...
Solde global	24,2	11,2	-10,1	-13,4	-15,2	1,0	-8,0	40,2	-45,4	65,5
Financement	-24,3	-11,2	10,1	13,4	15,2	-1,0	8,0	-40,2	45,4	-65,5
Dont variation des réserves officielles										
(baisse +)	-31,6	-2,4	8,3	11,5	15,2	-3,3	-3,2	-46,4	-23,8	-67,1
Financements exceptionnels	7,3	-8,8	1,8	1,9	0,0	2,3	11,3	6,2	-3,7	0,0
Variation des arriérés extérieurs										
(baisse -)	-11,6	-39,2	-2,6	-1,6	0,0	2,3	1,5	1,9	-5,7	0,0
Rééchelonnement et annulations	18,9	30,4	4,6	3,5	0,0	0,0	9,8	4,3	2,0	0,0

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 11(suite) : Balance des Paiements (en milliards de dobras)</i>										
<b>SAO TOME &amp; PRINCIPE</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004</b>
Exportations (f, o, b.)	7,9	10,9	24,1	44,1	35,6	21,9	23,2	45,3	48,4	...
Importations (f, o, b.)	32,0	49,7	87,4	123,9	106,8	199,5	200,3	187,7	197,6	...
Balance commerciale	-24,1	-38,8	-63,3	-79,8	-71,2	-177,6	-177,1	-142,4	-149,2	...
Balance des services (non facteurs)	-31,2	-41,8	-90,1	-72,3	-67,1	-69,4	-25,5	-18,3	-38,6	...
Balance des revenus	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Balance des transferts courants	33,1	50,2	142,5	89,5	120,9	96,4	39,3	35,6	16,4	...
Solde du compte courant (transferts public inclus)	40,3	61,1	166,6	133,6	156,5	137,1	82,7	78,8	64,8	...
Compte de capital et des opérations financières	14,6	12,3	12,3	44,1	18,6	24,1	23,7	10,2	21,9	...
Erreurs et omissions	-0,7	...	-1,8	-0,7	...	...	...	...	...	...
Solde global	54,2	73,4	177,1	177,0	175,1	161,2	106,4	89,0	86,7	...
Financement	-54,2	-73,4	-177,1	-177	-175,1	-161,2	-106,4	-89,0	-86,7	...
Variation des arriérés extérieurs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
(baisse -)										
(baisse +)										
Financements exceptionnels	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

e : estimations ; p : prévisions

Source : Administrations nationales, FMI

Tableau 12 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

CAMEROUN	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	2004p
Recettes pétrolières	107,4	142,8	204,2	204,4	133,4	325,0	337,4	368,9	324,7	272,4
Recettes non pétrolières	426,2	511,8	540,7	643,3	704,8	768,1	914,1	974,3	1086,5	1195,0
Dépenses courantes	618,7	684,7	718,4	782,5	838,4	733,3	943,4	959,4	1048,1	1104,0
salaires et traitements	194,3	188,3	213,3	259,2	274,7	293,3	350,3	389,9	425,0	451,0
biens et services	105,6	116,7	118,8	136,1	176,7	196,7	250,6	243,9	319,0	362,0
intérêts de la dette publique	262,0	302,7	312,1	302,0	288,8	134,7	206,1	215,0	179,1	163,0
transferts et subventions	56,8	77,0	74,2	85,2	98,2	108,6	136,4	110,6	125,0	128,0
Dépenses de capital	44,3	30,8	55,8	80,7	83,3	113,3	211,2	126,5	233,0	269,0
Autres dépenses	5,1	19,5	29,7	22,0	26,9	31,7				
Recettes totales	533,6	654,6	744,9	847,7	838,2	1093,1	1251,5	1343,2	1411,2	1467,3
Dépenses totales	668,1	735,0	803,9	885,2	948,6	878,3	1179,7	1112,7	1295,6	1378,0
Solde (Excédent ou déficit)	-134,5	-80,4	-59,0	-37,5	-110,4	214,8	71,8	230,5	115,5	89,3
Variation des arriérées (baisse -)	115,0	-423,0	160,5	-619,3	20,1	-82,7	-115,1	-616,9	-35,0	-55,3
Solde global (base trésorerie)	-19,5	-503,4	101,5	-656,8	-90,3	132,1	-43,3	-386,4	80,5	34,0

Tableau 12 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	2004p
Recettes fiscales	49,3	32,8	42,4	50,2	53,5	53,6	50,9	64,9	56,1	75,0
Recettes non fiscales	2,2	0,3	2,6	6,1	6,2	7,0	12,3	13,6	10,7	12,6
Dépenses courantes	56,5	47,3	51,1	50,3	54,8	57,7	59,3	69,1	71,8	70,4
salaires et traitements	26,0	25,3	26,6	26,5	26,4	26,4	29,2	32,5	34,8	36,2
biens et services	11,5	7,4	11,9	10,3	11,7	14,1	14,6	19,7	19,5	17,3
intérêts de la dette publique	12,8	10,5	7,8	8,4	9,4	8,8	8,3	8,9	8,8	8,4
Transferts et subventions	6,2	4,1	4,8	5,1	7,3	8,4	7,2	7,9	8,6	8,3
Dépenses de capital	57,9	13,2	40,4	72,2	75,4	50,7	32,8	35,3	36,7	52,8
Recettes totales	51,5	33,1	45,0	56,3	59,7	60,6	63,2	78,5	66,9	87,7
Dépenses totales	114,4	60,5	91,5	122,5	130,2	108,4	92,0	104,4	108,5	123,2
Solde (Excédent ou déficit)	-62,9	-27,4	-46,5	-66,2	-70,5	-47,8	-28,9	-25,9	-41,6	-35,5
Variation des arriérées (baisse -)	25,9	-22,7	20,5	-70,1	-3,0	8,6	1,0	30,2	8,3	-65,9
Solde global (base trésorerie)	-37,0	-50,1	-26,0	-136,3	-73,5	-39,2	-27,9	4,3	-33,3	-101,4

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

Tableau 12 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

RÉPUBLIQUE DU CONGO	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	2004p
Recettes pétrolières	131,0	213,1	308,1	148,1	275,1	468,1	464,9	397,5	327,5	319,5
Recettes non pétrolières	118,4	144,6	105,5	121,7	140,3	139,0	196,9	174,2	214,8	236,7
Dépenses courantes	315,7	323,4	461,7	365,1	376,7	416,5	447,9	520,7	457,9	446,3
salaires et traitements	111,2	106,4	104,9	102,4	100,7	106,7	118,1	120,4	120,0	122,4
biens et services	22,4	27,4	152,3	61,7	84,6	112,6	123,3	160,7	108,9	111,1
intérêts de la dette publique	149,5	155,9	177,0	167,9	159,4	160,4	152,7	135,2	111,8	90,6
transferts et subventions	32,6	33,7	27,5	33,1	32,0	36,8	53,8	104,4	117,2	122,2
Dépenses de capital	32,2	104,0	56,1	51,0	80,0	159,6	205,4	205,7	158,5	192,0
Recettes totales	249,4	357,7	413,6	269,8	415,4	607,1	661,8	571,7	542,3	556,2
Dépenses totales	347,9	427,4	517,8	416,1	456,7	576,1	653,3	728,0	617,1	638,3
Solde (Excédent ou déficit)	-98,5	-69,7	-104,2	-146,3	-41,3	31,0	8,5	-156,3	-74,7	-82,1
Variation des arriérées (baisse -)	74,7	-243,9	66,5	200,1	305,2	256,4	-83,5	191,4	143,5	-2648,9
Solde global (base trésorerie)	-23,8	-313,6	-37,7	53,8	263,9	287,4	-75,0	35,0	68,8	-2731,0

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 12 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)*

<b>GABON</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Recettes pétrolières	442,4	449,1	644,2	498,7	370,0	814,7	752,9	609,0	519,8	417,2
Recettes non pétrolières	288,2	306,0	385,9	413,5	419,7	392,9	420,7	480,0	509,6	525,1
Dépenses courantes	515,0	502,1	630,6	918,8	675,2	674,7	875,1	750,7	656,1	653,9
salaires et traitements	178,1	184,0	195,7	204,9	214,1	216,6	219,6	219,0	218,0	218,0
biens et services	112,9	124,8	140,1	204,2	138,7	128,3	177,0	151,7	126,8	128,1
intérêts de la dette publique	201,0	173,1	192,0	201,6	195,9	212,0	318,4	159,6	136,4	131,2
transferts et subventions	23,0	20,2	102,8	308,1	126,5	117,8	160,1	220,4	174,9	176,6
Dépenses de capital	136,0	144,1	349,6	362,8	118,9	111,3	125,7	131,8	165,0	132,6
Autres dépenses	...	1,6	...	...	...	...	...	...	...	...
Recettes totales	730,6	755,1	1030,1	912,2	789,7	1207,6	1173,6	1089,0	1029,4	942,3
Dépenses totales	651,0	647,8	980,2	1281,6	794,1	786,0	1,038,7	950,0	821,1	786,5
Solde (Excédent ou déficit)	79,6	107,3	49,9	-369,4	-4,4	421,6	134,9	139,0	208,3	155,8
Variation des arriérées (baisse -)	-53,6	-125,1	-5,9	247,4	163,1	-556,1	86,5	113,4	-298,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	26,0	-17,8	44,0	-122,0	158,7	-134,5	221,4	252,3	-89,8	155,8

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

*Tableau 12 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)*

<b>GUINÉE EQUATORIALE</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Recettes pétrolières	2,3	11,6	29,2	53,5	61,7	135,3	348,0	414,5	411,8	479,3
Recettes non pétrolières	11,1	11,9	23,1	21,7	23,6	35,8	46,4	52,0	57,6	66,5
Dépenses courantes	30,5	24,6	38,5	51,3	45,7	56,0	61,9	100,6	83,1	89,7
salaires et traitements	3,6	5,7	7,4	9,1	12,6	12,8	17,4	26,0	29,9	31,7
biens et services	7,2	12,6	20,5	30,4	19,9	28,0	24,0	50,9	27,6	30,5
intérêts de la dette publique	18,8	5,0	8,6	4,5	5,0	4,9	5,2	3,9	3,0	2,6
transferts et subventions	0,9	1,3	2,0	7,3	8,2	10,3	15,3	19,8	22,6	24,9
Dépenses de capital	3,6	8,2	17,4	29,4	30,8	57,3	98,7	126,6	101,5	106,5
Recettes totales	13,4	23,5	52,3	75,2	85,3	171,1	348,0	414,5	411,8	479,3
Dépenses totales	34,1	32,8	55,9	80,7	76,5	113,3	160,6	227,2	184,6	196,2
Solde (Excédent ou déficit)	-20,7	-9,3	-3,6	-5,5	8,8	57,8	187,4	187,2	227,1	283,1
Variation des arriérées (baisse -)	-19,1	3,3	5,5	-5,4	3,5	0,2	-15,6	-1,1	-66,0	-5,0
Solde global (base trésorerie)	-39,8	-6,0	1,9	-10,9	12,3	58,0	171,8	186,2	161,1	278,1

<b>TCHAD</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Recettes pétrolières	...	...	...	...	...	...	...	...	7,2	109,8
Recettes non pétrolières	44,8	59,6	68,4	84,0	78,2	80,2	91,7	110,0	125,0	150,7
Recettes fiscales	39,7	53,0	61,3	76,4	68,3	68,0	78,6	98,4	110,0	132,3
Recettes non fiscales	5,1	6,5	7,1	7,6	9,9	12,2	13,1	11,6	14,9	18,4
Dépenses courantes	64,9	77,3	73,4	75,4	85,0	98,4	218,2	289,5	308,1	349,2
salaires et traitements	30,1	30,8	30,8	31,5	33,3	38,5	44,3	48,9	57,6	65,4
biens et services	11,9	20,9	14,9	16,1	17,5	20,8	27,3	37,4	32,5	39,7
intérêts de la dette publique	7,4	8,4	8,5	8,9	8,2	10,4	10,2	13,2	11,8	12,6
transferts et subventions	5,0	3,9	6,1	8,6	13,8	13,5	9,9	18,9	16,7	17,5
Dépenses militaires	10,5	13,3	13,1	10,3	12,2	15,2	19,2	23,9	24,3	25,5
Dépenses de capital	65,6	74,6	85,4	78,4	73,6	102,0	107,2	147,2	165,2	188,4
Recettes totales	44,8	59,5	68,4	84,0	78,2	80,2	91,7	110,0	132,2	260,5
Dépenses totales	130,5	151,9	158,8	153,8	158,6	200,4	218,2	289,5	308,1	349,2
Solde (Excédent ou déficit)	-85,7	-92,4	-90,4	-69,8	-80,4	-120,2	-126,5	-179,5	-175,9	-88,7
Variation des arriérées (baisse -)	-1,4	-48,8	-13,8	-5,2	-4,4	-5,0	16,6	-5,3	-15,7	-5,0
Solde global (base trésorerie)	-87,1	-141,2	-104,2	-75,0	-84,8	-125,2	-109,8	-184,8	-191,6	-93,7

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

Tableau 12 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de dobras)

SAO TOME e PRINCIPE	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Recettes courantes	10,7	13,5	31,2	54,5	64,8	79,8
Don	3,4	1,5	105,1	27,2	71,6	29,5
Dépenses courantes	11,2	20,2	39,5	80,1	81,4	76,0
salaires et traitements	2,2	4,4	11,7	19,0	23,4	28,8
biens et services	2,3	2,3	7,0	9,2	6,5	7,2
intérêts de la dette publique	3,4	4,3	7,3	34,8	34,6	10,9
transferts et subventions	1,2	6,4	8,9	8,5	11,4	7,3
autres	2,1	2,8	4,6	8,5	5,5	15,2
Dépenses de capital	36,5	42,8	85,3	86,8	87,1	48,7
Recettes totales	14,1	15,1	136,4	81,7	136,4	109,3
Dépenses totales	47,8	63,0	124,7	166,9	168,5	124,8
Solde (Excédent ou déficit)	-33,7	-48,0	11,6	-85,2	-32,1	-15,5
Variation des arriérées (baisse -)	...	...	...	...	...	...
Solde global (base trésorerie)	...	...	...	...	...	...

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, FMI

Tableau 12 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en millions de FrRw)

RWANDA	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes fiscales	21,729	36,199	54,942	62,641	60,665	65,326	79,514
Recettes non fiscales	1399	3182	3127	3404	3200	3300	6691
Dépenses courantes	42,093	55,735	64,011	75,345	87,055	89,622	108,750
salaires et traitements	13,558	19,113	28,743	28,929	34,400	36,693	39,266
biens et services	17,384	25,000	21,156	25,524	26,800	23,900	30,621
intérêts dus	7,826	6,900	6,838	6,172	6,399	6,500	5,890
Subsides et transferts	3,325	3,024	6,232	9,332	11,502	10,991	15,206
Dépenses de capital	28,635	35,817	46,186	42,247	40,800	43,458	41,710
Recettes totales et dons	61,528	70,780	95,800	99,012	102,565	132,426	146,826
Dépenses totales	70,728	91,566	109,608	117,431	127,455	133,554	151,087
Solde, avec dons (Excédent ou déficit)	-9,199	-20,785	-13,808	-18,419	-24,890	-1,127	-4,262
Variation des arriérées (baisse -)	13,250	9,400	1,600	-26,200	-15,300	-6,265	-14,000
Solde global (caisse)	4,050	-11,385	-12,208	-44,619	-40,190	-7,392	-18,261

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales

Tableau 13 : Dette Publique Extérieure (en millions de dollars)

BURUNDI	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002e	2003p	2004p
Encours fin de période (hors arriérés)	...	1208	1154	1207	1170	1211	1192	1176	1149	...
Services dus	...	63	57	44	45	55	65	77	103	...
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	...	134	121	137	165	179	179	177	167	...
Service de la dette (en % des exportations des biens et services)	...	110,4	57,1	58,9	70,0	100,1	102,1	102,7	105,4	...
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, FMI

<i>Tableau 13(suite) : Dette Publique Extérieure (en milliards de FCFA)</i>										
<b>CAMEROUN</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Encours fin de période (Hors arriérés)	3252,9	3556,4	3383,6	3952,3	4041,7	4176,9	3941,7	3749,7	3604,4	3747,5
Services dus	606,8	561,6	554,7	590,4	241,8	606,8	487,7	502,9	478,2	439,0
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	...	90,4	82,8	82,1	81,0	75,4	63,4	49,3	45,1	44,4
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	47,7	54,9	44,1	40,4	46,5	14,7	28,6	30,8	30,0	28,6
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	96,8	92,7	75,4	65,4	70,4	22,1	39,0	37,4	33,9	29,9
<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Encours fin de période (Hors arriérés)	569,6	564,4	555,1	583,3	586,1	581,6	566,2	547,4	556,7	632,6
Services dus	19,5	20,3	18,1	17,4	21,8	23,9	25,1	27,3	25,5	26,2
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	117,0	127,9	119,5	103,1	98,4	93,8	92,8	91,7	89,5	85,1
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	15,8	17,7	12,6	14,2	18,6	17,6	21,9	24,5	23,8	20,8
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	37,9	61,2	40,2	31,0	36,5	39,4	39,8	34,8	38,1	29,9

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 13(suite) : Dette Publique Extérieure (en milliards de FCFA)</i>										
<b>RÉPUBLIQUE DU CONGO</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Encours fin de période (hors arriérés)	2,513,8	2,820,1	2,709,0	2,484,5	2,334,7	2,080,8	1,862,4	1,840,8	1,777,9	4,417,4
Services dus	364,8	345,1	412,8	439,9	409,1	417,6	402,6	381,0	346,1	259,7
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	389,8	323,0	305,4	356,5	291,8	185,3	189,8	195,3	213,2	208,2
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	38,6	40,3	50,2	38,9	22,3	25,0	22,4	38,6	23,7	18,2
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	146,3	96,5	99,8	164,5	98,5	68,9	60,8	66,7	63,8	46,7

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 13(suite) : Dette Publique Extérieure (en milliards de FCFA)</i>										
<b>GABON</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Encours fin de période (Hors arriérés)	1873,0	1933,8	1909,8	1747,0	1582,5	2012,6	1764,6	1544,6	1707,8	1639,4
Services dus	386,5	339,4	363,6	369,0	366,4	429,3	570,4	365,2	299,1	368,6
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	75,7	66,4	61,4	74,6	72,4	56,2	54,2	53,6	52,5	54,2
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	26,3	18,6	19,1	29,4	21,4	17,1	27,3	18,7	16,5	24,2
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	52,9	44,9	35,3	40,5	46,4	35,6	48,6	33,5	29,1	39,1

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 13(suite) : Dette Publique Extérieure (en milliards de dobras)</i>						
<b>SAO TOME &amp; PRINCIPE</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Encours fin de période (Hors arriérés)	357,9	575	1298,8	1363	1151,4	1614,9
Services dus	...	...	...	...	...	...
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	560	582,5	572,9	633,5	672,9	709,2
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	110,3	73,5	71,8	83,1	49,8	33,6
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	27,3	38	43,7	46,7	51,4	56,6

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC

<i>Tableau 13(suite) : Dette Publique Extérieure (en milliards de FCFA)</i>										
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Encours fin de période (Hors arriérés)	133,7	133,2	131,1	127,9	122,7	118,4	115,0	109,7	105,3	101,9
Services dus	12,0	7,4	9,5	9,8	9,1	9,2	10,6	7,8	6,4	5,0
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	213,4	128,4	60,2	71,8	42,1	21,7	13,5	11,3	7,0	6,0
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	27,2	6,5	3,2	4,0	2,1	1,0	0,8	0,5	0,4	0,3
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	94,0	31,6	18,1	13,1	10,7	5,4	3,0	1,9	1,6	1,1

<i>Tableau 13(suite) : Dette Publique Extérieure (en millions deFrRw)</i>							
<b>RWANDA</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
Encours	934,0	959,0	1,001,7	989,2	1,185,1	1,258,3	1,243,8
Services dus	75,9	47,2	54,2	47,9	46,8	56,7	62,6
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	80,5	76,6	68,9	64,6	78,0	91,3	96,0
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	112,6	56,7	37,7	43,1	41,4	44,4	45,1
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	...	...	...	...	...	...	...

e : estimations ; p : prévisions

Source : Administrations nationales

<i>Tableau 13(suite) : Dette Publique Extérieure (en milliards de FCFA)</i>										
<b>TCHAD</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002e</b>	<b>2003p</b>	<b>2004p</b>
Encours fin de période (Hors arriérés)	351,7	417,0	465,4	498,0	548,7	576,6	648,7	675,8	795,2	858,9
Services dus	12,1	13,2	14,3	23,8	22,7	23,9	23,8	32,5	25,9	28,5
Encours de la dette extérieure (en % du PIB)	54,5	51,7	51,6	49,4	60,0	61,9	60,0	56,5	54,9	29,8
Service de la dette (en % des exportations des biens et services non-facteurs)	7,6	9,2	8,5	12,5	13,1	14,3	12,9	19,5	9,9	2,5
Service de la dette (en % des Recettes budgétaires)	27,0	22,2	20,9	28,4	29,0	29,7	25,9	29,5	19,6	10,9

e : estimations ; p : prévisions

Sources : Administrations nationales, BEAC